

**ARPADE**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2024**

---

---

# SOMMAIRE

<b>Présentation générale</b> .....	p.4
<b>Organigramme</b> .....	p.5
<b>Rapport moral de la Présidente d'ARPADE</b> .....	p.6
<b>Bilan social</b> .....	p.9

## Rapport d'activité :

### POLE ADDICTION - PREVENTION - SANTE

#### **CSAPA**

Service Ambulatoire.....	p.17
Consultation Jeunes Consommateurs.....	p.25
CSAPA Pénitentaire.....	p.28
Microstructures / Consultations avancées.....	p.32
Appartements Thérapeutiques Relais.....	p.37
Centre Thérapeutique Résidentiel .....	p.39

#### **Prévention**

Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) .....	p.41
Mesures Justice .....	p.44
Prévention Toulouse Métropole .....	p.45
Prévention PJJ .....	p.49
Prévention Tournefeuille.....	p.53
Une vie d'air pur /Pause Lama /Unplugged .....	p.57
Suricate .....	p.60

---

## POLE ACCUEIL - HEBERGEMENT - INSERTION

### **Accueil et Hébergement**

Accueil de Jour – Boutique Solidarité.....	p.63
CHRS Deltour .....	p.72
CHRS Riquet .....	p.76
CHRS Riquet - Transition.....	p.81
Céphée - Hébergement urgence .....	p.83
Mira – Hébergement Urgence.....	p.87

### **Insertion**

Confluences - Atelier Chantier d'Insertion .....	p.91
Plan Local Insertion Emploi (PLIE) .....	p.96
Premières Heures Chantier (PHC) .....	p.100

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE ARPADE

## ASSOCIATION RÉGIONALE DE PRÉVENTION ET D'AIDE FACE AUX DÉPENDANCES ET AUX EXCLUSIONS

Siège social au 48 Rue Michel Ange - 31 200 Toulouse

L'association ARPADE, 48 ans d'expérience, une approche globale de la lutte contre les exclusions. Créée en juin 1973, l'association se déploie au moyen d'une direction unique associative et de la constitution de 2 pôles de missions : Pôle Accueil / hébergement / Insertion (A.H.I.), Pôle Addiction / Prévention / Santé (A.P.S.). Cette configuration a pour objectif d'optimiser la mutualisation des compétences, afin de renforcer l'approche d'accompagnement global de la personne vulnérable. Le principe reste l'accès pour la personne en demande à tous les services qu'ARPADE peut proposer, quelle que soit la demande initiale. Au total, l'association est composée d'environ 120 salariés œuvrant sur les services suivants :

### Pôle Addiction, Prévention et Santé

#### **Service Ambulatoire : Soins Spécialisés en addictologie**

Centre de de Soins Spécialisés pour traiter les dépendances à différents types de produits : les drogues, l'alcool, le tabac, les médicaments ....

#### **Service d'hébergement : Soins Spécialisés en addictologie**

CTR : Centre Thérapeutique Résidentiel (12 places) pour des personnes dépendantes aux produits psycho-actifs qui décident de s'engager dans une démarche personnelle de soins.

ATR : Appartements Thérapeutiques Relais (12 Places) Ils constituent le support à partir duquel peut s'élaborer et mettre en pratique une demande de soin et d'insertion.

#### **Service de Prévention : Prévention des conduites à risque chez les jeunes**

Point Ecoute, jeunes, parents professionnels : Parler, s'informer, se rencontrer, agir...Le Point Ecoute est au service de toute personne concernée par les questions de la jeunesse et des conduites à risque à l'adolescence.

Action de proximité de l'agglomération toulousaine : Une équipe mobile pluridisciplinaire intervient sur site pour favoriser l'accès aux soins, soutenir les acteurs locaux et développer les initiatives de prévention

### Pôle Accueil, Hébergement et Insertion :

**Le Service d'hébergement d'insertion (CHRS Deltour)** offre 30 places en appartements diffus en ville pour un accompagnement psycho-social dans le cadre ouvert aux réalités sociales.

**Le Service d'Hébergement d'Urgence** pour des hommes et des femmes à la rue les plus « précarisés » et fragilisés à partir d'un accueil à bas seuil d'exigence.

- **CHRS Riquet** : 40 places en hébergement collectif et 15 places en studio de transition

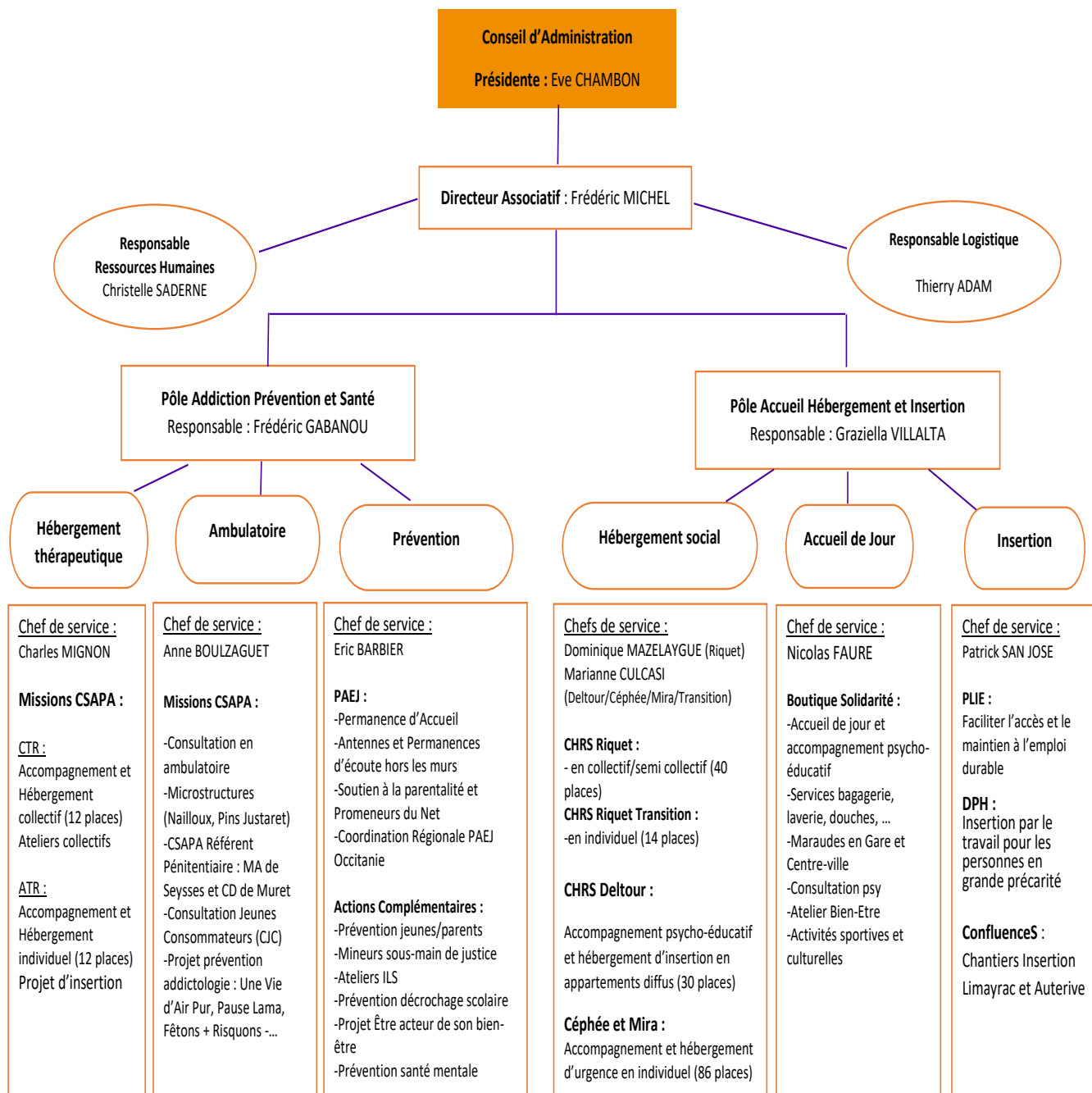
- **Dispositif Céphée** : 43 places en appartement diffus

- **Dispositif Mira** : 43 places en appartement diffus

**Le Service d'Insertion Sociale et Professionnelle** : offre des supports différenciés d'insertion : 24 places sur 2 chantiers d'insertion « maintenance second œuvre bâtiment », 130 suivis pour 2 postes de référents « PLIE » de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse et un dispositif d'insertion "Premières Heures Chantier" pour les personnes issues de la rue et permettant d'adapter le cadre de travail à leurs capacités.

**La Boutique Solidarité** située en centre-ville, elle offre pour des personnes précarisées, à la rue, un accueil de jour, des prestations (laverie, douches, bagagerie), des activités (sport, atelier écriture, théâtre...), des maraudes à vélos, ...

# ORGANIGRAMME ARPADE - 2024



# RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

## 2024

Eve CHAMBON : Présidente

Ce rapport succède à celui réalisé pour notre AG du 14 juin 2023.

### **Vers la mise en œuvre du Projet Associatif**

Le 1er juin 2023 le Directeur adressait à l'ensemble des salarié.e.s le projet associatif 2023-2027 remis à jour avec ses annexes. Le mail précisait que serait organisé avec les chef.fe.s de service et responsables de pôle, après la période estivale, « *un temps de rencontre avec chacune des équipes pour présenter ce projet et échanger plus particulièrement sur ses perspectives* ».

Il était également indiqué, que des membres du CA, selon leurs disponibilités se joindraient à ces temps de rencontre. Le mail se concluait par le souhait de contribuer ainsi à une identité associative partagée.

C'était sans compter les aléas, risques éventuels que peut rencontrer toute organisation collective.

### **Un accident de parcours**

En effet, dès la fin de ce même mois de juin 2023, nous avons dû faire face à un cumul d'erreurs entraînant un manque à gagner et une incertitude quant au devenir de l'activité Insertion de Confluences

La situation rencontrée a impacté la trésorerie d'ARPADE, et a nécessité l'implication du conseil et des acteurs financiers en particulier, pour faire face au pied levé à la situation : révision des comptes administratifs, plan d'apurement etc. Cet « accident » a perturbé le cours des événements.

Le déroulé du calendrier n'a cessé d'être modifié: la question ConfluenceS a mobilisé systématiquement chaque CA. Une éclaircie n'a vu le jour que dernièrement ; l'orientation d'un modèle économique possible hors FSE chemine. Essentiellement après des mois d'incertitude, il apparaît possible de poursuivre l'activité soit le maintien de 20 postes salarié.e.s en insertion.

Pussions-nous tirer enseignements des difficultés rencontrées et élaborer au sein d'ARPADE un modèle d'insertion par l'activité économique, plus sécurisée, afin que cette activité continue à faire partie de l'ADN de l'association : un levier de re-mise en mouvement, le luxe d'un accompagnement social global de 2 ans ?

---

## La prégnance de la question immobilière et l'endettement

Pour autant, de nombreux chantiers se poursuivaient, sollicitant notre attention quant à l'impact conséquent de leur investissement financier.

Cela a nécessité un point d'étape sur la capacité d'endettement au regard de la priorisation des projets. Je produis ici ce rappel, boussole dans les perspectives à venir.

En effet, quelques éléments saillants à avoir en tête :

- Un état des coûts de la construction de La Fabrique de Lien au 48 Rue Michel Ange a été actualisé fin octobre par l'assistant au Maître d'Ouvrage, Mr Jean-Marc Chataigner et l'architecte, Mr Christian Le Gallic : le budget prévu est maîtrisé.
- l'estimation globale des travaux de rénovation nécessaire sur les sites Berthelot et En Boulou, a été chiffrée à 1.2 ME. Le financement obtenu de l'ARS est seulement d'environ 800 KE, l'association s'est donc trouvée face à un besoin d'emprunt de 400 KE pour couvrir le coût total.
- La conséquence de ce nouvel emprunt est l'utilisation à 75% de la capacité de l'association à emprunter.
- Dans le viseur, demeure la problématique sous-jacente du CHRS RIQUET avec le préavis d'une fin de bail en octobre 2026

L'assise financière associative a favorisé le développement des activités. Chaque Pôle a pu faire face à ses nécessités de logement et/ou d'aléas rencontrés – on peut évoquer également ici la fragilité rencontrée sur le même exercice par le Service prévention et Le Point Ecoute avec également une perte sèche de 80 000 € du dispositif Justice.

Cet exercice est marqué par l'attention nécessaire à cette fragilité financière, qui concerne l'association, dans son entièreté.

Le partage de cet élément de réalité peut nous enjoindre à cultiver de toutes les places, tout ce qui peut encourager une vision globale d'ARPADE, une vision partagée nécessairement solidaire.

Aujourd'hui plus qu'hier, les projets engageant l'association sur le long terme nécessitent d'être partagés plus en amont avec le CA.

## Travailler ensemble

Les modalités organisationnelles de travail en commun ont de nouveau été questionnées à partir de la question globale de la *numérisation*. La perspective s'est nécessairement orientée du côté d'un accompagnement à venir, procédant par diagnostic de notre système global d'informations. C'est le chantier à venir, qui va questionner la pertinence des outils de gestion et de pilotage.

### Techniquement

Reprendre un travail de recensement des usages en interrogeant tous les espaces de stockage, de partage d'informations, nous conduira à la redéfinition des besoins, à l'actualisation de nos attentes, à la définition de priorités. Le chantier est vaste, tant il concerne le système d'information au global, la Gestion Electronique Documentaire, mais également la question RH, la gestion des paies, les tableaux de pilotage financier etc.... Cela croise également la question d'une démarche qualité, des retours d'évaluation externe etc.

---

### Pratiquement :

Jusqu'ici les modalités de travail du CA se sont articulées autour des figures imposées – comptes administratifs & budgets prévisionnels & AG – et des espaces à la demande ou force de proposition dits « CA Thématiques ».

Dorénavant, nous souhaitons construire :

- Un calendrier de temps de travail commun en CA ou chaque établissement, service, dispositif, viendra présenter son projet, soit son appropriation opérationnelle du projet associatif

En amont, nous serons transmis des éléments permettant d'avancer efficacement collectivement.

La structuration de ces espaces, permettra de penser des évolutions communes et de croiser des points de vue.

### **Les mouvements en CA**

Départ de Karine Gamblin en mai et arrivée de Marianne Bertrand en avril. Importance des outils façonnés : projet associatif, rapport d'activité, organigramme et des rencontres.

### **Conclusion**

Tout est toujours perfectible et toujours à construire.

Nous sommes attaché.e.s à préserver l'espace pour penser l'activité. Concrètement cela signifie que nous tentons sans relâche de structurer, hiérarchiser les priorités et tenir notre calendrier de travail. Cette dernière contrainte est difficile à tenir, tant l'effervescence de l'activité peut prendre le dessus, nous l'avons vu encore cette année.

Nous ne pouvons mener à bien notre mission sans disposer en amont d'éléments par écrit qui permettent à chaque membre du CA d'être fort de sa réflexion avant la rencontre et ainsi d'optimiser les échanges. Le chantier à venir de la digitalisation devrait être un levier supplémentaire pour optimiser les partages de même niveau d'informations.

L'inauguration de la Fabrique de liens à la rentrée 2024, pourrait aussi symboliser les 50 ans d'ARPADE, sa résistance réactive aux épreuves du temps. Le tour de force serait que chaque Pôle, chaque salarié.e se sente impliqué.e face à l'ouverture de ce nouvel espace ! C'est le chemin de l'horizon vers lequel nous pouvons souhaiter tendre !

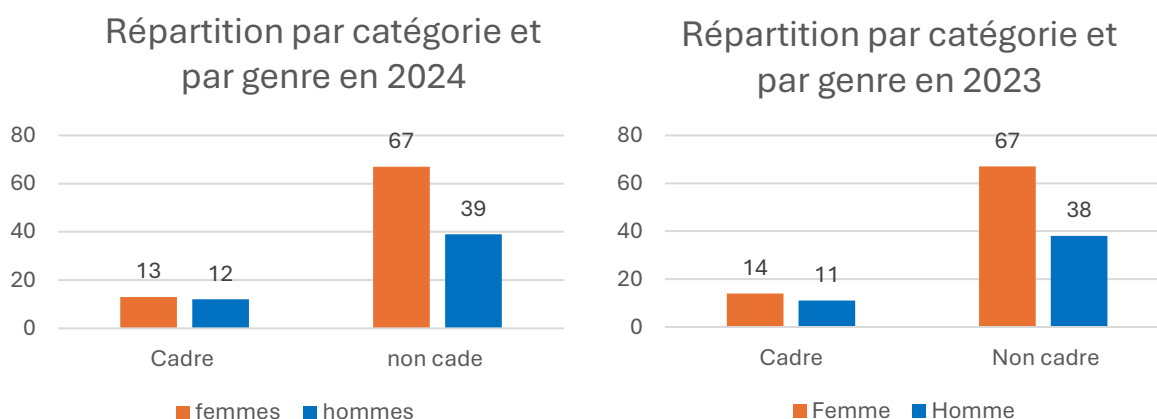
## BILAN SOCIAL DE L'ASSOCIATION AU 31 DECEMBRE 2024

Le Bilan Social présente une “photographie” de la situation des collaborateurs au sein de l'association ARPADA au 31 décembre 2024. Nous allons présenter plusieurs indicateurs dans le domaine RH, les effectifs, l'âge, l'ancienneté, les mouvements de personnels, le taux d'absentéisme, la formation professionnelle. Nous allons comparer ces indicateurs avec ceux présentés l'an passé pour le bilan social 2023.

### I-EFFECTIFS

Nombres de salariés présents au 31/12/2024 répartition par sexe et par type de contrat

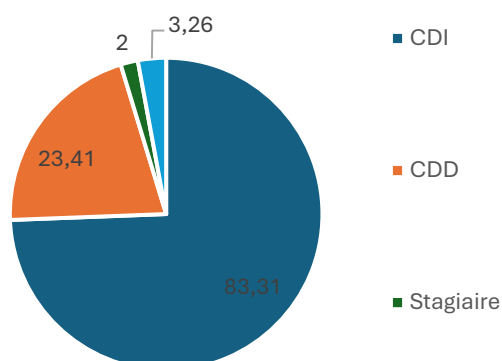
Au 31 décembre 2024, il y a 131 salariés au sein de l'association répartis sur les 7 structures soit 1 de plus que l'année passée à la même date.



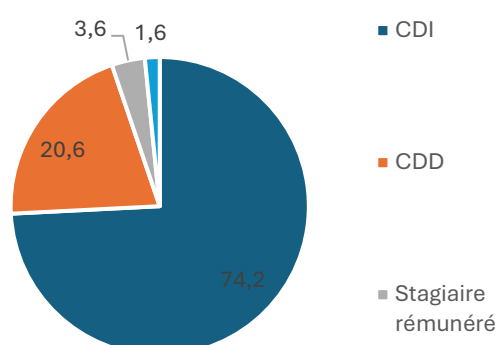
Nous pouvons observer que la parité est respectée avec même un déséquilibre entre défaveur des hommes sur les salariés non-cadre.

Si on compare avec les chiffres au 31/12/2023, on peut constater qu'ils sont assez similaires et que la répartition est sensiblement la même. Ces chiffres correspondent parfaitement à la répartition observée dans notre secteur et ce déséquilibre entre les femmes et les hommes, en particulier pour les non-cadres.

Effectifs ETP répartition par type de contrat en 2024



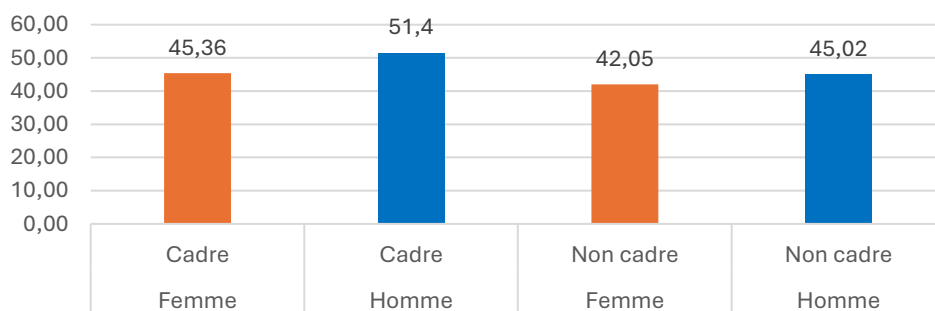
Effectifs ETP répartition par type de contrat en 2023



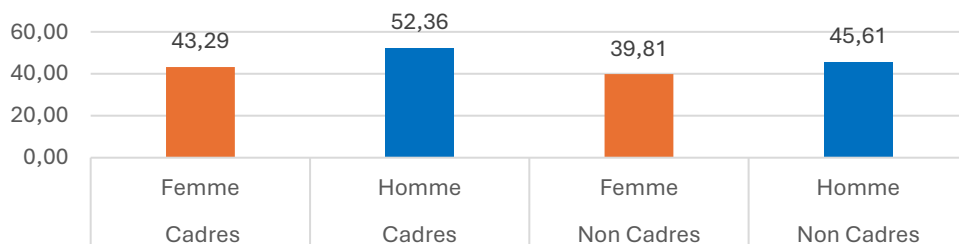
Nous pouvons constater que comme les années précédentes, le pourcentage de contrat à durée indéterminée est important mais du fait de certains dispositifs non pérenne et des besoins de remplacement nous avons un nombre de contrat à durée déterminé élevé, cependant constatons pour 2024 une augmentation des contrats à durée indéterminée et une baisse des contrats à durée déterminée. C'est une volonté associative que de pérenniser les contrats et de limiter le recours au contrat à durée indéterminée malgré les incertitudes liées aux financements. Les contrats à durées déterminées sont importants du fait que nous avons des dispositifs avec une période hivernale (Boutique, CHRS RIQUET) qui nous conduit à proposer des contrats court de 3 à quatre mois. Nous ne disposons plus de contrat aidé ce qui est une volonté de la part de l'association de ne plus recourir à ce type de contrat et nous voyons apparaitre des CDII dans le cadre du dispositif premières heures.

## II-MOYENNE D'AGE

Age moyen / catégorie et par sexe 2024



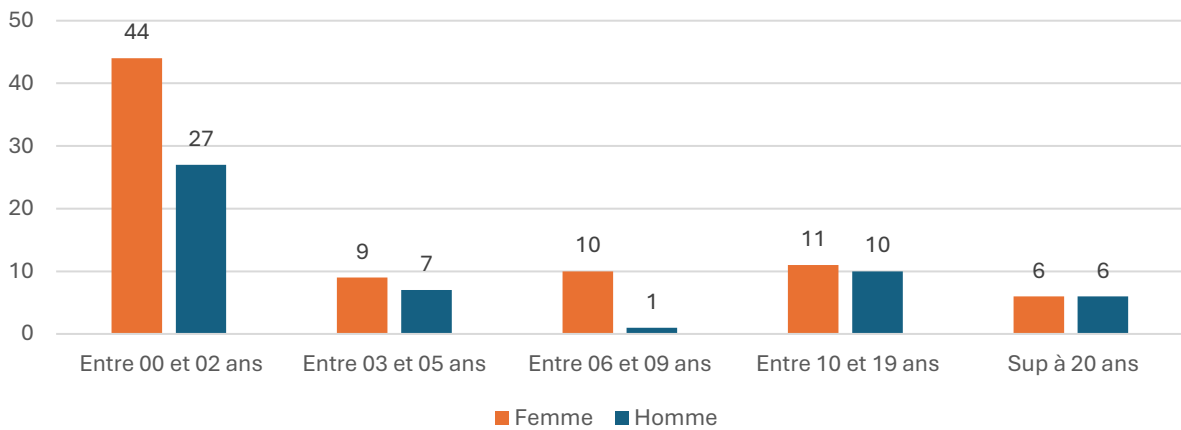
Age moyen / catégorie et par sexe 2023



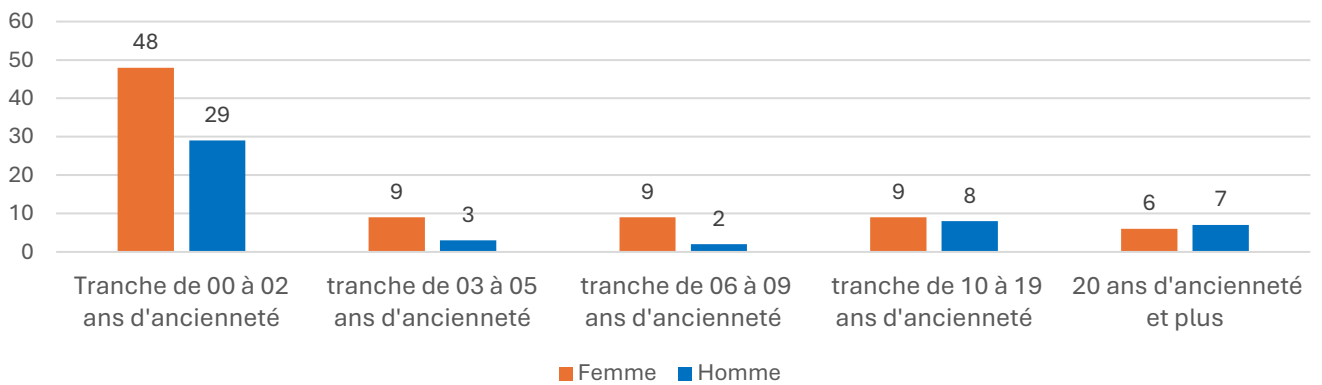
Nous pouvons constater que la moyenne d'âge est relativement élevée ce qui est assez conforme avec les statistiques de notre secteur. Il n'y a que peu d'évolution entre les données de 2023 et celles de 2024 malgré l'arrivée de nouveaux collaborateurs hormis pour les hommes cadres où l'âge moyen a légèrement baissé.

### III- ANCIENNETE

Répartition ancienneté par tranche et par sexe 2024



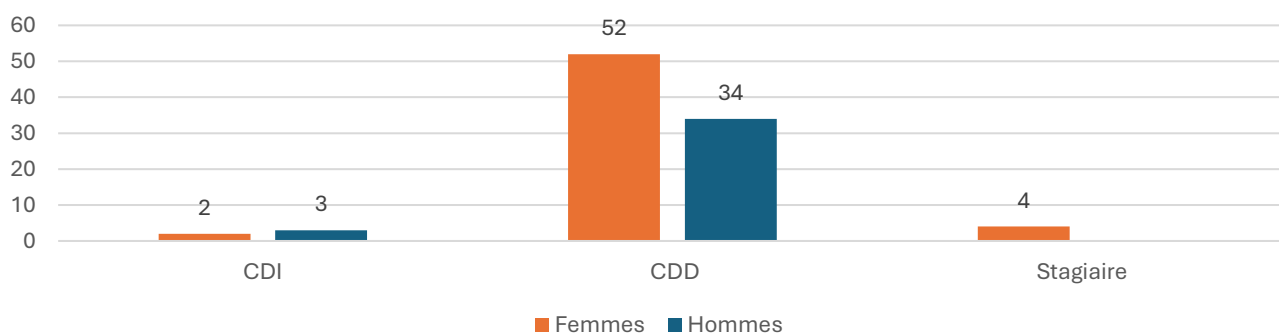
Répartition anciennete par tranche et par sexe 2023



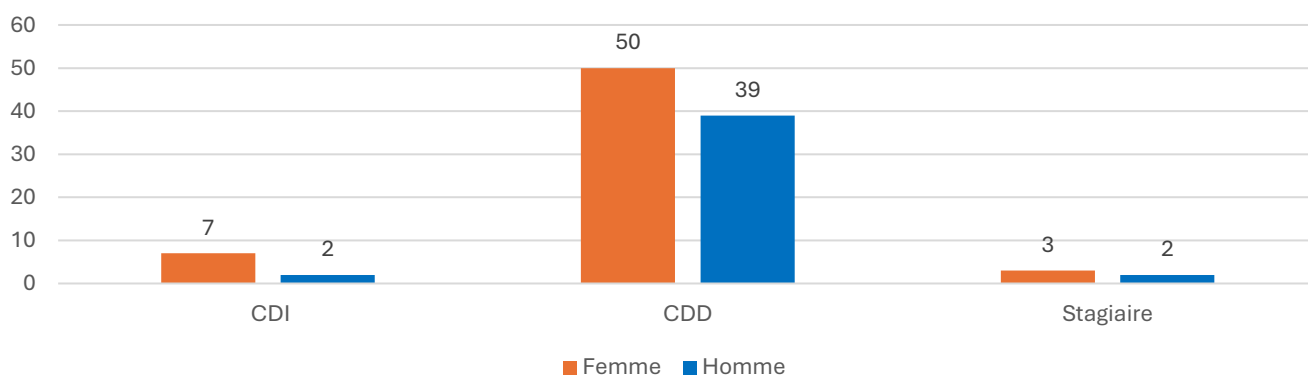
On peut constater que le nombre de personnes ayant moins de deux ans d'ancienneté qui correspond aux embauches plus récentes liée au développement de notre association se stabilise pour 2024. Nous avons quand même un peu moins d'un quart de nos salariés qui ont plus de 10 ans d'ancienneté ce qui montrent une certaine stabilité de nos effectifs.

## IV-EMBAUCHES

### Répartition des embauches par type de contrat et par sexe en 2024

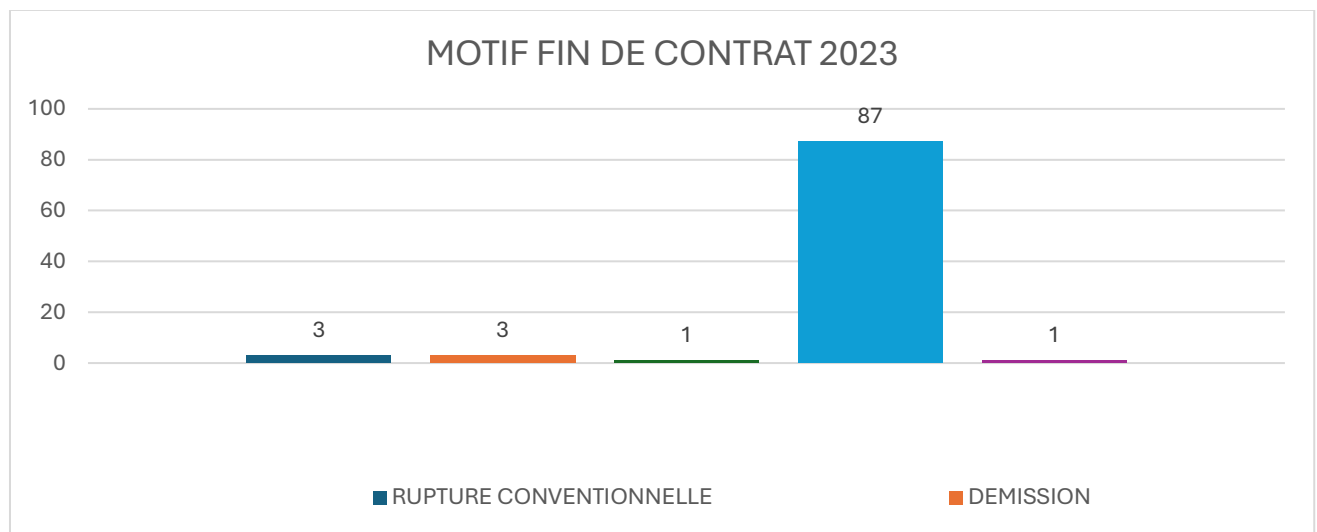
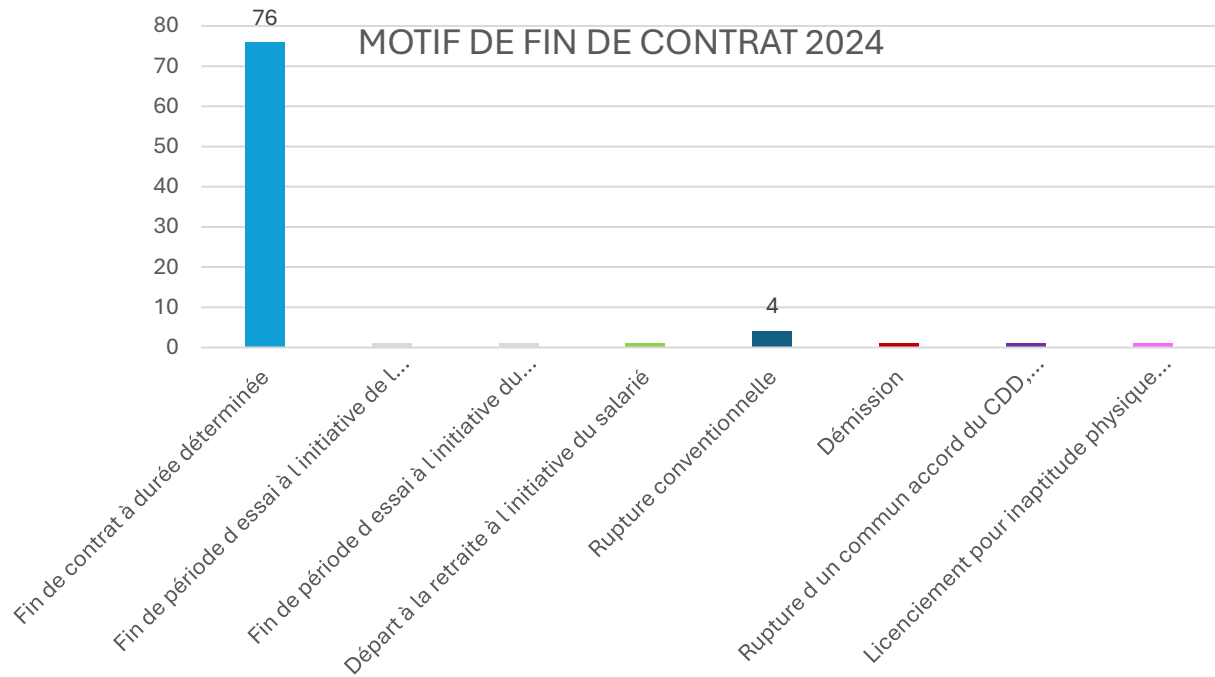


### Répartition embauche / type de contrat et par sexe 2023



On peut constater un nombre important d'embauche en CDD, mais il s'agit souvent de petits contrats de remplacement sur des structures fonctionnant en continu ainsi que des surcroits temporaires d'activité liés à des périodes ( ex période hivernale) et ou à des dispositifs non pérennes. La parité est respectée même si nous embauchons toujours plus de femme que d'hommes.

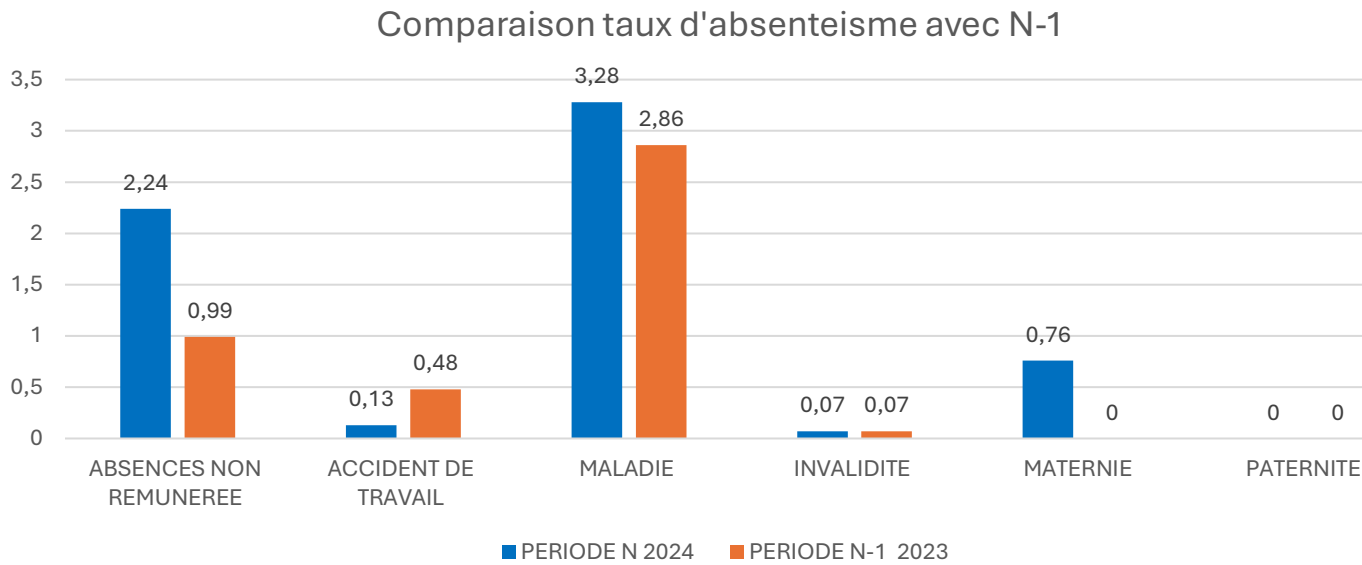
## V-DEPARTS



Vis-à-vis de 2023, nous pouvons constater que les motifs de fin de contrat sont plus diversifiés pour 2024.

Le nombre de rupture conventionnelle n'a pas évolué entre 2023 et 2024 et les fins de contrat à durée déterminée sont plus importantes mais nous avons eu des absences qui ont générés plusieurs contrats (ex médecin) ainsi que pour les agents d'entretien et les veilleurs

## VI-TAUX D'ABSENTEISME



Nous pouvons constater un taux d'absentéisme lié à la maladie est en hausse vis-à-vis de 2023 qui peut s'expliquer en grande partie par des arrêts longs de personnes.

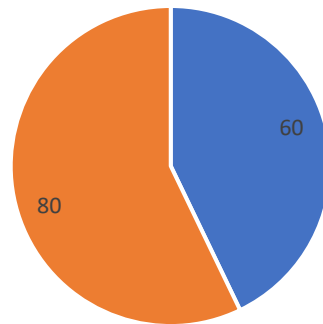
Le taux d'absence non rémunérée est plus élevé mais s'explique par le fait que dans cet indicateur figure les personnes en maladie sans maintien de salaire ce qui est le cas de toutes les personnes n'ayant pas un an d'ancienneté au sein de l'association.

## VII-FORMATIONS

L'association investit beaucoup dans la formation de ses équipes en actionnant les fonds dédiés détenus par l'OPCO nommé ci-après le CIFA, mais aussi les formations dispensées par les fédérations et autres partenaires hors CIFA et enfin les groupes d'analyse des pratiques.

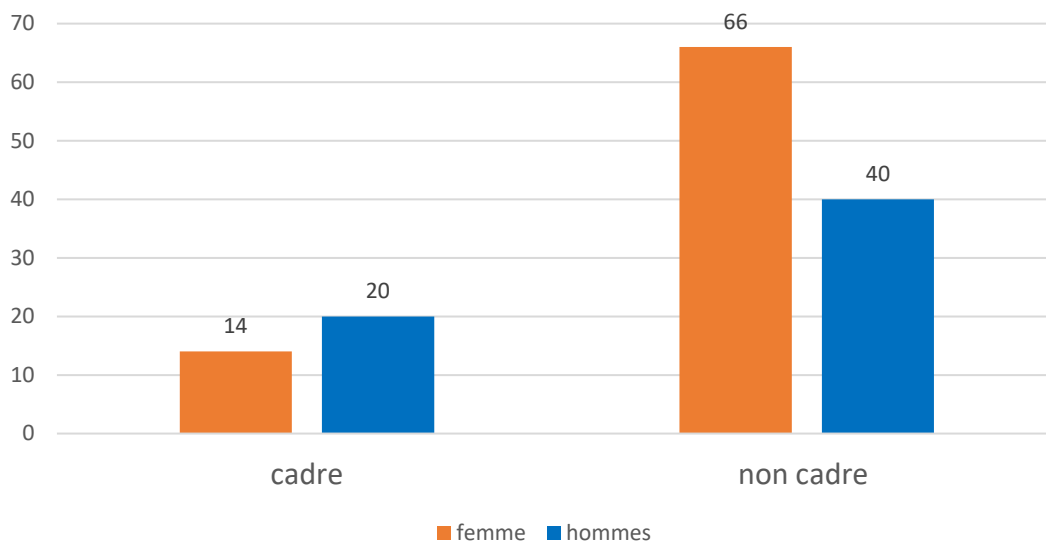
NOMBRE DE FORMATIONS DISPENSEES	16
NOMBRE TOTAL DE SALARIES FORMES	140
NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION	3861.5
NOMBRE TOTAL DE JOURS DE FORMATION	551

## Répartitions femmes/hommes

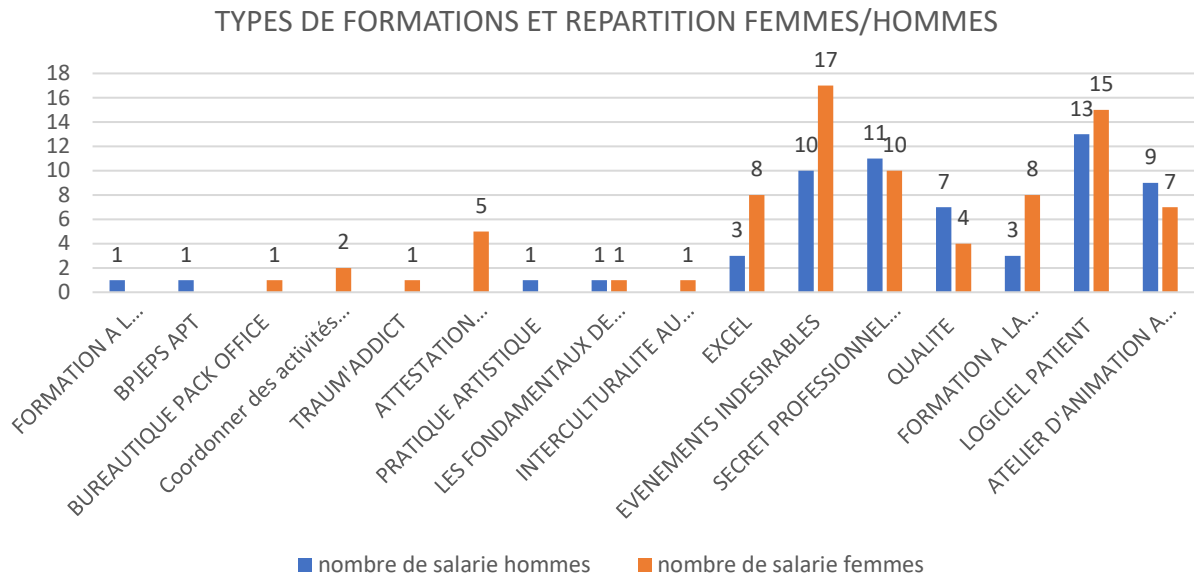


■ Hommes ■ femmes

## Répartition par catégorie et par sexe



■ femme ■ hommes



#### **VIII-LE BUDGET DE LA FORMATION PREVISIONNEL :**

Pour 2025 nous disposons d'un budget de **30 292** euros du fait de notre contribution, somme à laquelle nous pourrions ajouter le montant des formations prévues au plan non effectuées (il y en a une ou deux) et il ne va pas être évident de déterminer les priorités compte tenu du nombre important de demandes de formation. Nous allons devoir trancher.

Le budget de la formation correspond à un pourcentage de la masse salariale ( ces montants sont prévus par la convention collective ) mais la direction a décidé depuis plusieurs années de bonifier cette contribution en signant une convention avec l'OPCO SANTE et en payant une participation volontaire correspondant à 0.30% de la masse salariale ce qui montre l'attachement de la direction à la promotion de la formation.

## CSAPA : SERVICE AMBULATOIRE

### ❖ *Présentation générale du dispositif et de ses objectifs*

Le service ambulatoire du CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) est un dispositif d'accueil de proximité **gratuit**, respectant **l'anonymat et la confidentialité** des personnes. Il fonctionne sur un principe de **libre adhésion**. Le CSAPA s'adresse à un large public souhaitant être accompagné dans une démarche de soins et/ou à un entourage, en lien avec des consommations problématiques de substances psychoactives et/ou des addictions sans produit.

Les missions principales du CSAPA sont les suivantes :

- Accueillir, informer, évaluer et orienter les personnes qui sollicitent le service.
- Réduire les risques et dommages liés à la consommation de substances psychoactives.
- Eventuellement, proposer une prise en charge médicale, psychologique, socio-éducative.
- L'évaluation, la prescription et l'accompagnement à la mise en place de Traitements de Substitution aux Opiacées (TSO).

Leur mise en œuvre se décline sur plusieurs dispositifs :

- Sur le service ambulatoire (3 bis rue Berthelot).
- Avec le SMPR, en tant que CSAPA référent pénitentiaire.
- Via la Consultation Jeunes Consommateurs (CJC).
- Sur les Maisons de Santé Pluri-professionnelles de Nailloux et Pins-Justaret, via les « Microstructures Médicales Addiction » (MSMA).
- Via les consultations avancées.
- Via les actions de sensibilisation et de formation sur les questions liées à l'addictologie.

### ❖ *Eléments quantitatifs généraux*

En 2024, **1020** personnes ont été accueillies sur le service ambulatoire, dont **566** nouvelles situations. Les personnes accueillies sont majoritairement des hommes (**74.7 %**) et la tranche d'âge la plus représentée est **30-50 ans**. Les personnes orientées par voie judiciaire représentent une part importante des accueils effectués (**22%**). Les produits à l'origine de la demande de consultation sont l'alcool (35.1%), le cannabis (20.4%), la cocaïne/crack (18.4%) et les opiacées (7.1%).

### ❖ **Focus de l'activité 2024 concernant la dimension médicale**

En 2024, le temps médical s'est élevé à 47h par semaine réparti entre deux médecins généralistes addictologues. Ces données sont néanmoins à pondérer suite à l'absence de l'une des deux médecins qui a pu être partiellement remplacée.

L'activité des médecins est répartie entre :

- **Le service ambulatoire** : temps de réunion d'équipe, consultations médicales addictologiques.
- **Le service d'hébergement thérapeutique collectif** : Centre Thérapeutique Résidentiel « En Boulou » : participation aux commissions d'admissions, suivi médical des résidents et temps de réunion d'équipe.
- **Le service d'hébergement thérapeutique individuel** : participation aux commissions d'admission, suivi médical des patients sur les appartements thérapeutiques.

Le temps d'Infirmier représente 35h par semaine sur le service ambulatoire réparti sur 5 jours (inchangé par rapport à 2023).

Lors des consultations, les états somatiques et psychiatriques des personnes sont également explorés. Les pratiques de Réduction des Risques et des Dommages (RdRD) prennent une place croissante dans les consultations médicales : conseils oraux, délivrance de NALOXONE (sous forme de spray nasal ou injectable), délivrance de documentation et de matériel de consommation. Les principes de RdRD sont appliqués aux produits licites et illicites ainsi qu'aux conduites addictives sans produits.

De manière globale sur le CSAPA, les comorbidités psychiatriques sont toujours aussi présentes et l'accès aux soins psychiatriques ambulatoires privés ou publics difficile. Cette dimension amène le CSAPA à prendre en charge et accompagner les pathologies psychiatriques des usagers, à assurer les soins psychiatriques et parfois, à être à l'origine d'hospitalisations sous contrainte. L'équipe médicale repère toujours un besoin croissant d'hébergement alternatifs avec un seuil adapté aux situations des usagers en grande précarité sanitaire, psychique et sociale (type Un Chez Soi D'abord). Nous notons une majoration du repérage de patients présentant des NEURO ATYPIES avec difficultés d'accès aux soins spécifiques (psychiatriques pour confirmations diagnostiques et initialisations de traitements, remédiations cognitives, en particulier pour les patients présentant des TDAH).

L'équipe médicale du CSAPA se retrouve en situation de dépistage de maladies chroniques graves, en particulier de maladies cancéreuses. Cette situation, en lien direct avec les difficultés d'accès aux soins de 1ers recours, amène l'équipe médicale à faire des annonces diagnostiques de maladies graves, chroniques et à accompagner les usagers vers les dispositifs de soins adaptés. Pour étayer ces prises en charge, l'équipe médicale s'appuie sur les dispositifs de soins libéraux, et sur les plateformes d'appui et de soutien à la coordination de soins : DAC 31, e-care, infirmiers libéraux...

Les addictions représentant un frein à l'accès aux soins (y compris pour les soins somatiques), les situations addictologiques complexes nécessitent un étayage de soins à domicile et un travail en réseau (IDE libéraux psychiatriques, appui sur les dispositifs de droit commun type SAVS, SAMSAH, Hôpitaux de Jour...). Un lien de collaboration avec les médecins conseils de la CPAM a pu se recréer, afin d'accompagner au mieux les situations addictologiques les plus complexes (protocoles de soins établis pour les addictions les plus sévères).

L'année 2024 a été marquée par l'interruption brutale d'activité d'un médecin généraliste Toulousain ayant une file active majoritaire de patients sous TSO et PREGABALINE. Cet épisode a conduit les acteurs des structures addictologiques Toulousaines à se réunir afin de trouver des stratégies pour assurer la continuité des soins de ces patients. Des plages de consultations sans rendez-vous ont été ouvertes et un protocole d'urgence de prise en charge des patients sous PREGABALINE a été créé afin d'uniformiser les pratiques. Au CSAPA ARPADE, 50 patients ont été reçus dans contexte par l'équipe médicale et ce, sans majoration de moyens.

---

L'implication du CSAPA dans les actions de RDRD reste très présente :

- **Combustion** : distribution de matériel de vaporisation cannabis et de cigarettes électroniques.
- **Risques liés aux produits** : poursuite de propositions d'analyses via le dispositif SINTES, communication des messages d'alerte auprès des usagers.
- Comme constaté depuis plusieurs années, la demande de matériel RDR est croissante, le plus significatif étant le matériel délivré pour consommer du crack. La quantité de matériel est stable entre 2023 et 2024.

→ **Aspects quantitatifs :**

- **Activité médicale** : 30 % de la file active du service (maintenue stable malgré une amputation de temps médical lié au non-remplacement d'un des 2 médecins pendant 5 mois).
- **Activité TSO** : 50% de la file active médicale. 60% de prescription de METHADONE. Nous notons un retour d'usagers d'héroïne de rue avec augmentation de demandes d'initialisation de METHADONE.
- 80% des patients suivis présentent une **comorbidité psychiatrique sévère**.
- Persistance du partenariat avec Dr Toulemonde pour les accès aux soins gastro-entérologiques (sevrages hospitaliers, dépistages de complications gastro entérologiques et soins des Hépatites C pour les patients ne relevant pas du parcours simplifié).
- **Consultations gynécologiques** (Dr. CADIERGUES) : 15 actes dans l'année dont certaines patientes revues dans son cabinet de médecine générale pour des soins complémentaires.
- **Activités dépistages** : plusieurs membres de l'équipe sont formés à la réalisation de Tests Rapides d'Orientations Diagnostiques (TROD) Hépatite C Hépatite B et VIH. Ceux-ci sont proposés aux usagers du CSAPA.

Deux demi-journées "DEPISTAGES" en partenariat avec la COHEP ont été proposées sur le CSAPA, proposant TRODS et dépistage FIBROSCAN.

- **Enseignement/ Formation** : l'équipe médicale intervient sur le module d'addictologie dans le cadre de la formation des Internes de médecine générale (Département Universitaire de Médecine Générale DUMG et dans le cadre du Diplôme Universitaire d'Addictologie Clinique du CHU (Module sur le rôle du médecin en CSAPA associatif).

Par le biais de cette activité, le CSAPA est repéré comme terrain de stage des Internes de médecine générale, professionnels participant au Diplôme Universitaire.

→ **Particularités 2024 :**

- Mise en place d'un temps dédié à la coordination médicale.
- Conventions partenariales avec la clinique de Montberon (HDJ et HC).
- Participation à des formations : journée de la Fédération Addiction, formation cocaïne Fédération Addiction.
- Maintien de l'activité de la médiatrice pair au sein de l'équipe qui permet d'améliorer l'offre de soins.

---

→ **Perspectives :**

- Extension de l'offre de dépistage des hépatopathies par l'accès au fibroscan.
- Construction d'une transversalité médicale/paramédicale entre des services ambulatoires et hébergements thérapeutiques et plus largement sur l'association.
- Parfaire le partenariat avec le réseau de soins de 1<sup>er</sup> recours, le réseau spécialisé en addictologie, en psychiatrie.

❖ **Focus de l'activité 2024 concernant l'accompagnement des femmes**

Suite à une réflexion menée en 2023 avec les personnes accompagnées par le CSAPA, une proposition a été faite d'envisager des groupes de parole à destination des femmes sur notre service avec pour objectif de :

- Permettre aux femmes qui craignent la stigmatisation d'avoir un espace de parole spécifique pour pouvoir discuter plus librement.
- Permettre aux femmes accompagnées par le CSAPA de ne pas se sentir seules dans leurs difficultés

Cette proposition vient se rajouter à un travail sur l'accompagnement spécifique du public femme qui a pu par exemple, susciter la mise en place de consultations gynécologiques.

Un espace de discussion spécifiquement réservé aux femmes a donc été créé en janvier 2024. Il a donné lieu à 7 rencontres de 2h avec entre 2 et 6 participantes à chaque séance. 10 femmes y ont participé entre une et 6 fois.

Globalement, le retour des participantes a été plutôt positif. Les échanges ont pu concerner des sujets variés : les consommations, le regard de la société sur les femmes, les violences subies, mais également les ressources de chacune, leurs envies, leurs souhaits, etc.

Nous notons néanmoins que le groupe a eu du mal à se dynamiser après une coupure souhaitée pour l'été. Les raisons semblent variées. Chaque participante a son parcours avec des hauts et des bas, des reprises d'activités professionnelles ou des moments difficiles à passer. De même, les professionnelles ont pu manquer de temps parfois pour bien organiser les séances, rappeler les dates, rediscuter en équipe des orientations.

Pistes de réflexions :

- Pour une meilleure visibilité des groupes, il a été proposé de les organiser tous les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois (au lieu de toutes les 3 semaines).
- Nous souhaitons aussi faire un point avec les femmes qui ont participé au groupe au moins une fois pour évaluer leurs ressentis et leurs souhaits pour la suite.
- Nous envisageons également de nous rapprocher d'autres CSAPA et structures qui proposent des accompagnements ou accueils spécifiques pour les femmes pour enrichir nos réflexions mutuelles et adapter au mieux nos propositions.

---

## ❖ **Focus de l'activité 2024 concernant les ateliers collectifs**

### → **Présentation et objectifs**

L'atelier collectif a débuté en avril 2023 à la suite d'un retour de questionnaires proposés aux personnes reçues sur le service. Impulsé par l'animatrice paire et la psychologue en stage de fin d'étude, cet atelier a été imaginé à partir d'un thème choisi chaque mois par les participants, support à expression artistique. Trois principes perdurent depuis les débuts de l'atelier collectif : la tenue régulière de ceux-ci (trois mardi après-midi par mois de 14h30 à 17h), la libre participation des personnes sur simple inscription et la co-construction. Depuis septembre 2023 trois professionnelles accompagnent ce collectif en alternance.

En lien avec l'évolution du projet, les ateliers se déroulent à présent dans un lieu extérieur au service, à l'espace culturel de l'espace Bonnefoy.

### → **Eléments quantitatifs**

Notons qu'en lien avec des changements de service (déménagement, congés longs...), nous avons constaté une légère irrégularité dans la dynamique des ateliers.

Nous constatons une diminution des personnes inscrites, avec une moyenne de 7 participants par séance. Nous comptabilisons sur l'année 2024, 494 inscriptions pour 218 participants.

Malgré une baisse des participants, les ateliers collectifs restent un espace investi, repéré et ressource pour les personnes inscrites dans une démarche de soin.

### → **Eléments qualitatifs**

La régularité des rencontres et des professionnelles accompagnant ce collectif est repérant pour les participants mais aussi pour l'équipe du CSAPA.

Les ateliers collectifs permettent d'amener un outil complémentaire dans l'accompagnement des personnes ainsi que des allers-retours entre individuel et collectif. Néanmoins, nous constatons que le lien entre l'individuel et le collectif afin de renforcer le projet individuel tant à être renforcé. C'est pour cela que nous avons évolué en inscrivant sur le logiciel Eo, des annotations sur l'ensemble des participants, associées à une appréciation générale de l'atelier.

Par son principe de libre adhésion (sur simple inscription après rencontre avec le service), notons que les ateliers du mardi après-midi permettent de favoriser la transversalité de différents services et différents dispositifs que sont l'ambulatoire, les ATR et le CTR.

Comme attendu dans les objectifs de départ, la libre participation et la co-construction ont permis à cet atelier de devenir un vrai support d'expression pour les participants d'une part. D'autre part, cet outil permet de favoriser l'affirmation de chacun devenant force de proposition pour faire évoluer ce dispositif. Pour exemples, choix des thématiques, évolution des ateliers d'expression artistique vers une diversification des médias utilisés (débat-parole ; sorties – lien social, ...), mise en place d'ateliers co-animés autorisant les participants à s'essayer à une place d'animation et proposition de mise en place d'une charte et d'un guide explicatif propre aux ateliers, de la part des participants.

### → **Perspectives :**

- Encourager et accompagner les initiatives du groupe
- Renforcer le lien entre prise en charge individuelle et collective en lien avec les projets de soins personnalisés.
- Favoriser de l'ouverture culturelle sur l'extérieur
- 

## ❖ **Focus de l'activité 2024 concernant les consultations familiales**

Depuis décembre 2023, l'assistante sociale du CSAPA a validé sa formation de thérapeute familial d'orientation systémique. Cela a amené l'équipe à faire le point de manière plus globale sur l'accompagnement de l'entourage et des familles sur le CSAPA.

---

L'entourage peut bénéficier d'un accompagnement individuel s'il le souhaite sur le CSAPA ou peut être réorienté vers des professionnels extérieurs si cela paraît plus adapté. Il est également proposé des rdvs avec la famille dans le cadre des accompagnements des personnes qui ont des difficultés addictives lorsque cela paraît pertinent pour aider la personne accompagnée et sa famille à mieux se comprendre et à avancer dans leurs objectifs. Les professionnels du CSAPA ont donc envisagé de créer un outil complémentaire dans les accompagnements proposés à travers des consultations familiales d'orientation systémique.

L'addiction peut affecter les relations entre les membres d'une famille (ou d'un couple), tout comme les relations familiales ont une influence sur l'addiction. Les consultations familiales proposées par le CSAPA s'adressent donc aux familles et aux couples qui souffrent de cette situation et souhaitent bénéficier d'un espace spécifique pour en discuter et chercher des solutions ensemble.

Un créneau spécifique est réservé pour ces consultations les lundis de 14h à 19h. Les consultations sont menées par une thérapeute familiale formée à l'approche systémique seule ou en co-thérapie avec un éducateur spécialisé qui termine cette même formation.

Sur l'année 2024, cela correspond à 19 rencontres pour 9 familles ou couples. Les orientations vers ces consultations ont été faites par le service ambulatoire (5), le service des ATR (3) et les CJC (1).

Les familles ont été rencontrées de 1 à 5 fois. 5 de ces accompagnements sont terminés soit parce que cela ne correspondait pas à ce que la famille souhaitait travailler, soit parce que la famille est allée au bout de ce qu'elle souhaitait y travailler. 4 de ces accompagnements sont en cours.

Globalement, il a fallu plusieurs mois pour travailler la manière dont l'équipe souhaitait s'emparer de cette nouvelle compétence dans l'intérêt des personnes accompagnées et de leurs familles. Les créneaux spécifiques d'accompagnement ont pu se mettre en place en fin d'année créant une meilleure visibilité et permettant de l'ancrer plus fortement dans l'existant.

Les familles semblent petit à petit s'emparer de cette possibilité qui peut prendre la forme d'un simple rdv d'évaluation pour mieux comprendre ce que cette approche peut apporter dans leurs relations ou d'un réel accompagnement sur plusieurs rdvs.

Nous souhaitons donc essayer de développer de manière plus importante les consultations familiales en 2025.

### **❖ Focus de l'activité 2024 concernant la sensibilisation et formation sur les questions liées aux addictions**

Plusieurs sollicitations d'acteurs nous sont régulièrement adressées pour délivrer des actions de sensibilisation et formation sur les questions liées aux conduites addictives, avec ou sans produits ; de réduction des risques et des dommages ; de la prévention des conduites à risques ; du numérique et des écrans.

Le CSAPA peut y répondre ponctuellement, en fonction de ses moyens actuels, dans le cadre de ses missions de prévention et d'information.

#### **Actions de sensibilisations et de formations réalisées par Eric Gautier en 2024 :**

##### **- CD 31 : Sensibilisation « Addictions aux écrans »**

MDS Saint-Jean : 5 mars de 9h à 12h. 20 personnes (AS, référentes ASE, PMI)

MDS Balma: 12 mars de 13h30 à 16h30. 20 personnes (AS, référentes ASE, PMI)

CAD St Gaudens : 19 mars de 9h à 12h. 30 personnes (AS, référentes ASE, PMI)

Muret : 29 mars de 9 h à 12h. 15 personnes (AS, référentes ASE, PMI)

---

- **France Bleu Occitanie**

Enregistrements de vignettes sonores sur la thématique des usages abusifs des écrans : 20 mars 2024.

Participation à la matinale « Déconnecter des écrans » 5 avril 2024.

Participation à la matinale « Journée internationale du smartphone » : 29 août 2024.

- **SIMPPS Université Jean Jaures « Séance d'initiation à l'addictologie »**

5 mars 2024 : Groupe de travail Université Toulouse Capitole, 25 personnes (Responsables vie étudiante, service médical des étudiants, chargés d'enseignements, représentants des associations étudiantes...).

18 juin 2024 : Groupe de travail Université Toulouse Jean Jaurès, 30 personnes (Etudiants).

- **Congrès Fédération addiction 2024 :**

Présentation, en collaboration avec Hortense Chiarelli, du projet de consultations avancées en CHRS.

- **Invitation et participation à la journée régionale IDF de la FAS pour une table ronde :**

Réduction des risques et lutte contre l'exclusion dans les secteurs de l'accueil, l'hébergement et l'insertion par l'activité économique. 7 novembre 2024.

- **Invitation et participation à la journée inter-CHRS de Toulouse avec Etienne Thiron sur le thème de la réduction des risques en CHRS. 11/12/2024.**

- **FAS Occitanie « INSERTION ET ADDICTIONS Rôle et position des professionnels confrontés aux conduites et aux consommations de substances psychoactives dans les SIAE » :**

28-29 octobre et 5 novembre : Lieu : Labastide- Murat, Lot (46), 10 personnes (Conseillers en insertion professionnelle, chargé de mission, directrice chantier insertion et association intermédiaire).

Nous souhaitons maintenir cette activité en 2025 et penser également à son développement dans les années à venir.

- ❖ **Principales perspectives 2025**

- Nous avons pu constater que la mise en place de temps dédiés à l'expression (besoins, projets, ...) des personnes accueillies (environ une fois par mois) ne se suffisait pas à elle seule, notamment en raison des modalités d'accueil en ambulatoire. En revanche, le fait de prévoir et d'afficher une thématique ou un ordre du jour semble faciliter la participation et l'investissement de personnes accueillies. Le réaménagement des locaux à venir, et l'aménagement de l'espace d'accueil est, entre autres, un point sur lequel les personnes seront invitées à participer activement.
- Les travaux réalisés vont nous permettre de transformer ce qui était une salle d'attente, en espace d'accueil. L'objectif est de faire de ce lieu un espace plus

---

chaleureux, plus convivial et potentiellement plus interactif, permettant de recevoir plus facilement des personnes qui seraient de passage sur le service sans forcément avoir un RDV. Nous étudions la possibilité, pour des personnes accueillies qui le souhaiteraient, de pouvoir d'une certaine façon participer à l'animation de cet espace d'accueil.

- Actualisation du règlement de fonctionnement : il nous semble important d'actualiser notre règlement de fonctionnement qui manque de précisions concernant des réalités auxquelles nous sommes confrontés dans nos pratiques (par exemple, clarifications dans le règlement de fonctionnement concernant la possibilité de consommer de l'alcool au sein du service).
- Concernant le CHRS Riquet, une stabilisation de l'effectif de l'équipe permet un travail plus en continuité qui devrait se poursuivre sur l'année 2025. Nous continuons les temps de travail communs à raison d'une fois par mois environ. Soit sous la forme d'une réflexion commune autour de certaines situations qui questionnent l'équipe, soit sur des thématiques précises « addicto » lorsque l'équipe identifie un besoin ou un intérêt pour une certaine question.
- MSMA : L'expérimentation a montré l'intérêt des professionnels et des patients pour ce dispositif. Après une période de transition les MSMA vont se pérenniser pour se déployer dans le droit commun à partir de mi 2025.

## CSAPA: CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)

### ❖ *Présentation et objectifs*

Les consultations pour jeunes consommateurs sont au cœur de la stratégie de prévention et d'accompagnement des jeunes face aux conduites addictives.

#### → **Objectifs**

- Apporter une réponse aux demandes des jeunes (et de leur entourage) en difficultés avec des consommations de produits psycho actifs (licites et illicites) mais aussi aux pratiques sans produits (internet, jeux de hasard et d'argent).
- Prévenir les pratiques associées aux consommations.
- Prévenir et prendre en charge les usages nocifs.
- Améliorer l'information sur les risques associés aux consommations de produits licites et illicites.

#### → **Publics**

- Jeunes de 12 à 25 ans.
- Entourage : parents, familles, amis.
- Professionnels accompagnants, de 1<sup>ère</sup> ligne.

#### → **Missions (cahier des charges)**

- Proposer des rencontres sur la question des consommations de produits psychoactifs et des pratiques addictives sans produit.
- Favoriser une évaluation partagée de la situation des jeunes et un diagnostic de l'usage nocif.
- Offrir une information et un conseil personnalisé et particulièrement aux usagers à risques.
- Offrir une prise en charge brève aux jeunes ayant un usage nocif et proposer, si nécessaire, orientation (à partir de ressources internes ou externes).
- Offrir une information, une écoute, un soutien aux parents et à l'entourage et proposer un accueil conjoint (jeunes et parents ou entourage).
- Susciter la motivation à la réflexion et au changement en matière de comportements de consommation.
- Être accessible (horaires adaptés au public visé, formalités d'accès réduites au minimum, etc.).
- Diffuser régulièrement l'information sur la consultation et ses modalités pour le fonctionnement aux partenaires (structures accueillant les publics) et les services agissant dans le champ des drogues, de l'alcool, du tabac, de l'addiction et de la santé mentale.

## 1. La consultation pour jeunes consommateurs et entourage au Point Ecoute

### ❖ *Données quantitatives*

- 57 jeunes ont sollicité la CJC située au Point écoute (38 hommes, 17 femmes et 2 personnes non genrées).
- 11 parents : seuls ou en pré entretien pour leur enfant ou durant l'accompagnement avec celui-ci.
- Soit 310 rdvs posés pour le public jeune.

### ❖ *Données qualitatives*

Fonctionnement de la CJC : Sur l'exercice 2024, le temps de psychologue a augmenté à hauteur d'un 0,5 ETP, ce qui permet d'accroître les créneaux de consultation et donc le nombre de consultants. Comme l'an passé, le public jeune est pour la majorité orienté par les partenaires historiques du Point écoute : ceux de l'éducation, de la formation, de l'insertion, de la Santé, de l'éducation spécialisée, de la protection de l'enfance.

Le public jeune : L'exercice 2024 met en avant l'augmentation de jeunes dont la santé mentale est très fragile, associée à un refus de recourir à une réponse spécialisée du droit commun/pédopsychiatrie. Une grande partie d'entre eux décrivent un parcours où la consommation a pu un temps apaiser ou masquer des symptômes encombrants (sensation de déréalisation, trouble anxieux généralisé, dépression...). A visée d'automédication dans un 1er temps, leur consommation n'a plus suffi. Cela n'est donc pas anodin qu'une grande part des jeunes poussent la porte de la CJC à 17 ans : rupture avec le système scolaire, risque de rupture avec la famille, rupture avec l'entourage amical... De plus, l'accessibilité des produits (livraison de produits psychoactifs, commandes sur Snap...), la démocratisation de la cocaïne et l'augmentation du taux de THC dans le cannabis (45% dans certains produits) majorent leurs difficultés psychiques.

Une récente étude de l'OFDT, à travers cinq vagues de l'enquête ESCAPAD, confirme notre constat. Les consommateurs réguliers de cannabis présentent aujourd'hui une santé mentale moins favorable qu'il y a 15 ans. Divers mécanismes potentiellement complémentaires peuvent expliquer ces observations, tel qu'un retentissement plus délétère sur la santé mentale d'un cannabis plus fortement concentré en THC.

Notre difficulté a été (et reste) pour ce public à risque, présentant des tableaux comorbides, de ne pouvoir orienter vers des psychiatres addictologues.

### L'entourage :

Les préoccupations relatives aux difficultés de consommation amènent à nous des familles, elles aussi en quête d'aide, à un moment où la répétition d'échecs sociaux et scolaires/professionnels chez leur enfant viennent ré-interroger le lien familial et l'attitude éducative.

Il leur est proposé systématiquement un espace d'écoute différencié avec un intervenant du PE, il est alors question d'une proposition d'un soutien à la parentalité.

Les entretiens avec l'entourage ont pour but :

- \* d'attribuer du sens aux situations
- \* de rétablir des liens et de la communication
- \* de comprendre la place de chacun

### Mise en place de matériel RdrD/ Tabac : la question de l'âge de notre public :

En lien avec le Service Ambulatoire, du matériel de RdrD est mis à disposition, des cigarettes électroniques et des fioles de liquide ont été mises en place au sein de la CJC en début d'exercice. Néanmoins, les mineurs ne peuvent en bénéficier, ce qui nous questionne puisque ce sont des outils

---

qui répondent au principe de santé publique visant à réduire les conséquences et les dommages induits par le tabac.

❖ ***Perspectives pour 2025***

- Intégration au réseau CAPS (Réseau sur les cyberaddictions sexuelles/Hôpital Marmottan). Nous estimons que cette problématique est minorée... puisque peu interrogée. La psychologue a intégré ce réseau afin de bénéficier d'apports et d'échanges de pratiques (réunion en visio tous les deux mois).
- Consolidation de la mise en place de matériel de RdRD et échanges de pratiques CJC/PE.

2. La consultation pour jeunes consommateurs à l'EPIDE

❖ ***Données qualitatives***

Ces jeunes cumulent des problématiques diverses et leur situation sociale est très souvent compliquée. Les mineurs ont peu de recul sur leur consommation : ils utilisent la fonction auto thérapeutique des produits. Concernant le public majeur, la régulation de la consommation et la réduction du tabac sont des sujets majoritairement abordés ; la fonction calmante et somnifère du produit est recherchée.

Les publics sont rencontrés en moyenne 3 à 4 fois.

La permanence CJCA (Consultation Jeunes Consommateurs Avancée) à l'EPIDE a pour avantage de toucher un public que nous ne rencontrerions pas dans un autre contexte et il nous semble nécessaire de maintenir ce partenariat. Malgré le peu de temps imparti à la CJC, la demande de consultation reste croissante.

Enfin, des orientations vers le SAS ont été travaillées, afin de bénéficier du plateau technique de l'ambulatoire.

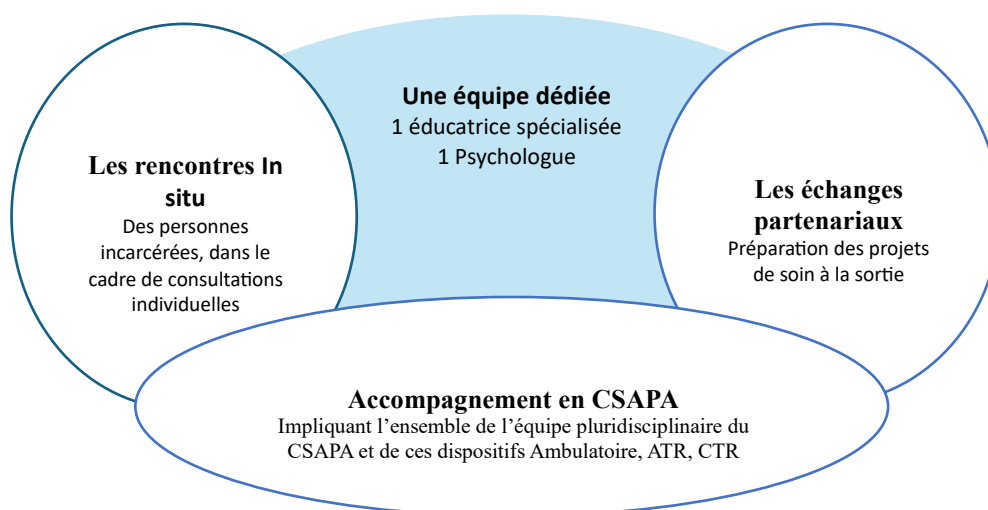
## CSAPA PENITENTIAIRE : INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES DÉTENUES OU SORTANT DE PRISON

### ❖ *Présentation du dispositif et objectifs*

Le CSAPA ARPADE intervient dans plusieurs établissements pénitentiaires en Haute-Garonne, dont la Maison d'Arrêt, la Structure d'Accompagnement à la Sortie (SAS) de Seysses depuis 2023, et le Centre de Détention de Muret (CD), dans le cadre du projet et de la convention CSAPA pénitentiaire. À la suite de la circulaire interministérielle du 26 septembre 2011 et la mise en place de CSAPA référents dans les établissements pénitentiaires chargés d'intervenir en détention, le CSAPA ARPADE intervient dans ces établissements, en partenariat avec les CSAPA Clémence Isaure et Addictions France, afin d'améliorer la continuité des soins. En 2022, ARPADE a obtenu un renforcement de moyens pour accomplir ses missions de CSAPA référent.

Concernant l'ARPADE, l'éducatrice spécialisée et le psychologue interviennent à tour de rôle dans les locaux du SMPR au sein des trois établissements précités, à raison de 4 heures par mois chacun.

Le travail s'articule autour de trois temps :



### ❖ *Éléments quantitatifs généraux*

Durant l'année 2024, nous avons rencontré 65 personnes parmi les 87 personnes orientées vers l'éducatrice et le psychologue par le SMPR de la maison d'arrêt et la Structure d'Accompagnement à la Sortie de Seysses et par le centre de détention de Muret. Le public est majoritairement masculin, en rupture de lien social, familial et rencontrant des problèmes autour de l'accès au logement avec une problématique addictive.

---

Dans le cadre de ces orientations, 5 femmes ont été rencontrées sur le quartier femmes du centre pénitentiaire. Nous notons une légère baisse par rapport à l'année dernière.

→ **Centre de détention :**

Sur le centre de détention, nous dénombrons 11 interventions sur l'année 2024. 10 personnes ont été orientées. Parmi elles, 7 ont été rencontrées tout au long de l'année et sur 40 rendez-vous programmés, 28 entretiens ont été honorés. Le public rencontré au centre de détention est uniquement masculin.

Le nombre d'orientations est sensiblement le même que celui en maison d'arrêt. Les peines étant plus longues, les modalités d'accompagnement diffèrent. Effectivement, ce sont souvent les mêmes personnes que nous revoyons, avec qui nous travaillons un projet de soins à l'intérieur des murs. C'est pour cela que ce sont les 7 mêmes personnes que nous avons pu accompagner et accompagnons en fonction des besoins spécifiques au centre de détention de Muret.

→ **Service d'accompagnement à la sortie (SAS):**

Concernant la nouvelle action sur la SAS, le psychologue en charge de cette intervention a assuré 11 permanences durant l'année 2024. 28 personnes ont été rencontrées avec 40 rendez-vous honorés et 6 rendez-vous non honorés. 8 personnes ont été rencontrées au CSAPA à leur sortie d'incarcération.

→ **SMPR de Seysses :**

L'éducatrice en charge des entretiens et du travail partenarial en interne et en externe a réalisé 11 permanences. Elle a rencontré 30 personnes et a réalisé 35 entretiens. La mise en place du parcours de soin doit se faire en concertation avec le patient et avec les professionnels ayant déjà actionné certaines démarches sociales, médico-sociales et sanitaire. Le temps de préparation à la sortie est variable mais nécessite de travailler rapidement sur les orientations de soin et d'hébergement car les délais sont longs pour accéder aux dispositifs.

→ **Bilan général :**

Durant l'année 2024, l'ensemble des permanences ont été assurées par les intervenants en milieu carcéral.

- Sur le SMPR et le centre de détention, nous avons comptabilisé en 2024 un total de 87 rendez-vous parmi lesquels 63 ont été honorés. Les rendez-vous et orientations ont été en hausse par rapport à l'année 2023.
- Sur la Structure d'Accompagnement à la Sortie, nous comptabilisons 40 entretiens honorés et 6 rdvs non honorés. Trois permanences supplémentaires ont été réalisées et nous ont permis de rencontrer plus de personne qu'en 2023. Les orientations étant pensées et préparées en amont par l'équipe de la SAS, notre intervention est repérée et repérante pour les personnes détenues qui sont prises en compte dans leurs demandes et dans l'élaboration de leurs parcours de soins. La liste des personnes rencontrées est transmise par le psychiatre et la secrétaire médicale en amont des permanences.

## L'accompagnement en CSAPA, à la sortie

Les rencontres durant l'incarcération ont permis pour les personnes de créer ou de maintenir un lien et de repérer une équipe qui pourrait les accompagner à la sortie. Nous rencontrons des personnes déjà suivies par un service d'ARPADE (ATR, CTR, PAEJ ou ambulatoire). Nos rencontres visent à la continuité des soins avant pendant et après la sortie.

Au total, 17 personnes ont été reçues à la sortie d'incarcération et ont bénéficié d'un suivi. Notons que dans le cadre des obligations de soins, des personnes sortant d'incarcération viennent, sur orientation ou non, rencontrer les différents intervenants du CSAPA. Nous ne pouvons pas comptabiliser précisément si ces personnes viennent sur orientation ou de manière spontanée. De plus, ces personnes ne rencontrent pas forcément les deux intervenants qui interviennent sur le dispositif du CSAPA pénitentiaire.

Parmi les personnes rencontrées sur le CD et le SMPR, 11 sont venues lors de leur sortie d'incarcération en 2024.

Parmi les 28 personnes rencontrées sur la SAS, 8 ont été rencontrés sur le CSAPA par un ou plusieurs intervenants. Un tiers des personnes connaissent le CSAPA ambulatoire et l'intervention en détention a permis une reprise de contact.

Le suivi à la sortie mobilise l'équipe en termes de temps et de personnel (médecin, infirmière, psychologue, éducateur, assistante sociale...) pour travailler sur différents points.

Orientations proposées	Nbr de personnes
Prise en charge médico-psycho-sociale et ouverture de droits	60
Relais médicaux et relais traitements de substitution	8
Relais avec le Centre Thérapeutique Résidentiel	8 <i>dont 2 en cours d'admission</i>
Relais avec les Appartements Thérapeutique Relais	7 <i>dont 1 validée et 1 refus de la personne</i>

Chaque année, nous observons une prévalence de co-morbidités psychiatriques dans le profil des personnes reçues. Ceci nous amène à travailler et à renforcer le partenariat avec le sanitaire (la psychiatrie) et à anticiper des sorties dans des établissements médico sociaux. Cependant, les relais à la sortie de détention sont rarement mis en place faute de réponse du côté de la psychiatrie, ce qui impacte la prise en charge des personnes à leur sortie. Les capacités d'accueil en ATR, en CTR ou en SSR addictologie sont limités et le délai de prise en charge s'en trouve allongé.

Par ailleurs, nous avons été sollicités uniquement pour 5 femmes, toutes les autres interventions concernant des hommes. Pour autant, les questions d'addictologie concernent les deux sexes même s'il n'a pas la même visibilité. Cela qui nous amène donc à inventer d'autres types

---

d'interventions. C'est pour cette raison que le point fort de cette année est d'avoir ouvert deux appartements thérapeutiques relais, ciblés spécifiquement pour les femmes sortant de détention.

### ❖ *Perspectives 2025*

Ne perdant pas de vue les objectifs de départ et dans la continuité du travail amorcé, le CSAPA pénitentiaire ARPADE souhaite proposer de nouvelles modalités de prise en charge et d'accompagnement des personnes souffrants d'addiction en détention :

#### → **Parcours carcéral des femmes**

Nous constatons que les femmes usagères de drogue sont beaucoup moins nombreuses à accéder à nos structures d'accompagnement. Les représentations, associées aux stigmates constituent encore un frein dans l'accès au soin. Ainsi, l'objectif est de parvenir à lutter contre l'ensemble de ces barrières afin de toucher, sensibiliser et accompagner le maximum de femmes qui le nécessitent. D'où notre souhait de renforcer nos interventions sur le quartier femme via l'articulation du dispositif d'hébergement individuel pour femme ayant un parcours carcéral

#### → **Mise en place de temps collectif (RDR, groupes de paroles...) et réflexion sur des outils de médiation avec le théâtre forum.**

Alors que la prise en charge individuelle reste la base d'un accompagnement socio-éducatif, la prise en charge groupale en atelier, peut apparaître complémentaire, voir nécessaire dans la conception d'un projet individuel. Les activités en détention offrent aux détenus la possibilité d'évoluer dans une dynamique de groupe, basée sur le partage d'un atelier. D'autre part, la mise en place d'ateliers permettra d'informer et prévenir sur la réduction des risques liés à l'usage récréatif de l'usage des drogues. Cette prise en charge collective pourrait éventuellement être pensée et animée avec les partenaires (SMPR ou d'autres CSAPA).

#### → **Partenariat**

Faire perdurer la qualité partenariale en interne et en externe afin de faciliter les liaisons entre structure pour fluidifier le parcours de soin. Le travail de liaison avec les équipes médico-sociales des dispositifs de l'UFA vise à adapter au plus près nos propositions de soin auprès des patients. Plus nous pouvons travailler de concert, plus notre action trouve une cohérence avec les personnes accueillies. Il nous faut donc :

- Maintenir et organiser des temps de rencontre dans le cadre du co-dir et du co-tech pour affiner les orientations et améliorer les prises en charge. Articulation SAS et travail avec SPIP...
- Elargir les partenariats avec les lieux d'hébergement pour éviter au maximum les sorties sans solutions afin d'éviter les allers retours en incarcération inhérents aux personnes marginales vivant à la rue.

## CSAPA : MICROSTRUCTURES

### ❖ *Présentation et objectifs*

Le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de l'association ARPADÉ, met à disposition de deux Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) de la Haute-Garonne des professionnels de son équipe :

- Tous les mardis, une psychologue et un travailleur social en alternance à la MSP de Nailloux.
- Un mardi sur deux, un éducateur spécialisé et un lundi sur deux, une psychologue depuis le mois de septembre à la MSP de Pins-Justaret.
- Le temps de présence sur sites est en moyenne de huit heures par interventions.
- Le temps de travail hors permanence est au minimum de deux heures/semaine. Une réunion de coordination professionnelle (RCP) est organisée en moyenne tous les trois mois.

Ces professionnels sont à la disposition des médecins et des personnels de santé de la MSP, pour échanger et rencontrer des patients en situations complexes liées aux addictions. Ils proposent ainsi une possibilité d'accompagnement pluriprofessionnel en appui du suivi médical.

Le médecin traitant assure le suivi médical des personnes appartenant à sa patientèle présentant des conduites addictives, décide de l'inclusion des patients dans la MSMA avec la psychologue et/ou le travailleur social. Le patient est ensuite suivi selon ses besoins par la psychologue et /ou le travailleur social.

### **Les objectifs des microstructures addictologie :**

1. Faciliter au sein de la MSP la prise en compte des problématiques addictives et développer une pratique et une culture commune.
2. Faire bénéficier d'une meilleure accessibilité à un accompagnement spécialisé et pluridisciplinaire aux patients des maisons de santé.
3. Amener les patients en soins primaires à mieux appréhender leurs problèmes d'addiction et les difficultés sociales et psychologiques associées.

### ❖ *Données quantitatives*

**Activité et file active 2024 pour la MSP de Nailloux :**

- 
- Nombre de personnes rencontrées : 54 (dont 29 nouvelles situations)
  - 307 ont entretiens réalisés (114 entretiens psychologiques et 193 entretiens sociaux) avec un taux de présence aux rendez-vous de 77%
  - 4 RCP ont été organisées
  - Nous continuons comme chaque année à proposer à l'entourage un espace d'informations et de partage avec le patient concerné.

#### **Caractéristiques des personnes accueillies à la MSMA de Nailloux :**

- Genre : 35 % Femmes (19) et 65% hommes (35)
- Age : la tranche d'âge la plus représentée, tant chez les hommes que chez les femmes est située entre 35 et 55 ans
- Parmi les personnes ayant renseignées leurs habitudes de vie, 51 % vivent en couple et 49 % vivent seules
- 72 % des conduites liées à l'alcool sont à l'origine de la démarche

#### **Activité et file active 2024 pour la MSP de Pins-Justaret :**

- Nombre de personnes rencontrées : 39 (dont 19 nouvelles situations).
- 373 entretiens réalisés (200 pour la psychologue et 173 pour l'éducateur) avec un taux de présence aux rendez-vous de 88%
- 4 RCP ont été organisées
- Nous continuons comme chaque année à proposer à l'entourage un espace d'informations et de partage avec le patient concerné

#### **Caractéristiques des personnes accueillies :**

- Genre : 46 % de femmes (18) et 54% hommes (21)
- Age : la tranche d'âge la plus représentée, tant chez les hommes que chez les femmes est située entre 35 et 55 ans
- 49% des personnes vivent en couple et 51% vivent seules
- 58 % des conduites liées à l'alcool sont à l'origine de la démarche

#### **❖ Données qualitatives**

#### **→ Impact sur la qualité de vie des patients :**

Le contexte d'accueil au sein de la maison de santé est facilitant pour le public car il déstigmatise la démarche. Cela est d'autant plus valable pour les femmes qui accèdent plus facilement aux soins en microstructures qu'en CSAPA. La crainte de la stigmatisation est moindre puisqu'elles sont reçues dans un dispositif inscrit dans le droit commun (le dispositif s'intègre dans le droit commun en 2025 après plusieurs années d'expérimentation).

Ainsi, les microstructures permettent de maintenir la dynamique d'action et de réflexion en étant soutenu, encouragé, déculpabilisé et mieux informé et permettent également d'accueillir l'entourage de personnes concernées par des conduites addictives.

---

→ **Impact pour les professionnels :**

La complémentarité des regards sur les situations complexes permet une meilleure compréhension de la situation globale du patient et rompt l'isolement que les professionnels peuvent connaître dans leur pratique.

De plus, les médecins des maisons de santé peuvent bénéficier des compétences et ressources d'une structure type CSAPA et enrichir de ce fait, leur pratique quotidienne. Pour les professionnels des CSAPA, les interventions en maison de santé leur permet de rencontrer un public qui ne se présente pas en CSAPA et de bénéficier d'une collaboration plus rapprochée avec la médecine de ville.

❖ ***Perspectives pour 2025***

- Maintien de l'activité des microstructures avec passage du dispositif dans le droit commun
- Majorer les temps de réunion entre professionnels pour assurer une meilleure coordination des soins
- Développer des actions à destination des jeunes (type CJC)
- Travailler plus largement sur le territoire

## CSAPA : CONSULTATIONS AVANCEES

### ❖ *Présentation et objectifs*

Le dispositif de « Consultations avancées » tend vers deux objectifs :

- Soutien et accompagnement des équipes de professionnels à travers des temps de sensibilisation collective sur les thématiques des conduites à risques et conduites addictives, la réduction des risques et des dommages ainsi que sur le réseau et les parcours de soins en addictologie.
- Aller vers, en direction des publics accueillis, par le biais de rencontres individuelles sur orientation des professionnels ou sur sollicitation directe des personnes. Suite au temps de rencontre et d'évaluation de la situation des personnes réalisé sur site, est envisagé et construit une offre d'accompagnement spécifique vers un service de soin en addictologie.

Pour atteindre ces objectifs, différentes modalités d'actions sont mises en œuvre.

- Moyens engagés :
  - 0,25 ETP d'éducateur spécialisé dédié au travail avec le CHU Junod et le CHRS Antipoul
  - Des temps d'intervention du dispositif socio-éducatif du service ambulatoire dédié au travail avec le CHRS Riquet
  - Des temps d'intervention IDE ponctuellement dédié à ces partenariats
- Modalités d'actions :
  - Permanences régulières sur site (Junod et Antipoul)
  - Participation aux réunions de service des dispositifs d'hébergement
  - Participation aux réunions du service ambulatoire
  - Animation de temps collectif auprès des personnes accueillies
  - Consultations individuelles sur site, ou sur le service ambulatoire
  - Réalisation de sessions de dépistage (TROD) sur site

---

❖ **Données quantitatives**

Personnes accueillies touchées par les actions :

**CHRS Junod Croix rouge française**

- **18 personnes ont bénéficié d'un accueil et d'un accompagnement en 2024.**

**Actions menées :**

- Actions de sensibilisation de l'équipe sur les conduites addictives, les produits et la réduction des risques et des dommages. 26/03/24 et 6/04/24
- Mise à disposition de matériel de RDRD à destination des équipes de Junod ainsi qu'en direction des personnes rencontrées en individuel dans le cadre des CA.
- Permanences de 17h à 19h avec mobilisation d'Hortense Chiarelli, IDE, 1 fois par mois.
- Participations aux réunions d'équipe.
- Construction et réalisation le 24 octobre 2024 d'un projet de « journée santé » en direction des accueillis en concertation avec la direction et les équipes d'accueillants du CHRS Junod, Le CLAT et le CDV de l'hôpital Joseph Ducuing, Aides, la COHEP et la Pass du CHU.

**CHRS Antipoul CCAS Mairie de Toulouse**

- **7 personnes ont été accueillies et accompagnées**

**Actions menées :**

- Actions de sensibilisation de l'équipe sur les conduites addictives, les produits et la réduction des risques et des dommages.
- Actions de sensibilisation et de formation à l'utilisation de la Naloxone (antidote spécifique des opioïdes à utiliser en cas d'overdose) et mise à disposition de boîtes de Naloxone.
- Participations aux réunions d'équipe.

❖ **Perspectives pour 2025**

- Accompagnement à la connaissance et la mise à disposition de Matériel RDR
- Formation à l'utilisation Nalscue / Prenoxad
- Formation des équipes sur l'addictologie
- Accompagnement à la mise en place d'une convention de partenariat entre le CHRS Riquet et la vape du cœur
- Proposition à des professionnels de l'équipe du CHRS Riquet de participer à des temps de formation prévus pour l'équipe de l'ambulatoire

## CSAPA : SERVICE D'APPARTEMENTS THÉRAPEUTIQUES RELAIS (ATR)

Les appartements Thérapeutiques Relais (ATR) sont des **hébergements individuels, diffus, rattachés au centre de consultation du CSAPA** (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) SAS ARPADE. Ils constituent un dispositif d'accompagnement pour des personnes en situation précaire, dans leur démarche de soin face aux problématiques d'addiction.

L'accompagnement socio-éducatif est émaillé par des ateliers réguliers qui peuvent être coanimés avec d'autres professionnels du SAS, sur des thématiques variées, allant de l'expression à l'appropriation d'outils afin d'être acteur de sa santé au sens de l'OMS.

L'ouverture de places pour femmes avec un parcours carcéral a donné lieu à une rencontre avec Elisa Michel (DPIP) et une partie de son équipe où les points suivants ont été abordés :

- Présentation des services (Grands quartiers, SAS, MAF...)
- Echange sur l'articulation entre SPIP, SMPR et Arpade
- Rôle du SPIP : exécution des décisions de justice/évaluation des besoins criminogènes en vue d'éviter la récidive
- Projet médical du SMPR pour orientation
- Evaluation et orientation à construire et partager entre les services
- Présentation du dispositif ambulatoire d'Arpade
- Présentation de la commission « indigence »
- Présentation des dispositifs Aménagement/Placement extérieur/Hébergement

Un autre temps d'échange a eu lieu avec le SMPR portant sur l'articulation entre les deux structures pour l'orientation et l'intégration des personnes dans le cadre des projets d'accompagnement :

- Présentation des rôles et travail partenarial
- Point organisationnel dedans/dehors : point de rencontre
- Logement vs hébergement
- Retrouver une identité : demande d'insertion
- Pathologie du lien
- Question de l'enfermement dans les structures de soin
- La notion apprivoisement
- Anticipation de l'orientation => Co-évaluation => Parcours

En proposant deux nouvelles places en lien avec le parcours carcéral, les liens existants avec ce milieu, se sont renforcés et développés au-delà de la région. Le constat des difficultés d'accompagnement par le logement pour les sortants de prison est probant, notamment via la commission d'hébergement de l'établissement pénitentiaire. 20 candidatures ont été adressées au ATR en 2024 via le SMPR, montrant la possibilité d'un développement de ce type d'accueil sur les Appartements Thérapeutiques Relais.

---

## Quelques données quantitatives

---

Sur l'exercice 2024, **18 personnes** ont été accueillies et accompagnées dans le cadre d'un projet d'accompagnement thérapeutique. Elles ont bénéficié de 670 entretiens socio-éducatifs.

- **7 hommes et 11 femmes**
- **L'âge moyen se situe autour de 38 ans**

Tranche **20 à 30 ans : 3 personnes**

Tranche **30 à 40 ans : 7 personnes**

Tranche **40 à 50 ans : 6 personnes**

Tranche **50 à 60 ans : 2 personnes**

14 personnes accueillies étaient en situation de logement précaire ou SDF et 15 proviennent du département de la Haute-Garonne ou de la région. 10 viennent de leur propre initiative, 5 d'autres structures en addictologie et 3 de la justice (classement avec orientation).

➤ **Nature des ressources perçues par les personnes accueillies**

**5** étaient bénéficiaires de **l'AAH**

**6** étaient bénéficiaires du **RSA**

**2** percevait **l'allocation chômage**

**1** en attente d'une régularisation des revenus

**1** de revenus de l'emploi

➤ **Problématiques addictives à l'origine de la prise en charge**

Sur les 12 personnes accueillies,

**4** consommaient de **l'alcool**

**4** des **opiacés**

**7** de la **cocaïne**

**3** d'**amphétamines, ecstasy, ...**

**3 personnes** bénéficiaient d'un **traitement de substitution**

➤ **Durée moyenne d'accueil : 227 jours**

---

## Perspectives 2025

---

- Déploiement de la troisième place femmes avec un « parcours carcéral »
- 6 places hommes avec un « parcours carcéral »

## CSAPA: LE CENTRE THÉRAPEUTIQUE RÉSIDENTIEL (CTR)

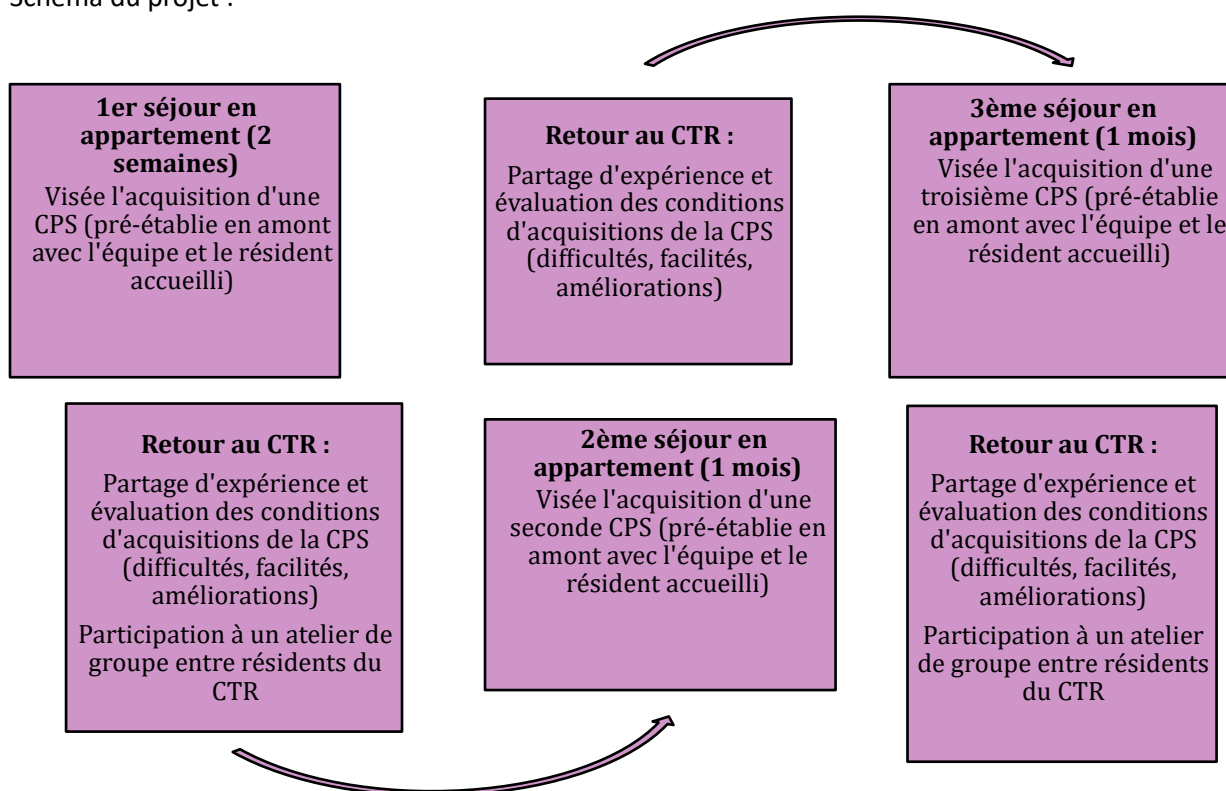
Nous accueillons des hommes et des femmes (12 places en collectif et 3 places en appartements) dépendantes aux produits psychoactifs qui, à un moment de leur parcours de vie, **souhaitent** trouver une issue à leur(s) addiction(s) et **décident** de s'engager dans une démarche personnelle de soins.

Un séjour sur le **CTR En Boulou** s'organise autour d'un « **projet personnalisé de soin** ». Celui-ci s'élabore entre la personne accueillie et l'équipe pluridisciplinaire. La durée, le contenu et les objectifs du séjour sont adaptés à chaque parcours. Le CTR propose un **accompagnement individualisé** qui s'appuie sur une **dynamique collective** et des **temps de sorties** pendant le séjour. L'accompagnement nécessite un travail important pour viser l'autonomie et la resocialisation du public accueilli.

Les entretiens éducatifs, l'accompagnement psychologique et médical ainsi que l'ensemble des ateliers proposés sur la structure, sont des appuis incontournables à la démarche de soin des personnes accueillies.

L'ARS a manifesté sa confiance et son soutien à l'association Arpade en renouvelant pour un an les trois places externalisées au CTR. L'objectif de l'offre de séjour en appartement supervisé est thérapeutique et concerne l'ensemble des résidents du CTR. Il constitue une porte d'entrée vers l'autonomie pour des résidents qui, après avoir répondu à un ensemble de critères d'entrée feront l'expérience d'un appartement supervisé sur un séjour donné. Les séjours séquentiels constituent des temps transitionnels, à visée d'autonomisation à travers une expérience située entre « le dehors et le dedans du CTR ».

Schéma du projet :



---

### **Evaluation qualitative :**

Les réflexions, échanges, constats chemin faisant entre professionnels et personnes accueillies, ont nécessité des éclaircissements quant au projet initial et la « pair-aidance », cette notion devant s'inscrire dans une temporalité plus large et un constat des enjeux qu'elle génère dans le parcours de soin et son appropriation, son inscription dans le temps de séjour. La modélisation de ses attendus n'est pour l'instant pas possible au regard des particularités psychiques de chacun, de sa confrontation à l'autre dans l'accueil, un accueil qui peut révéler des écueils par la charge ou l'engagement nécessaire dans la projection à satisfaire à une demande institutionnelle.

Les séjours en 2024 ont tous eu lieu entre personnes qui se sont connues au CTR, ce qui nous a montré des objectifs ou des motivations singulières, pour certains sans que cela soit appuyé sur un relationnel, mais une demande de « prise d'air » ou de facilité pratique pour des démarches. Chaque séjour a ses particularités.

Nous sommes confrontés également à la nécessité pour les nouveaux arrivant, d'un temps de sécurisation environnementale et de réinsertion « micro-sociétale », avant de se saisir de ce dispositif. Par ailleurs, certains choisissent de se tester en dehors de ce dispositif.

### **Quelques données quantitatives :**

25 personnes ont été accompagnées en 2024, 19 hommes et 6 femmes, dont 12 nouveaux résidents. 60% viennent de leur propre initiative, 36% d'autres structures en addictologie et 4% d'orientation « justice ».

En 2024, 12% des personnes accueillies ont entre 18 et 30 ans, 36% ont entre 30 et 40 ans, 48% ont entre 40 et 50 ans et 4% étaient âgés de plus de 50 ans.

Concernant l'origine géographique des accueillis, 20 % viennent de la région Occitanie et 80% proviennent d'autres régions (la demande d'éloignement du contexte environnementale est prépondérante).

En 2024, l'origine des ressources provient pour 36% du R.S.A et 16 % de l'AAH, 36% des ASSEDIC ou autres ressources, 4% pour des revenus de l'emploi.

Les produits les plus dommageables déclarés lors de l'entrée au CTR sont cocaïne/crack (47%), alcool (35,2%) et le cannabis (17,6%).

16% sont Sans Domicile Fixe, 52% ont un logement provisoire, et 20% un logement durable.

Une formation sur les Compétences Psycho-Sociales et une autre sur le secret professionnel, ont eu lieu sur site.

Les résidents ont bénéficié de 162 consultations médicales sur site et de 692 entretiens psychologiques. 738 ateliers/activités de groupe thérapeutique se sont déroulés dans et hors le CTR, ainsi que 209 accompagnements pour des démarches à l'extérieur.

La durée moyenne de séjour pour l'ensemble du CTR est de 290 jours.

### **Perspectives 2025**

---

- Pérennisation des 3 places extra-muros
- « Participation des usagers : de l'intégration à la coopération »

## PREVENTION : POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE (PAEJ)

### Objectifs stratégiques :

- Prévenir les situations de ruptures pour éviter les décrochages et ruptures chez les adolescents et jeunes adultes ;
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre ces adolescents et jeunes adultes et leur environnement familial et social (scolaire, périscolaire, professionnel, administratif...);
- Participer au «bien-être» des adolescents et jeunes adultes et concourir de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle ;
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

### Objectifs opérationnels :

- Offrir à tous les adolescents et jeunes adultes en situation de « vulnérabilité » et leur entourage un accueil sans condition et une écoute de qualité ;
- Sur cette base, offrir un accompagnement personnalisé de qualité adaptés aux besoins particuliers de chaque adolescent ou jeune adulte lors de son accueil au Point Accueil Ecoute Jeunes ;
- Permettre aux adolescents et jeunes adultes accueillis ainsi qu'à leur entourage d'exprimer leurs questions, leur mal-être, de commencer à comprendre le sens, de formuler une demande ;
- Faciliter pour tous les adolescents et jeunes adultes, l'accès aux droits commun en les accompagnent vers les organismes dédiés ;
- Construire et animer un réseau partenarial (professionnels et acteurs) efficace et de proximité garant de l'atteinte des objectifs opérationnels précédemment cités.

### • Eléments quantitatifs qualitatifs 2021

#### L'accueil, l'écoute, l'accompagnement des situations individuelles.

2024	Nombre	%	Nombre	%
<b>File active Globale</b>	<b>385</b>	<b>soit 100%</b>	<b>1847</b>	<b>actes soit 100%</b>
Dont Jeunes	316	soit 82%	1647	actes soit 89%
Dont Parents	69	soit 18%	200	actes soit 11%
<b>Nouveaux cas dans l'année</b>	<b>264</b>	<b>soit 69%</b>		
Dont Jeunes	214	soit 56%		
Dont Parents	50	soit 13%		

La file active 2024 est la baisse, - 38 personnes (-9%).

C'est surtout une forte baisse d'accueil de parents, -34 parents.

Pour autant, nous avons maintenu un pourcentage stable globale d'accueil de nouvelles situations. Si le pourcentage d'accueil de nouvelles situations de jeunes augmente (+8%), celui des parents est la baisse (-8%).

Il nous faut dès 2025, repenser notre communication, en particulier en directions des parents. (Promeneur du net, flyers, affiches, plaquettes...).

#### L'inscription du PAEJ dans le partenariat.

<b>Total du partenariat mobilisé</b>	<b>128</b>	<b>soit</b>	<b>100%</b>
<b>Partenariat en population générale</b>	<b>44</b>	<b>soit</b>	<b>34%</b>
Éducation/université	30	soit	23%
Loisirs sport culture	8	soit	6%
Instance Technique	6	soit	5%
<b>Partenariat spécialisé</b>	<b>84</b>		<b>66%</b>
Social	36	soit	28%
Institution médico-sociale	28	soit	22%
Sanitaire	12	soit	9%
Justice	8	soit	6%

#### Le public bénéficiaire des actions collectives.

	<b>Nombre</b>		<b>%</b>
<b>Publics Touchés</b>	<b>1426</b>	<b>soit</b>	<b>100%</b>
Jeunes	1357	soit	95%
Parents	0	soit	0%
Professionnels	69	soit	5%

### Perspectives 2025

Le PAEJ ARPADE existe depuis 28 années. De nombreux professionnels en ont portés ses missions auprès des jeunes et leurs parents pour contribuer à leur bien-être.

Si 2024 restera une année éprouvante, 2025 doit être une année de stabilisation et de reconstruction. Stabilisation d'une équipe, reconstruction de ses moyens financiers et de son projet.

Les perspectives sont nombreuses :

- A commencer par le recrutement de professionnels dans le champ éducatif et psychologique pour viser une équipe à 4.5 ETP en charge d'animer une Permanence d'Accueil Principale, 1 antenne et 3 Permanence d'écoute dans leur dimension individuelle comme collective et sans oublier nos liens avec un large réseau d'acteurs associatifs et institutionnels.

- 
- Le fonctionnement du PAEJ évoluera aussi par la montée en charge d'une fonction de coordination technique et l'arrivée d'un/d'une nouveau.elle chef.fe de service.
  - C'est aussi de repenser notre communication, dans le fond comme la forme, à destination des jeunes, des partenaires et avec une attention particulière à destination des parents.
  - C'est encore de renforcer la présence dématérialisée du PAEJ par notre inscription dans les dynamiques Promeneurs Du Net (PDN) jeunes et parents.

## PREVENTION : ACTION PRÉVENTIVE DANS LE CADRE DES INFRACTIONS À LA LÉGISLATION SUR LES STUPÉFIANTS (I.L.S) ET SUR L'ALCOOL

Depuis l'an 2000, dans le cadre de notre partenariat avec le Parquet de la Haute-Garonne, nous animons des ateliers éducatifs auprès de mineurs et majeurs interpellés pour Infraction à la Législation sur les Stupéfiant (ILS).

Courant 2023, les moyens financiers abondés par le fond de concours MILDECA National n'ont pas été renouvelés. Dans cette situation l'ARPADE a dû arrêter son activité de prévention collective et individuelle en direction de mineurs et de majeurs interpellés pour Infraction à la Législation sur les produits Stupéfiant (ILS) et les Ivresses Publiques et Manifestes (IPM).

Seule notre contribution au Stage de Sensibilisation aux Dangers de l'Usage de Produits Stupéfiants (SDUDS) portée par l'ARSEEA et financée par les usagers en infractions c'est maintenu.

### Objectifs :

- Donner une information concernant les risques liés à l'usage de drogue ;
- La logique d'ensemble de ce dispositif vise à produire un travail éducatif conjoint de rappel à la loi et de mesures préventives qui permet ;
- D'évaluer la situation et le degré de risque individuel ;
- De dispenser des conseils et d'orienter autant que de besoin les personnes rencontrés ;

### Eléments quantitatifs qualitatifs 2024

#### Programmation 2024.

Programmation établit avec le Tribunal Judiciaire de Toulouse courant octobre 2023.

SSDUPS : 14 stages programmés (ARSEEA porteur du projet)

#### Réalisé au 31 décembre 2024.

#### Stage Majeurs (CP et Peine Complémentaire)

14 stages programmés 14 X 12 places = 168 places

14 stages réalisés (100%)

124 personnes convoquées pour 121 personnes présentes

#### Soit 1% d'absents pour 99% de présents

Taux de positionnement : **73%** (124 positionnements pour 168 places)

**Perspectives 2025 :** Poursuite de l'activité.

# PREVENTION : DISPOSITIF PRÉVENTION TOULOUSE MÉTROPOLE

## Description :

Depuis 1995, nous sommes sollicités pour développer et contribuer à des actions de prévention individuelles et collectives en proximité. Les objectifs généraux de notre projet visent à :

- Être un interlocuteur spécialisé, repéré et accessible aux jeunes, aux parents et aux acteurs locaux ;
- Être en prise avec les réalités de la jeunesse en population générale, pour animer des dynamiques préventives permettant l'information, le débat et l'implication des participants (jeunes et parents)

## Diagnostic du projet :

Les familles, les établissements scolaires, les différents services, les élus sont confrontés à l'augmentation et au rajeunissement des phénomènes de décrochages, de ruptures sociales, de prises de risque, d'addictions et de problématiques de santé mentale.

L'absence ou l'éloignement des services spécialisés laissent ces acteurs seuls et démunis face à ces problèmes qui entraînent des conséquences autant sur la cohésion que sur le devenir individuel des personnes et de leur entourage.

## Objectifs attendus :

1. Prévention primaire et secondaire des addictions (drogues, alcool, tabac, internet, jeux...) et des conduites à risque de la jeunesse ;
2. Lutte contre les processus de désinsertion et d'exclusion scolaire et sociale ;
3. Répondre aux sollicitations des élus, de leurs services, des associations et des acteurs locaux.

Par la présence d'un psychologue clinicien sur le territoire de Toulouse Métropole :

4. Être en appui des acteurs locaux sur les recours mobilisables pour les problématiques de santé mentale.
5. Offrir un recours en proximité pour l'accueil de situations présentant des problématiques de santé mentale.

- **Éléments quantitatifs qualitatifs 2024**

## Territoire :

17 communes sont concernées par l'action, dont :

- ✓ 10 communes par des interventions individuelles ;
- ✓ 12 communes par du partenariat ;
- ✓ 6 communes pour des actions collectives.

## File active individuelle :

53 personnes rencontrées, dont 37 jeunes et 16 parents (43 nouvelles situations en 2024) ;  
Volume des actes : **166 actes** pour 53 personnes, soit en moyenne 4.42 actes/personnes.

*La file active concerne :*

### ✓ 55 jeunes

- 73% sont des garçons ;
- 76% des jeunes ont moins de 16 ans (Cf. P 18) ;
- 19% de la file active jeune cumule 4 à 6 niveaux de problématique ;
- 76% des jeunes ont été accueillis dans le cadre des permanences d'écoute ;
- Les principales problématiques sont : Insertion scolaire (78%), les relations familiales (46%), les addictions (49%) et les souffrances psychologiques (43%) ;

### ✓ 16 Parents

- 75% sont des mères (Cf. P18) ;
- 56% sont des familles monoparentales, dont 89% sont des mères ;
- 8 Parents orienté par des établissements scolaires, 5 parents orientés par les MDS d'Aucamville et de Colomiers, 3 ont spontanément sollicité l'intervenant  
1 parents orientés par la Veilles éducatives de Saint-Orens-de-Gameville.

## Actions collectives de prévention

8 actions collectives de prévention ont été réalisées :

- 1 Boit'J à Cugnaux ;
- 1 à Quint-Fonsegrives : Création d'une vidéo + fête votive avec Planète jeunes ;
- 1 Bal de fin d'année lycée de Saint-Orens-de-Gameville avec Mix'Ados et le PIJ ;
- 1 sur le Collège Jean Jaurès (Colomiers)
- 1 sur le Collège Sainte Thérèse (Colomiers)
- 1 sur le Collège Romain Rolland (Saint-Jean)
- 1 sur le Service jeunesse Saint-Jean (Saint-Jean)
- 1 sur l'établissement EPIDE.

## Actions collectives de prévention

8 actions collectives de prévention ont été réalisées :

- 1 Boit'J à Cugnaux ;
- 1 à Quint-Fonsegrives : Création d'une vidéo + fête votive avec Planète jeunes ;
- 1 Bal de fin d'année lycée de Saint-Orens-de-Gameville avec Mix'Ados et le PIJ ;
- 1 sur le Collège Jean Jaurès (Colomiers)
- 1 sur le Collège Sainte Thérèse (Colomiers)
- 1 sur le Collège Romain Rolland (Saint-Jean)

- 1 sur le Service jeunesse Saint-Jean (Saint-Jean)
- 1 sur l'établissement EPIDE.

Mise en œuvre des **6 permanences d'écoute** :

**77 demi-journées de permanence**, pour **131 accueils** de jeunes et parents en individuel et 175 jeunes/parents bénéficiaires.

	Permanences Réalisées	RDV individuel		File active		Moyenne de RDV par permanence
		Jeunes	Parents	Jeunes	Parents	
Permanences Collège Saint-Jory	<b>18</b>	<b>50</b>	<b>5</b>	<b>12</b>		<b>3,06</b>
Permanences Lycée de Cugnaux	<b>7</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3,00</b>
Permanences VE Saint Orens-de-G	<b>15</b>	<b>31</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>3,40</b>
Permanence VE Quint-Fonsegrives	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>1</b>		<b>2,57</b>
Permanence VE Launaguet	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3,00</b>

→ 76% des jeunes ont été accueillis dans le cadre des permanences d'écoute.

→ 75% des parents ont été accueillis dans le cadre des permanences d'écoute.

## Réseau de partenaires.

**49** partenaires différents sur **12** communes dont **31% sont des structures sanitaires ou médico-sociales** qui correspondent à l'axe d'évolution du dispositif pour améliorer l'accès aux ressources en termes de santé mentale.

<b>TOTAL DU PARTENARIAT MOBILISÉ</b>	<b>49</b>	<b>100%</b>
<b>PARTENARIAT EN POPULATION GÉNÉRALE</b>	<b>20</b>	<b>41%</b>
Instances techniques de pilotage	10	20%
Loisirs sport culture	6	12%
Éducation nationale	4	8%
<b>PARTENARIAT SPÉCIALISÉ</b>	<b>29</b>	<b>59%</b>
Social	9	18%
Sanitaire	17	25%
Institution médico-social	3	6%

---

## Perspectives 2025

Remaillage du territoire à partir d'un binôme d'intervenante éducatrice spécialisée / psychologue  
Nous pourrions ainsi renforcer l'action par des moyens supplémentaires qui devrait permettre de constituer un binôme éducatrice spécialisée et psychologue clinicien pour en particulier améliorer notre offre sur l'axe de la santé mentale des jeunes.

### - **Saint-Orens-de-Gameville :**

Permanence Psy            ½ journée /quinzaine Locaux communaux  
Permanence Educ        ½ journée /quinzaine Locaux communaux  
Participation aux Cellules de Veille PSY+Educ  
Action collective de prévention à la demande des acteurs locaux

### - **Cugnaux :**

Permanence Educ        ½ journée /quinzaine Lycée Henri Matisse  
Action collective de prévention à la demande des acteurs locaux

### - **Quint-Fonsegrives :**

Permanence Psy            ½ journée /quinzaine Locaux communaux  
Participation aux Cellules de Veille PSY+Educ  
Action collective de prévention à la demande des acteurs locaux

### - **Saint-Jory :**

Permanence Educ        ½ journée /quinzaine Collège  
Participation aux Cellules de Veille PSY+Educ  
Action collective de prévention à la demande des acteurs locaux

### - **Saint-Jean :**

Permanence Psy            ½ journée /quinzaine Locaux communaux  
Permanence Educ        ½ journée /quinzaine Locaux communaux  
Participation aux Cellules de Veille PSY+Educ  
Action collective de prévention à la demande des acteurs locaux

### - **Launaguet :**

Permanence Psy            ½ journée /quinzaine Locaux communaux  
Permanence Educ        ½ journée /quinzaine Locaux communaux  
Participation aux Cellules de Veille PSY+Educ  
Action collective de prévention à la demande des acteurs locaux

### - **Pibrac :**

Permanence Psy            ½ journée /quinzaine Locaux communaux  
Permanence Educ        ½ journée /quinzaine Locaux communaux  
Participation aux Cellules de Veille PSY+Educ  
Action collective de prévention à la demande des acteurs locaux

## PREVENTION : MISSION PREVENTION MINEURS SOUS MAIN DE JUSTICE (PJJ)

### Objectif général :

Favoriser l'épanouissement des jeunes, pour leur permettre de faire des choix favorables à leur santé, en prévenant les conduites addictives et leurs conséquences.

### Objectifs spécifiques :

- Développer la capacité des jeunes à être acteur de leur santé par la prise en compte de leurs pratiques addictives.
- Aller à la rencontre des jeunes de la PJJ, établir le contact, nouer un lien apaisé et favoriser un questionnement sur leur santé et leurs choix de vie.
- Prendre en considération l'environnement des jeunes, en particulier en offrant la possibilité d'accueillir et de soutenir leurs parents chaque fois que possible.

Renforcer les connaissances sur les conduites addictives, les compétences psychosociales et l'intervention précoce chez les professionnels des structures de la PJJ, dans l'objectif de les étayer dans leurs missions éducatives, d'évaluation et d'orientation des situations en prise à des problématiques addictives

### Éléments quantitatifs 2024

#### 173 orientations individuelles (Jeunes et parents) sur le dispositif

Dont : 143 Jeunes    **84%**    534 actes - en moyenne **3,90** actes/jeune

4 Parents    **2%**    13 actes - en moyenne **3,25** actes/parent

**67% des jeunes restent dans une situation dite « d'accueil » et 33% passent vers une situation d'accompagnement. Bien que cette classification reste à l'appréciation des éducateurs et ne dépende pas du nombre de rendez-vous, nous pouvons quand même voir se dessiner l'amorce de la libre adhésion dans la notion d'accompagnement.**

#### 743 Rendez-vous organisés soit 100%

Dont : 572 rendez-vous honorés soit **77%**

171 rendez-vous non honorés soit **23%**

## Répartition des orientations par service :

Orienté par	Public		Qui ont données lieu à :	
UEMO Sud	20	Jeunes	11	Accueils
			6	Accompagnement
			3	Sollicitations sans suite
UEMO La Gare	13	Jeunes	8	Accueils
			4	Accompagnements
			1	Sollicitations sans suite
UEMO Nord	20	Jeunes	9	Accueils
			8	Accompagnements
			3	Sollicitations sans suite
UEMO Ouest	33	Jeunes	19	Accueils
			8	Accompagnements
			6	Sollicitations sans suite
UEMO Basso Cambo	14	Jeunes	7	Accueils
			3	Accompagnements
			4	Sollicitations sans suite
UEHC La cale	10	Jeunes	8	Accueils
			2	Accompagnements
UEAJ Professionnelle	4	Jeune	3	Accueil
			1	Accompagnements
UEMO Saint Gaudens/Muret	13	Jeunes	10	Accueils
			3	Sollicitations sans suite
SE EPM Lavaur	33	Jeunes	21	Accueils
			9	Accompagnements
			3	Sollicitation sans suite
CE Albatros	3	Jeunes	2	Accueils
			1	Accompagnements
UEMO AUCH	1	Jeune	1	Accueil
PJJ/SPIP	1	Jeune	1	Accueil
PAD Judiciaire, PJJ en cours	1	Jeune	1	Accompagnement
Les personnes elles-mêmes	1	Jeunes	4	Accompagnements
	4	Parents		
Cumul	4	Jeunes Parents	100	Accueils
			43	Accompagnements
			23	Sollicitations sans suite

### Focus sur une particularité de l'année

#### Le trafic de stupéfiant : Un constat significatif cette année

Nous avons pu, par les rencontres et échanges avec les jeunes, constater l'importante implication des jeunes dans le trafic de stupéfiant. Nous supposons qu'un lien peut être établie par rapport à différentes ruptures (scolarité, insertion, familiales, sociétales ...)

Les échanges avec les jeunes laissent, de même, apparaître un sentiment de vide, « d'inutilité au monde » qu'ils expriment et justifient par une certaine disqualification sociale. Nous pouvons supposer deux profils concernant cette activité. Nous retrouvons les jeunes qui sont dans le besoin (mineurs non accompagnés, jeunes en grande précarité) et les jeunes qui tendent vers un accès d'appartenance et de désir. Le trafic place l'individu dans un système d'interdépendance et lui confère une utilité sociale.

Force est de constater que les mineurs sont de plus en plus impliqués et que les plus jeunes ne sont pas épargnés (pas encore connue de la justice, peine moins lourde en tant que mineur).

Nous tentons de contribuer à la prise de conscience des risques et des impasses liés au trafic en déconstruisant les « illusions du trafic » et en alertant sur les mécanismes d'emprise inhérents à cette activité comme la notion de « dette » qu'elle soit symbolique et/ou matérielle. La valeur de l'argent est mise à mal par les inégalités ainsi que par le souhait des jeunes à être autonome, de plus en plus tôt. Elle est donc une relation socialement construite. L'argent et la valeur sont deux termes distincts mais très fortement liés. La valeur tant morale que chiffrée correspond à la mesure ou à l'évaluation d'une qualité. L'argent semble, pour les jeunes, révélateur des relations sociales. Ils peuvent ainsi s'inscrire dans des formes d'identité, de liens, de compétences, de subordination, d'émancipation sans pour autant les épargner des diverses problématiques qui en découlent.

Il s'agit exactement de ce que donne à voir, le trafic de drogue. Le « piège de la dette » dans lequel les jeunes peuvent tomber, marque une forme de dépendance, dans lequel le jeune s'enferme. Les « illusions du trafic » nous semblent être un angle d'approche à aborder avec les jeunes car pour la plupart, ils sont conscients des risques qu'ils encourent. Nombre d'entre eux refusent le terme « d'argent facile » et n'hésitent pas à pointer les différents risques qu'ils prennent. Nous pouvons les classer ainsi : les risques pénaux, les risques physiques, les risques psychologiques et les risques sociaux. Même s'ils sont capables de reconnaître ces dangers, ils ont bien souvent du mal à les reconnaître pour eux même.

Pour cela, nous avons envisagé d'approcher la question du trafic de stupéfiant sur le modèle de la Réduction des Risques et des Dommages.

En effet, si cette conduite ne peut être réduite à de la délinquance, la réponse apportée ne peut pas se restreindre la dimension répressive. L'enjeu est alors, de questionner les alternatives possibles et la façon de les mettre en œuvre : comment aider ces jeunes à accéder à des revenus, comment les accompagner vers des activités valorisantes leur permettant de développer leurs compétences et leur créativité ?

En lien avec les UEMO Toulousaines, il nous a été demandé d'intervenir lors de deux stages de citoyenneté. Si nous sommes sollicités sur la thématique des addictions, celle du trafic est largement mise en avant.

Pour répondre à la demande, nous avons créé un jeu de l'oie afin de sensibiliser les jeunes à cette problématique. Ce jeu conçu spécifiquement pour aborder la question du trafic, vise aussi à mettre en tension le rapport des jeunes à la légalité et l'illégalité.

Les jeunes doivent faire des choix et en accepter les conséquences.

Ce jeu est aussi construit pour faire découvrir aux jeunes les dispositifs existants (Mission Locale, Bilan CPAM, Carte vitale, France Travail ...). Cela permet, tout au long de la partie, de rendre accessible aux jeunes les ressources qui leur sont dédié dans la vie réelle.

Tout au long de la partie, les jeunes vont pouvoir gagner « des cartes valeurs » mais aussi de l'argent. La personne ou l'équipe qui obtient le plus de carte valeur est la gagnante de la partie. Lors des différents temps d'expérimentation de ce jeu, nous avons sans grande surprise, que les jeunes étaient plus intéressés par le gain d'argent que de « cartes valeur ».



## Perspectives 2025

L'année 2024 a marqué une forte évolution concernant le dispositif PJJ de l'ARPADE avec 572 rendez-vous auprès de 143 jeunes et 4 parents (86 jeunes en 2022 et 76 jeunes en 2023, pour 6 mois). Nous sommes à ce jour repérés et sollicités par nos partenaires sur chaque situation concernée par l'usage/trafic de produits psychoactifs. Les permanences d'accueil au sein des UEMO, de l'EPM et des autres services, nous permettent de couvrir la totalité des structures PJJ, en Haute-Garonne.

Cela semble marquer cette dynamique par le nombre important de permanences au sein des services, des demandes d'intervention sur des collectifs comme les stages de citoyenneté ou encore, sur des sollicitations partenariales pour soutenir le travail des équipes en UEMO.

Notre adaptabilité favorise les rencontres et les suivis des jeunes, et se traduit par des permanences chaque quinzaine sur les UEMO, la possibilité d'interventions hors de ces temps repérés, qui ne correspondent pas forcément à la temporalité de certains jeunes et des familles, ainsi que la possibilité de rendez-vous sur l'extérieur, ou au domicile, en concertation avec les professionnel PJJ et le jeune.

Si en 2021/22/23 l'axe collectif auprès des jeunes, de développement des Compétences Psycho sociales, souhait de l'ARS, a buté avec la réalité du terrain, à savoir ; la difficulté de pouvoir travailler avec un même groupe de jeunes sur des séances réparties sur plusieurs semaines ou mois, nous avons pu entreprendre, en cours d'année, une réorganisation de nos permanences sur certains lieux et repenser le collectif différemment.

En 2024, l'équipe a bénéficié d'une formation concernant la proposition d'animation, lors de temps collectifs, sur la thématique des Compétences Psycho sociales. Les premiers temps collectifs en ce sens, ont été mis en place en proposant des petits déjeuners, chaque lundi matin, ainsi que des temps, une fois par mois, à l'UEAJ Professionnel et le foyer la Cale. Le thème des actions est discuté avec les partenaires, et les jeunes y sont conviés, en fonction de leurs besoins. Les Compétences Psycho sociales sont au cœur de chacune de ces actions.

Le jeu de l'oie que nous avons créé afin de sensibiliser les jeunes aux risques liés à leur implication dans le trafic de produits stupéfiants, en répondant à la demande des UEMO lors des stages de citoyenneté, a de même été développé en lien avec de multiples objectifs (cognitifs, émotionnels et sociaux).

Nous avons de même eu l'opportunité de nous former à la Réduction des Risques et des Dommages, au CAARUD et CSAPA d'Ego (association Aurore) à Paris, afin d'appuyer nos connaissances en termes de prévention et d'accompagnement des personnes dépendantes, tout en privilégiant la bienveillance, le soin et le respect de la personne, dans son entièreté.

Plusieurs perspectives se dessinent pour 2025, au-delà de reconduire les actions et modalités engagées en 2024. Cette année nous a laissé entrevoir des orientations futures concernant certaines problématiques à travailler avec les jeunes, en 2025 ; comme la consommation de plus en plus effective de protoxyde d'azote avec la dangerosité que cela induit.

Une attention particulière sera de même faite et des outils restent à construire sur les addictions en corrélation avec la prostitution, et qui concerne toute sorte de produits psycho actifs (cannabis, alcool, mésusage des médicaments, cocaïne...). Notre engagement partenarial auprès de la PJJ et bien souvent, le Conseil Départemental (ASE) avec le Centre départemental de l'enfance et de la famille 31, est alors fondamental.

Les points de résistances que nous avons pu observer, comme des problématiques complexes en connexion avec le trafic et la prostitution engageant des poly consommations, le travail avec les parents qui semble difficile à mettre en place ou encore, la résistance des jeunes à la rencontre, très ancrés dans la dépendance / difficulté et avec un besoin de soutien manifeste, sont à mettre en mouvement afin d'encourager la poursuite de notre travail et fiabiliser, par surcroît, nos habilités professionnelles face à la réalité du terrain.

La prévention, la réduction des risques et des dommages, la diminution et l'arrêt des consommations de produits psychoactifs, reste nos objectifs principaux, afin de permettre aux jeunes de faire des choix favorables à leur santé, de favoriser leur épanouissement et de participer à leur rendre possible un avenir plus paisible.

# PREVENTION : ACTION D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF RENFORCÉ SUR LA COMMUNE DE TOURNEFEUILLE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

- **Présentation des objectifs et du dispositif - Marché public 2023-2024**

## Objectifs généraux du projet

- Être ressource, dans le cadre des dispositifs communaux pour l'accueil et l'évaluation et/ou l'accompagnement et/ou l'orientation de mineurs et jeunes majeurs en risque de rupture familiale, scolaire, sociale, ou psychique.
- Sur les 12 mois de l'année civile, **une file active moyenne de 30 suivis devra être assurée dans la continuité** pour cette prestation éducative renforcée, **avec un minimum de 20 et un maximum de 40**. Une présence continue sur la commune est nécessaire pour une réalisation qualitative de la prestation.

## Objectifs opérationnels

- A la saisine faite par le service prévention de la commune, un premier contact sera établi dans un délai maximum de 15 jours
- Une offre de RDV sera proposée au jeune et/ou sa famille dans un délai maximum d'un mois à compter de la date de saisine.
- L'action éducative s'inscrit dans un principe de libre adhésion des jeunes et de leurs familles, elle visera à réunir les conditions les plus favorables pour permettre le contact et la construction d'une relation de confiance. Marché n° 22-84 DGS 6
- L'action éducative veillera, chaque fois que nécessaire, à rendre accessible les ressources généralistes comme spécialisée, en matière d'insertion scolaire ou sociale, de santé somatique comme psychique existantes dans le tissu associatif ou institutionnel locales ou hors de la commune.
- Définir un parcours avec la famille et le jeune et être le référent du parcours auprès de la famille dans le cadre de la réussite éducative.
- L'action éducative doit s'inscrire en cohérence et complémentarité avec les dispositifs et instances pluridisciplinaires et pluri-institutionnel propres aux organisations et fonctionnement de la commune. Une présence et participation active des porteurs de l'action éducative est requise à la Cellule de veille ainsi qu'aux équipes pluridisciplinaires (de l'ordre de 55h sur une année civile).
- Tout au long de l'année, des temps d'échanges formels et informels sont attendus et nécessaires avec l'équipe de réussite éducative du service prévention/emploi (2 coordinateurs réussite éducative, une psychologue réussite éducative, 2 référents de parcours réussite éducative)
- L'action éducative attendue dans une dimension de saisine individuelle, devra aussi répondre de façon plus ponctuelle (environ 20h00/ année civile) de dynamique collective de prévention en direction de la jeunesse et des familles, en collaborant avec les acteurs locaux à leur élaboration comme leur mise en œuvre.
- Présenter un bilan annuel d'activité quantitatif et qualitatif au service prévention/emploi
- La présence du responsable est requise sur le comité de pilotage annuel

- **Éléments quantitatifs qualitatifs 2024**

Pour **152 sollicitations** qui nous ont été adressées, nous avons accueillis ou accompagnés **97 jeunes en 2024** (90 en 2022) et **53 parents** (54 en 2022).

Nous avons été en prise **avec 95 familles** en 2024, soit **6 de + qu'en 2023**.

Pour **4 situations de jeunes nous avons pu accueillir les 2 parents** et pour **36 situations de jeunes un seul des deux parents**.

Pour 57 situations de jeunes nous n'avons rencontrés aucun des parents.

16 parents (dont 3 couples) ont été accompagnés, sans rencontrer leur enfant.

Évolution de la file active entre 2022/24	2022		2023		2024		Ecart 2023/24
Nombre total de sollicitations	130	100%	145	100%	152	100%	7
Nombre de famille	72		89		95		6
Nombre de Parents / PRE	45	35%	49	34%	43	28%	-6
Nombre de parents / FIPD	5	4%	5	3%	10	7%	5
Jeunes dans le cadre PRE	48	37%	57	39%	54	36%	-3
Dans le cadre de sanction scolaire	6	5%	13	9%	19	13%	6
Jeunes dans le cadre FIPD	18	14%	19	13%	16	11%	-3
D'un rappel à l'ordre	6	5%	1	1%	0	0%	-1
Accès aux soins addictologie					8	5%	8
Sollicitation sans suite	2	2%	1	1%	2	1%	1

Le nombre de sollicitations qui nous sont adressées augmente chaque année depuis 2020. (+7 en 2024). A noter un nombre plus important cette année de jeunes accompagnés dans le cadre d'une obligation de soin (+8). A noter, que nous n'avons pas été sollicité pour des situations de rappel à l'ordre.

• Vignette clinique



## Situation de Christophe

Novembre 2023

**Arrivé par le Protocole d'accompagnement à l'exclusion**  
Suite à une exclusion du collège d'une semaine,

**1ère Rencontre avec l'éducatrice de la Réussite Educative**

Christophe, 12 ans en classe de 5ème  
2nd d'une fratrie de 4 garçons  
Famille originaire du Congo qui vit ensemble dans un appartement HLM de la commune de Tournefeuille  
Les deux parents travaillent (au moment de l'exclusion).  
Mère: AESH en hôpital  
Père: travaille dans un garage.

**Proposition et mise en place d'un accompagnement éducateur-riche dans le cadre de la Réussite Educative**

**Décès du père**  
Qui s'avère être le beau-père de Christophe  
**Exclusion définitive du collège**

**Pour Christophe**  
Accompagnement et inscription vers le nouveau collège d'affectation  
Rendez-vous réguliers au sein du nouveau collège  
Liens avec la CPE, référente du niveau.  
Proposition de RDV psychologiques suite au décès  
Liens avec le club de football- sport que pratique Christophe à haut niveau.

**Pour la cellule Familiale**  
Lien avec la mère: RDV  
Contact des partenaires de la commune pour les démarches administratives: MDS, CCAS  
Proposition de RDV avec la psychologue de la Réussite éducative  
\*Visite à domicile car Mme est fragilisée

**Difficultés à garder du lien avec Christophe et avec sa mère**  
**Partenaires qui peuvent dire également que la communication est compliquée**  
**Inquiétudes car absences, retards ...**

**Pour Christophe**

- Rendez-vous réguliers
- Maintien du lien
- Rencontre avec le coach de football
- Rencontre avec l'AS de la MDS et du collège

**Cellule de veille**  
**Nouvelles propositions**

**Mise en place d'un accompagnement éducateur pour le 3ème de la fratrie- Classe de CM2 à l'école de secteur**

**Pour la cellule Familiale**  
Lien avec la mère: RDV  
Liens avec les partenaires  
Proposition d'une TISF CAF  
Rencontre avec les AS de la MDS et du collège

Décembre 2024



**Points réguliers**  
**Situation remise à l'ordre du jour en cellule de veille ponctuellement**

\*Dans un souci de confidentialité, les prénoms ont été modifiés



- **Perspectives 2025.**

La stabilité au sein de l'équipe éducative cette année a permis une meilleure organisation de travail, profitable aux familles accompagnées.

Les tendances de 2023 se sont confirmées sur cette année 2024, à savoir l'accompagnement de nombreuses familles recomposée ou avec les parents séparés, plusieurs élèves accompagnés dès l'école élémentaire, de nombreux jeunes présentant des problématiques de souffrance psychologiques.

Nous avons pu constater une augmentation des situations nécessitant un accès au soin en addictologie, mobilisant ainsi le CSAPA de l'ARPADE. Nous remarquons aussi l'omniprésence de la question des écrans dans nos accompagnements individuels mais aussi dans les dynamiques collectives sur lesquelles nous sommes sollicités.

Les perspectives pour l'année 2025 se tourneront à nouveau vers la question de la parentalité, en accentuant le développement des actions à destination des parents.

Nous remercions une fois de plus l'ensemble des professionnels du service prévention de la commune de Tournefeuille, pour leur accueil mais aussi leur disponibilité au quotidien. Nous remercions aussi l'ensemble des acteurs de la commune avec qui le travail partenarial est simplifié par une volonté commune d'accompagnement des familles.

## PREVENTION: UNE VIE D'AIR PUR / PAUSE LAMA / UNPLUGGED

### ❖ **Présentation et objectifs**

Ce projet de prévention à la consommation de produits psychoactifs en particulier alcool/tabac/cannabis se décline selon deux axes, en fonction de la classe d'âge considérée : pour les moins de 12 ans, un volet intitulé « Une Vie d'Air Pur » et, pour les 12 – 25 ans, un volet intitulé « Pause Lama ».

Porté et animé par ARPADE, ce projet s'appuie sur un collectif constitué des associations Act Up Sud-Ouest, Avenir Santé Occitanie-Ouest et La mutuelle des étudiants (LMDE), en partenariat avec le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de la municipalité de Toulouse et le Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS) de Toulouse.

#### → **UNE VIE D'AIR PUR :**

L'objectif : empêcher ou retarder l'initialisation de la consommation de tabac chez les enfants/préadolescents, de moins de 12 ans, en développant leurs compétences psychosociales.

Une animatrice de prévention de l'association ARPADE qui intervient au sein de la zone 1 de Toulouse (centre-ville) dans les écoles élémentaires et les accueils collectifs de mineurs, pour proposer des interventions autour de la santé et du tabagisme. Chaque groupe ou classe bénéficie de 5 interventions d'une heure. Ces séances interactives et ludiques sont constituées d'activités d'expression (débat, mises en situation, jeux de rôles), d'expériences scientifiques et de jeux de coopération.

Chaque fin de cycle abouti à une rencontre avec les parents qui vise à aborder les problématiques liées aux conduites addictives et à l'adolescence.

#### → **PAUSE LAMA :**

Les objectifs pour les jeunes de 12-25 ans :

- Permettre aux jeunes de se questionner sur les consommations de produits psychoactifs.
- Echanger autour de la question des conduites à risques.
- Développer les connaissances des jeunes sur les produits psychoactifs.
- Faire un repérage précoce auprès des jeunes de la ville de Toulouse afin de retarder ou stopper les premières consommations (cigarette, verre, trace...).
- Apporter des conseils de réduction des risques.
- Informer les jeunes sur les différentes stratégies de diminution ou de sevrage et relayer vers un professionnel du médico-social si besoin.

Les interventions sont effectuées avec des volontaires en service civique qui se déplacent sur des trajets prédéfinis pour aller à la rencontre des jeunes collégiens, lycéens, et étudiants universitaires de la zone 1 de Toulouse (centre-ville) afin d'échanger et de sensibiliser les jeunes à la question des produits psychoactifs (essentiellement alcool, cannabis, tabac, protoxyde d'azote et cannabis), dans une logique de prévention de pairs à pairs.

Ils sont équipés de tenues Pause Lama et d'un triporteur afin d'être facilement identifiables, et d'outils permettant d'aborder les problématiques liées au tabac de façon ludique. Ils interviennent devant les établissements entre 12h et 14h, deux fois par semaine.

#### → UNPLUGGED :

Ce dispositif de prévention des addictions est basé sur le renforcement des compétences psychosociales. Il s'adresse aux élèves de 5ème et à destination des professionnels des collèges de la zone1 du centre-ville de Toulouse et de la Ville de Colomiers

Les objectifs :

- Prévenir les conduites à risque et plus spécifiquement celles en lien avec le tabac, le cannabis, l'alcool et les écrans
- Développer la confiance en soi, l'expression de soi et le respect des autres
- Améliorer le climat scolaire

#### ❖ *Données d'activité 2024*

#### → UNE VIE D'AIR PUR :

Eléments d'opérationnalité : 5 séances d'1h avec la même classe de CM2. Les ateliers sont ludiques interactifs et expérientiels. Nous travaillons en adéquation avec le programme scolaire.

- Nombre de séances réalisées en 2024 : 95 (19 classes)
- Nombre d'élèves concernés par les actions : 507
- Nombre d'établissements scolaire élémentaires concernés par les actions : 8
- Bilan de l'année : fermeture de classes dans certains établissements et un effectif qui augmente par classe. 97,12 % de élèves ont trouvé intéressant/très intéressant de participer au dispositif Une Vie d'Air Pur.

#### → PAUSE LAMA :

Eléments d'opérationnalité : 4 volontaires en service civique interviennent devant les lycées et établissements supérieurs et à l'intérieur des collèges du centre-ville de Toulouse.

- Nombre de séances réalisées en 2024 : 36 sorties standard + 27 sorties SIMPPS
- Nombre de jeunes concernés par les actions : 731 personnes + 109 pour le SIMPPS
- Nombre de services civiques mobilisés sur Pause Lama en 2024 : 22
- Bilan de l'année : partenariat avec le SIMPPS sur l'appel à projet PACTE-ADDICTION à partir de Mars 2024.

Participation à divers évènements organisés par les financeurs : Dry January avec la Mairie de Toulouse, Village santé de la Mairie de Toulouse, Tubecon avec l'ARS, Villages Mois Sans Tabac de l'ARS, Forum Mois Sans Tabac avec le SIMPPS.

-

#### → UNPLUGGED :

Eléments d'opérationnalité : une animatrice de prévention ainsi qu'un professionnel du collège (enseignant.e, infirmier.ière, CPE...) animent 13 ateliers d'1h de prévention à destination de la même classe de 5ème. Les ateliers sont ludiques, interactifs, et expérientiels.

- Nombre de séances réalisées sur l'année scolaire 2024-2025 : 278
- Nombre de classes bénéficiant du dispositif : 26
- Nombre de jeunes concernés par les actions : 728
- Bilan de l'année : la mise en place des groupes de besoins dans les collèges a ralenti la mise en place des séances. La demande de délivrance du programme UNPLUGGED en milieu rural augmente.

## ❖ *Perspectives 2025*

### → **UNE VIE D'AIR PUR :**

- Mise en place de l'accompagnement par « Promotion Santé Occitanie » afin de développer le dispositif avec 5 séances supplémentaires.
- Formation sur les Compétences Psycho- Sociales avec PSO.
- Réduction du nombre de classes visées
- Recentrer les actions sur le centre-ville de Toulouse.

### → **PAUSE LAMA :**

- Maintenir le partenariat SIMPPS
- Création d'une équipe de VSC exclusivement ARPADE afin de dynamiser le dispositif.
- Révision de la méthodologie dans son ensemble.

### → **UNPLUGGED :**

- Stabilisation du nombre de classes.

## PREVENTION : SURICATE

### ❖ *Présentation et objectifs*

Action Suricate est un dispositif de prévention en santé mentale par et pour les jeunes allant à la rencontre des jeunes de 15 - 25 ans sur Toulouse, dans le centre-ville et sur les sites universitaires.

Le dispositif est animé par une équipe de jeunes en service civique et d'étudiants relai santé du SIMPPS qui sont formés, accompagnés et encadrés par un psychologue qui est en charge du projet, salarié de l'association ARPADE qui porte ce projet.

Les rencontres avec les jeunes Toulousain.e.s ont pour objectif d'ouvrir le dialogue et l'échange autour de la santé mentale et du bien-être, de créer du lien, de communiquer de l'information, de sensibiliser et d'orienter au travers de médiations ludiques élaborées par les jeunes de l'équipe.

Un guide de ressources du paysage Toulousain a été créé et est distribué aux jeunes rencontrés pour sensibiliser, déstigmatiser et rendre plus accessible la santé mentale et les aides. Le projet a été construit par un riche multi-partenariat local et est financé par la Mairie et l'ARS depuis 2021.

### ❖ *Données quantitatives*

Les actions : 108 actions de terrain sur 9 sites universitaires et sur le centre-ville de Toulouse et 1224 jeunes rencontrés.

L'activité : 57 jeunes formés, 14 volontaires en service civique accompagnés, plus de 1000 guides distribués et 1000 abonnés Instagram.

Le partenariat : 8 partenaires au projet, 10 réunions partenariales et 57 volontaires mobilisés sur le dispositif

Les espaces : 1 comité technique, 1 comité de pilotage, 77 groupes de travail volontaire et 23 espaces de tutorat, 4 formations spécifiques ACTION SURICATE, 2 formations PSSM.

Depuis avril 2022, ARPADE accueille des services civiques en intermédiation avec l'UFCV. 14 volontaires ont été accompagnés par le psychologue en charge de la mise en œuvre du dispositif. Ces volontaires forment une équipe permanente qui permet d'assurer l'activité continue du dispositif et de développer ses actions.

En 2025, le projet ACTION SURICATE a été déployé sur le territoire du TARN-ET-GARONNE, le psychologue chargé du projet a été recruté et a rejoint les rangs de l'ARPADE en novembre 2024. Les 4 premiers volontaires en service civique ont été recrutés en mars 2025 et ont débuté leurs actions à Montauban. Le guide de ressources du dispositif est en train d'être adapté pour le territoire.

### ❖ *Données quantitatives*

#### → A l'abordage

L'action SURICATE a maintenu son activité en 2024 et le projet a bénéficié d'une évaluation permettant de mettre en lumière un important taux de satisfaction sur la qualité des apports et l'utilité du dispositif (99.5% de taux de satisfaction).

Avec une moyenne de **11 jeunes rencontrés par action** (9 en aller vers “espace d’écoute & d’échange” et 2 en aller vers “bref”), l’aller vers est fonctionnel. Des pistes pour augmenter le nombre de jeunes rencontrés par action peuvent être envisagées.

Les retours avec une moyenne à **88% de très satisfait sur nos méthodologies** dont 83% sur l’aller vers confirme l’intérêt du public envers la démarche de venir à leur rencontre avec des jeunes (91% de très satisfait pour le pair à pair).

#### → Si on discutait ?

Les jeunes rencontrés se sentent suffisamment en confiance pour parler de sujets personnels.

L’équipe échange avec eux sur **leurs représentations sur la santé mentale** (40% des cas), **leur parcours étudiant ou pro** (34%) et **leurs expériences en santé mentale** (30%).

Les jeunes rencontrés ont un temps d’échange pour 42% entre 15 à 20 mins.

#### → Informer et faire progresser

Une progression notable du sentiment d’information et de connaissance chez les jeunes rencontrés.

Avec à chaque fois pour **20% du public qui se sent le moins informé/concerné** (pas du tout ou peu) qui progresse jusqu’à assez ou très informé/concerné.

Cette progression est d’autant plus marquée pour les connaissances sur les ressources avec **50% du public qui ne se sent pas ou assez peu informé** sur les ressources qui progresse après la rencontre vers assez ou très informé.

#### → Sensibiliser et orienter

Dans **93% des rencontres au moins un message de prévention/sensibilisation** est transmis aux jeunes rencontrés.

Au niveau des aides présentées : dans 40% des cas ils ont présenté **au moins un professionnel**, dans 25% des cas ils sont présentés **au moins une approche spécifique d’aide** et enfin dans 65% des cas présenté **au moins un lieu ressource**.

On note que dans **92% des cas le Petit Guide Toulousain de ressources a été distribué**.

#### → Du sur-mesure

Malgré certains outils qui ressortent plus que d’autres, la **répartition homogène sur les différents jeux** proposés par l’équipe montrent qu’ils peuvent s’adresser à des personnes différentes pour une plus grande adhésion et un choix plus personnel.

Le dispositif s’adresse aux tout-venants mais néanmoins peut soutenir aussi les personnes ayant déjà un parcours en santé mentale, comme cela a été le cas pour 10% d’entre eux (**déjà suivi**), 7% (**suivi mais arrêt**), 3% (**rétabli**).

Il s’adresse aussi aux personnes se disant **directement concernées** (14%) ou pour un **proche de leur entourage** (20%).

#### → Une mission suricate accompagnée

La présence du psychologue a été bénéfique pour l’équipe permettant selon eux de bien accompagner les volontaires, de prendre en compte leur santé mentale (100% très satisfait).

Les volontaires sont **très satisfaits (100%) de la mission** et la **recommanderait autour d’eux (100%)**.

Les anciens volontaires confirment quelques mois après leur mission les apports du dispositif dans leur vie et pour eux.

**Se sentir plus à l’aise dans les relations (100%), se sentir avec plus de compétences (100%) ou utiliser le guide pour un proche (60%)**.

#### → Une action psychoéducatrice

Dans **5% des cas aucun trouble n’a été présenté**. C’est dans **60 à 70% des cas qu’au moins un des troubles** suivants est présenté : dépressifs, bipolaires, anxieux et alimentaires.

Les informations accompagnant ces troubles sont souvent : **les signes et symptômes à repérer, les idées reçues à déconstruire et les ressources spécifiques** au trouble abordé.

Dans 80% des cas ils disent qu’ils auront plus de **facilité à aller vers le soin** et dans 92% des cas à **aider une personne concernée**.

Concernant l’aller vers “sans RECAPS” il y a eu un minimum d’échanges dans **98% des cas**.

### → Une portée certaine

Bien qu'il soit difficile d'évaluer la portée d'une action de prévention, les jeunes rencontrés ont pu nous faire des retours quelques mois après notre rencontre.

Nous faisant remonter que le dispositif leur a permis **d'aller vers une aide professionnelle** (40% des cas) ou de **maintenir une aide** déjà établie (30% des cas) ou **d'aider une autre personne** (60% des cas).

Dans plus de **85% des cas**, les jeunes rencontrés disent bénéficier d'une plus grande **ouverture**, une plus grande **confiance** et se sentir **mieux outillé** sur les questions de santé mentale depuis la rencontre.

### ❖ *Perspectives 2025*

- Mettre en place une mission de coordinateur de dispositif pour soutenir le déploiement et la transférabilité du projet sur d'autres départements de l'Occitanie.
- Proposer un axe d'amélioration de l'accompagnement des services civiques sur la mission au travers du développement des compétences psychosociales.
- Proposer des changements opérationnels sur la démarche d'aller vers pour le maximiser.
- Mettre en place un nouveau protocole d'action incluant le psychologue en proximité immédiate des volontaires et comme recours des jeunes rencontrés.

## ACCUEIL DE JOUR: LA BOUTIQUE SOLIDARITÉ

### Présentation et objectifs :

La Boutique Solidarité est un accueil de jour ouvert à toutes les personnes majeures en situation de précarité. Les missions sont l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement.

C'est un espace calme et chaleureux qui permet de disposer d'un temps pour se poser, se reposer et bénéficier de services : café, bagagerie, laverie, duvet en hiver, rencontrer un professionnel pour s'informer, être orienté ou accompagné.

Entre espace de lecture, de jeux en salle et canapés, chacun trouve sa place au sein de l'espace collectif.

La Boutique est ouverte du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 (accueil collectif avec plusieurs services proposés : café/collation, douches, bagagerie, laverie) ; les après-midis sont réservées aux entretiens individuels, aux ateliers, aux projets annexes et le mardi à la réunion d'équipe ou GAP.

**L'équipe d'accueil** est composée de travailleurs sociaux, d'animateurs, d'un éducateur sportif et d'une psychologue présente les lundi, mardi et mercredi matin et le lundi et mardi après-midi. Elle va à la rencontre des personnes et reçoit sans rendez-vous.

Différents **ateliers** sont proposés : sport (boxe/musculation, foot, pétanque), théâtre, écriture pour une gazette, informatique.

### **Continuité d'ouverture :**

Depuis 2023, la Boutique solidarité reste ouverte toute l'année et en particulier sur le mois d'Aout.

Ce nouvel accueil, souhaité depuis plusieurs années, a montré le réel besoin de mise à l'abri durant la période estivale. La fréquentation au mois d'aout a été très importante (environ 100 passages par matinées).

Depuis janvier 2011, la Boutique Solidarité élargit son temps d'accueil sur la période hivernale. Cette année, la Boutique a ouvert du 10 décembre au 26 mars et durant la semaine entre Noël et le 1<sup>er</sup> de l'an afin d'assurer la continuité de l'accueil collectif sans fermeture sur la période des fêtes. Les horaires d'ouverture pour les accueillis étaient de 9h30 à 12h30 et 14h à 16h.

**Des maraudes en binômes et à vélo** se font tous les matins et les lundi, mercredi et jeudi après-midi, réparties sur le territoire de la gare Matabiau et les différents quartiers de Toulouse. Ses maraudes permettent d'aller à la rencontre des personnes en situation de précarité, de les orienter en fonction de leurs besoins (hébergement, douche, vestiaire, repas...) et de les accompagner dans leurs démarches.

### Le déroulé de l'année 2024

#### Une réouverture dans de nouveaux locaux :

Depuis le 30 novembre 2022 nous avons aménagé dans de nouveaux locaux au 36 rue Emile Brouardel à Toulouse. Cette ouverture est transitoire avant l'ouverture définitive dans les nouveaux bâtiments de l'association rue Michel Ange prévu en janvier 2025.

L'arrivée du public s'est faite de façon progressive. Il a fallu un certain temps pour que les personnes prennent connaissance de notre ouverture, du lieu, qu'elles le repèrent et l'inscrivent dans leur parcours. A partir du mois de mai nous enregistrons une nette augmentation des passages. Depuis la fréquentation oscille entre 80 et 110 personnes par matinée.

Dès l'ouverture nous avons rencontré plusieurs problèmes techniques lié à la mise en place d'un nouveau local où des travaux conséquents ont été effectués pour ouvrir au plus vite. Durant la période hivernale nous avons eu des problèmes de chaudière (coupure d'eau chaude au niveau des douches), des coupures d'électricité, des fuites d'eau au niveau du toit lors de fortes averses...

L'équipe d'accueil a dû s'adapter à ce nouveau lieu et mettre en place de nouveaux protocoles d'accueil. La salle d'accueil ne permet pas une libre circulation des personnes lors des moments d'affluences. Il est parfois difficile pour les personnes qui le souhaitent de trouver un endroit calme pour se « poser », se reposer. La salle est pleine, une certaine proximité est alors « imposée » aux personnes. Cette situation crée régulièrement des tensions et altercations entre les personnes accueillies.

La salle attenante (le « sas d'accueil ») où les personnes peuvent attacher leurs chiens, ranger leur vélo, fumer une cigarette est aussi très occupée. Nous nous trouvons alors avec une seconde salle d'accueil à gérer. Ce sas permet malgré tout de limiter le nombre de personnes sur le trottoir devant la Boutique et ainsi de préserver le voisinage d'éventuelles nuisances.

Durant la première période de l'année la proximité d'un squat voisin à la Boutique a eu un certain impact sur notre accueil. Jusqu'à la fermeture de celui-ci le 30 mai, nous avons dû gérer certains conflits interne au squat. Des conflits qui venaient se régler sur l'accueil de la Boutique. Nous avons alors eu connaissance des violences et agressions qui pouvaient avoir lieu dans le bâtiment accolé à la Boutique sans pouvoir intervenir mais en « absorbant » toutes ces tensions sur notre lieu d'accueil.

Malgré le travail d'anticipation et le travail de prévention face aux violences fait par l'équipe, nous avons eu sur cette période à gérer beaucoup de passage à l'acte. Beaucoup de mise à l'écart ont été prononcées allant de quelques jours à plusieurs mois. Un acte grave de violence nous a d'ailleurs contraint à fermer nos portes durant une semaine (du 27 mars au 31 mars).

Le peu de solution d'hébergement sur la période hivernale semble aussi avoir favorisé un climat de tension générale. C'est un constat qui a pu être partagé avec nos différents partenaires sur la période.

### **Données d'activités de l'accueil de jour en 2024 (ouverture Week-end incluse)**

	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de passages	Moyen. Passage / jour	Nombre bagagerie	Moyen. Bagagerie / jour
Janvier	30	3323	111	627	21
Février	27	2747	102	500	19
Mars	28	2511	90	519	19
Avril	23	2369	103	463	20
Mai	19	1933	102	360	19
Juin	19	1679	88	278	15

Juillet	23	2204	96	357	16
Aout	21	2074	99	379	18
Septembre	19	1815	96	454	24
Octobre	20	2069	103	391	20
Novembre	19	1719	90	292	15
Décembre	21	2189	104	402	19

On observe cette année une augmentation significative du nombre de passages. Cette augmentation se répercute de fait sur la fréquentation et l'usage des différents services.

Les chiffres enregistrés au mois d'aout illustrent aussi une forte demande d'accueil sur cette période. Les fortes chaleurs demandent tout autant une mise à l'abri que les périodes froides d'autant plus quand beaucoup de structure sont fermées durant la période estivale.

NOMBRE DE PASSAGE	
du 2 janvier au 31 décembre 2024	23328
Week end du 06/01/24 au 14/04/24)	3441
	<b>Soit 26769</b>
NOMBRE DE JOUR D'OUVERTURE	269
NOMBRE DE BAGAGERIE	<b>5022</b>
NOMBRE DE DOUCHES	<b>7842</b>
NOMBRE MACHINES A LAVER	<b>754</b>
NOMBRE DE DUVET	<b>552 (neuf +occasion)</b>

#### Accompagnement des personnes par l'équipe d'accueil :

L'équipe éducative de la Boutique Solidarité effectue un accompagnement individualisé lorsqu'elle fait le constat conjointement avec la personne que cette dernière n'est pas en mesure de suivre le parcours classique vers le droit commun. Certaines personnes rencontrent des difficultés majeures pour respecter un rendez-vous, s'orienter dans l'espace, se repérer dans le temps ou sont trop parasiter par les problèmes du quotidien.

La Boutique Solidarité reçoit sans condition, une multitude de personnes aux profils variés amenant les travailleurs sociaux à connaître un éventail très large de partenaires sur le territoire.

Les travailleuses sociales de l'équipe ont accompagné en individuel **environ 95 personnes cette année.**

#### Quelques chiffres pour illustrer :

**Sexe : homme : 86% femme : 14%**

**Age : 18-25 ans : 2% 25-35 ans : 31% 35-50ans : 60% 50-65 ans : 6 % + de 65 ans :1%**

### Type d'habitat :

Rue : 36% Appartement : 12% Squat : 15% association :19% tente :10% hôtel : 3%

Chez un tiers :2 % Ne sais pas : 3%

### Type de revenus :

Sans ressources : 44% / RSA : 14% / AAH : 8% / ADA : 2% / retraite : 5% / ARE/ASS : 5% / travail :7% / intérim : 8%

Les personnes accompagnées à la Boutique Solidarité sont majoritairement des hommes à la rue ou en habitats précaires, sans ressource, soit car leur situation administrative ne leur permet pas d'obtenir des aides sociales ou bien du fait de droits bloqués temporairement.

Nous remarquons que le public accueilli au sein de la Boutique Solidarité a peu à peu évolué, passant de personnes ayant des droits ouverts à celles n'en ayant pas. Les propositions d'accompagnement social ont donc évolué. Auparavant, l'accompagnement se résumait souvent à un ou deux rendez-vous d'ouverture de droits. A ce jour nous faisons énormément d'orientations vers des avocats spécialisés dans le droit des étrangers pour des recours CNDA ou réexamens. Mais également des orientations vers certains syndicats pour faire valoir les droits de personnes en situation irrégulière qui travaillent sans contrat pour subvenir à leurs besoins élémentaires.

### Les projets adossés à l'accueil de jour :

L'équipe de la Boutique et nos partenaires financiers sont convaincus que la redynamisation de la personne, autour de ses propres projets de vie, passe aussi par des moments de rencontres différents.

Nos objectifs sont de varier les offres d'ateliers : sport, culture, sorties...

- **Atelier Santé Bien Etre**

Le projet intervention Santé bien-être est un projet en partenariat avec le restaurant social du Grand Ramier.

Chaque mois une association traitant de la santé et du bien-être vient présenter ses missions. Ce temps permet aux personnes participantes de mieux connaître le réseau d'associations qui peuvent leur être destinées à Toulouse. C'est un temps de convivialité et de plaisir qui permet de s'informer et apprendre des choses sur le versant de la santé et du prendre soin de soi.

Les interventions ont lieu un vendredi matin par mois, sur le temps d'ouverture de distribution de repas : de 10 h 30 à 13h à l'espace social du Grand Ramier. Depuis septembre 2025 les interventions santé bien être se déroule tous les troisièmes mercredis de chaque mois sur les mêmes horaires.

Un.e intervenant.e est invité.e pour présenter ses missions et s'il.elle le souhaite proposer des ateliers. Les interventions se présentent sous forme de « stand » à l'extérieur. Une salle en intérieur est accessible pour les entretiens individuels ou la mise en place d'ateliers spécifiques.

Être à l'extérieur comporte des avantages et des inconvénients. Nous pouvons toucher davantage de personnes car le passage est important, beaucoup de personnes circulent, mais généralement les conversations sont moins approfondies, moins confidentielles.

Notre réseau de partenaires sociaux est informé par mail des associations présentes et est convié afin de venir chercher des informations suivant les thématiques.

La présence de la Boutique Solidarité lors de ces interventions à plusieurs intérêts.

- le travailleur social de la Boutique trouve et invite les différents intervenants. Il échange avec eux sur la façon de mettre en œuvre et de « border » l'intervention
- la connaissance du public et la méthode d'« aller vers » permet d'attirer un plus grand nombre de personnes jusqu'au stand.
- Les associations qui animent les stands n'interviennent pas toujours auprès d'un public précaire et la présence de la Boutique rassure et facilite les rencontres. Les assistantes sociales du grand Ramier, qui accueillent beaucoup de personnes, ne sont pas disponibles pour assurer cette « médiation ».

- **Dispositif Passerelle :**

Passerelle est un dispositif visant à prendre en compte la souffrance psychique du public sans domicile / en situation d'errance / en grande précarité. Il se décline autour de plusieurs objectifs en direction du public et des professionnels de terrain :

1.Faciliter l'accès aux soins psychologiques et/ou psychiatriques du public sans domicile / en situation d'errance / en grande précarité, en s'appuyant sur :

- Le repérage des personnes en souffrance psychique,
- L'évaluation de leur besoin de prise en charge,
- La création des conditions permettant d'envisager une réponse à cette souffrance psychique,
- L'orientation vers des structures de santé mentale.

2.Venir en soutien aux professionnels de la Boutique Solidarité :

- Une approche pluridisciplinaire de la souffrance psychique et des problématiques sociales,
- Une aide au repérage des signes indicateurs de la souffrance psychique,
- Un travail en réseau avec les acteurs de la santé mentale.
- Le repérage et l'évaluation des besoins de prise en charge
- Réflexion sur le cadre de travail de l'accueil
- Les modalités de prise en charge

3.Soutien aux professionnels de proximité :

- Permettre une approche pluridisciplinaire de la souffrance psychosociale et des problématiques sociales
- Permettre une aide au repérage des signes indicateurs de la souffrance psychique
- Faciliter l'orientation vers un professionnel de la santé mentale

4.Développement des partenariats avec les acteurs de l'urgence mentale :

- Facilitation des orientations sur les secteurs de soins psychiatriques ambulatoires
- Un balisage efficace des hospitalisations dans les services psychiatriques
- Une meilleure coordination et complémentarité dans la prise en charge des personnes ainsi plus pertinente pour les institutions mais surtout pour les personnes accueillies
- Une meilleure connaissance réciproque des équipes permet qu'un lien de confiance se tisse entre la personne et le service de soin accueillant
- Le développement du partenariat permet de réfléchir et élaborer ensemble un projet commun autour de l'accueil des personnes en situation de précarité et de souffrance psychique.

- **La maraude en gare :**

Tout d'abord, le rôle du travailleur social en maraude est d'**aller à la rencontre des personnes en situation d'errance sur le territoire de la gare Matabiau**. Cette rencontre est très importante dans la création du lien qui va se tisser entre le maraudeur et les personnes qu'il rencontre. Cette rencontre se bâtit en premier lieu par une présentation, expliquer sa venue et l'association qu'il représente. Ensuite, il laisse le libre itinéraire de la parole à la personne qu'il croise tout en essayant de faire une évaluation de sa situation. Cela permet au travailleur social d'identifier les besoins de cette personne et d'apporter des réponses autant que possible.

le travailleur social **facilite l'accès aux informations en fonction des demandes exprimées**. Pour cela, il a toujours dans son sac des documents concernant les différentes structures du réseau de l'urgence et de l'insertion sociale. En

général, les personnes connaissent les structures mais ne savent pas forcément les situer dans la ville. L'utilisation de la carte de la ville dans la plaquette du 115 est très pratique dans l'orientation de ces dernières.

De plus, le travailleur social doit **assurer la médiation entre les différentes personnes présentes en gare** : les personnes en situation d'errance sur la gare et les personnes qui font partie du personnel ou les usagers de la gare. Cela permet de favoriser les échanges et d'apaiser les tensions possibles afin que chacun puisse vivre ensemble sur un même territoire. Pour mener à bien cette médiation, le travailleur social reste neutre et se place en tant que tiers pour permettre aux personnes de construire un dialogue et ainsi de trouver une solution si problème il y a.

D'autre part, afin de répondre de la manière la plus adéquate aux demandes faites par le public rencontré, le travailleur social **oriente les personnes vers les structures les plus adaptées à leurs besoins**. Pour orienter au mieux les personnes, un dialogue régulier est instauré entre les différentes structures issues du réseau de l'urgence sociale. Ces dialogues permettent la continuité du lien « partenarial ». Ces orientations se font principalement vers La Boutique Solidarité et les autres accueils de jour présents en ville, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), la Mission Locale, SOS Voyageurs (notamment pour l'acquisition de titres de transport), la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé.), Médecins du Monde ainsi que les hôpitaux de Toulouse (pour l'accès aux soins) les dispositifs de la veille sociale (115, équipe mobile sociale et de santé, le SIAO), les maraudes qui agissent sur la ville.

Pour mener à bien ces orientations, le travailleur social **effectue parfois des accompagnements physiques vers les structures concernées** quand la ou les personnes n'ont pas la capacité de se déplacer seules vers les lieux. Parfois elles ne connaissent pas la ville, dans d'autres cas le travailleur social constate une fragilité physique (problème de mobilité, etc.), psychologique (pathologies psychiatriques, perte de repère dans l'espace ou dans le temps, désocialisation importante, etc.).

Enfin, après avoir construit au fil des rencontres un lien de confiance des demandes émergentes et le travailleur social peut **engager un suivi social avec les personnes le désirant**. Un suivi social singulier et adapté peut alors se mettre en place, la plupart du temps il consiste dans un premier temps aux personnes d'accéder au droit commun (demande de RSA, couverture sociale...). Il implique obligatoirement différentes temporalités : le rythme de vie de personnes, la temporalité des institutions actrices et la « disponibilité » du travailleur social en charge du suivi.

Cette année 96 maraudes ont été effectuées Nous avons fait plus **de 418 nouvelles rencontres sur toute l'année 2024 avec 128 nouvelles rencontres sur le deuxième trimestre de l'année**. Par rapport à l'année dernière nous avons fait 72 nouvelles rencontres en plus. Cela s'explique par la fin des travaux de la gare. Il arrive que nous n'ayons pas le temps de marauder sur l'ensemble du territoire de la gare au vu du nombre important de personnes rencontrées. Il est possible de rencontrer 28 personnes par maraude en 2 heures

Nous observons une augmentation importante de personnes arrivant à Toulouse dans des conditions sociales complexes. Des personnes qui font appel aux services sociaux de la ville de Toulouse saturés qui ne peuvent répondre à toutes les demandes.

Beaucoup reste alors sans solution et viennent effectivement sur la gare pour rencontrer des pairs, essayer de trouver des solutions alternatives. Les gares restent un lieu de passage où les personnes se croisent, se rencontrent, se retrouvent, « s'apostrophe » quelles que soient leur origine culturelle, sociales.

La démarche « d'aller vers » les personnes nous paraît donc indispensable pour repérer et rencontrer un public en « marge » souvent éloignés de toutes institutions. Nos passages répétés permettent de construire un lien indispensable pour proposer en premier lieu une écoute et plus tard peut être un accompagnement.

- **Les maraude à vélo**

Ce projet d'aller vers les publics en précarité sur le territoire de la ville de Toulouse a vu le jour durant la période aigüe de la pandémie du COVID. La Fondation De France a permis de l'initier financièrement suivie par la Fondation Abbé Pierre et enfin par les services la préfecture de la Cohésion Sociale (DDCS puis DDETS).

Depuis 2023 nous avons, grâce aux financements apporté par la DDETS, assurer la continuité de l'accueil en ouvrant au mois d'aout mais aussi doubler le nombre de maraudes déployées sur les différents quartiers de Toulouse.

Cette maraude en binôme se fait à vélo électrique sur la ville de Toulouse répartie en 6 secteurs à raison de 8 maraudes par semaine. Afin de répondre au mieux à la disparité des espaces, des centres d'activité des personnes à la rue elles couvrent l'hypercentre, le sud-est, le nord, l'ouest et le sud.

L'objectif associé à cette maraude est de **créer, de maintenir du lien** avec les personnes, d'exercer **une vigilance** quant à leur état physique, psychique et de les **accompagner** si besoin vers des solutions d'accueil, de droits communs et d'hébergement dans la limite de ce qui est disponible.

## LES CONSTATS DE 2024

- **A chaque maraude il est fréquent de rencontrés de nouvelles personnes.** Cette année nous avons maintenu une maraude dite « exploratoire. Il s'agit d'aller à la rencontre de personnes souvent plus éloignés géographiquement, d'explorer des secteurs et des rues autres que les parcours habituellement couverts. Les personnes rencontrées sont en situation de précarité même si elles vivent parfois en appartement ou sont héberger par différentes structures d'accompagnement social en appartement diffus, appartement thérapeutique ou logement social. Ces personnes sont rencontrées dans la rue en situation de « manche » pour compléter leur revenu ou car l'encrage à la rue est encore très important malgré des situations de logement ou d'hébergement.
- Un important **travail de médiation** est également effectué durant les maraudes. Il nous arrive régulièrement d'être témoin d'échanges « houleux » entre les personnes vivant dans la rue et la police municipale. Souvent l'intervention des travailleurs sociaux apaise les échanges et permet parfois de trouver des terrains d'entente. L'exemple cité ultérieurement illustre cette possibilité de médiation.
- Les personnes que nous rencontrons ont **de réelles difficultés à se nourrir**, plus particulièrement pour les personnes excentrées mais cela a été le cas pour les autres aussi. Cette difficulté d'accès à la nourriture se ressent aussi sur notre accueil de jour. Beaucoup viennent essentiellement pour se nourrir. Tous ne se déplacent pas jusqu'au restaurant social du grand ramier et les autres offres de restauration sur la place toulousaine sont débordés de demandes. L'accès à l'alimentaire semble être un élément qui perdure à Toulouse depuis maintenant deux ans.
- Nous essayons de maintenir des maraudes régulières, le même jour avec les mêmes salariés. En effet les maraudes instituées et bien repérées sont réellement attendues par les personnes. Certaines personnes sont satisfaites de rencontrer une maraude, car elles ne fréquentent pas les accueils de jour (peur de perdre leur point de manche ou pas envie de fréquenter des lieux étiquetés « précarité » ou dans un lieu collectif)  
Le manque de maraude constaté durant la période estivale a effectivement mis en avant ce besoin de rencontre.
- Les maraudes permettent **un accès à l'hygiène supplémentaire** et ce surtout auprès des femmes. Nous distribuons très régulièrement des protections périodiques.
- Le nombre de familles rencontrés avec des enfants en bas âges, parfois des nourrissons, a augmenté cette année. De nombreux signalement ont été fait auprès du 115.  
La veille et le signalement des situations les plus préoccupantes font partie de nos missions principales. Le temps d'échange auprès des personnes est indispensable pour établir un lien de confiance. En effet en ayant rencontré plusieurs fois les personnes en question nous sommes en mesure de donné tout un ensemble d'information (situation administrative de la personne, pays d'origine, problème particulier de santé...) qui permet au 115 de répondre de façon adaptée.

## ACTIVITES REALISEES :

**Protection des personnes** : signalement aux partenaires en cas de situations urgentes, travail de médiation et de sensibilisation auprès des forces de police.

**Ecoute et réception des demandes** : entendre leur parole, leurs angoisses, leurs colères, leurs situations qui se dégradent, leurs incompréhensions, leurs frustrations

**Accompagnement social** : en fonction de leurs situations et demandes, nous avons assuré soit une orientation vers les services partenaires soit à la boutique solidarité (accès et maintien des droits).

**Orientation vers des espaces de « répit »** : nous avons pu indiquer aux personnes les lieux qui permettent de souffler, changer d'idée, ... dont les activités sportives et culturelles de la Boutique Solidarité

**Veille sanitaire et sociale** : identification des personnes à risques, orientation des personnes très vulnérables vers les centres sanitaires ou des équipes de maraudes spécialisées, signalement au 115. Des appels au SAMU ont aussi effectué pour des personnes très alcoolisées et/ou blessés.

## LES PERSONNES RENCONTREES :

Public à la rue, en camion, dont une certaine partie connue du réseau

Personnes vivant en appartement ou hébergés et accompagnés par d'autres associations.

Personnes expulsées de leur appartement : mises à la rue du fait des problèmes financiers (travail illégal, en intérim, temps partiels, plus d'allocations, difficultés de faire la manche), problèmes psychiatriques,

Des familles,

Les personnes qui se sont excentrées, par peur et donc devenues moins visibles,

Des personnes ayant quitté des situations d'hébergement collectif ou précaire,

Des personnes sortant de détention sans aucune solution d'hébergement,

Des personnes à la rue avec un animal pour lesquelles aucune proposition adaptée est possible,

Des personnes dormant dans leurs voitures et qui travaillent pour certaines.

<b>Sur la totalité de l'année, nous avons pu effectuer près de 298 maraudes, soit 3480 personnes rencontrées.</b>
---

Les activités sportives se sont déroulées de janvier à décembre 2023 sur les nouveaux locaux au 36 rue Brouardel. Ceux-ci sont plus spacieux et ont permis de pratiquer les ateliers sur place (boxe, musculation, ping-pong).

La pétanque se pratique en extérieur sur le boudrome de la place Héraclès a quelques pas de notre accueil.

L'atelier sport (ping-pong, boxe/musculation, pétanque et renfort musculaire) a proposé **114 séances** qui ont enregistré **796 participations**. On comptabilise **90 personnes différentes** qui ont pu pratiquer une activité sportive au travers de ses différents ateliers.

- **Atelier Théâtre**

En 2024, la troupe des Dégourdis d'Oc a également participé à plusieurs événements sur le territoire toulousain:

- « LOVE ME TENDER ». **La cave poésie** a accueilli la troupe pour la huitième année. Comme chaque année la troupe était invitée à lire des textes d'amour écrits ou choisis par leurs soins. Ces textes sont retranscrits en direct sur plusieurs radios locales : Canal sud, FMR, Campus.
- Dans le cadre de « ma première fois au théâtre », initié par le **Théâtre de la Cité**, nous avons été invités à suivre le parcours d'une troupe en formation au sein du théâtre. Après une rencontre avec les comédiens nous avons pu assister à leur spectacle final « LE TARTUFFE ». Une belle opportunité pour nos participants d'échanger avec de futurs comédiens professionnels sur leurs apprentissages et leur métier.

La rentrée s'annonce déjà remplie de nouveautés avec l'arrivée **de trois nouveaux participant(e)s** pour compléter la troupe existante. Pour l'année à venir nous souhaitons :

- Créer un partenariat avec les EMMAUS du territoire afin de pouvoir aller présenter notre travail auprès des personnes accompagnées dans leurs locaux.
- Trouver un lieu de résidence pour pouvoir se consacrer pleinement au spectacle sur plusieurs jours.
- Trouver de nouveaux partenariats pour enrichir notre réseau et jouer sur différentes scènes d'Occitanie.

### **Conclusion :**

La forte fréquentation des Week end nous conforte dans l'idée que cet accueil est indispensable. En effet peu de structure reste ouverte mais la demande est cependant importante. Comme énoncé précédemment le taux de fréquentation est équivalent à celui de la semaine.

Notre nouvelle modalité d'accueil avec davantage de salarié « expérimenté » de la semaine présent en Week end a montré son efficacité. En effet connaître les personnes accueillies, les antécédents sur la boutique permet un travail de prévention indispensable. La sécurité des personnes accueillies et des salariés s'en est trouvé amélioré.

Cependant d'autres problématiques sont à régler pour améliorer les conditions d'accueil. En effet le nombre de personnes accueillies ne cesse d'augmenter et de fait l'utilisation des différents services est optimale, souvent saturée.

Les personnes accueillies fatiguées par leur condition de vie et la baisse progressive des perspectives qui s'offrent à eux manifestent leurs mécontentements auprès de nous. Elles le manifestent plus encore quand elles ne peuvent pas prétendre à l'un de nos services car celui-ci est saturé.

Les équipes finissent souvent la saison hivernale fatigués et lassés de ne pas répondre à des demandes qui leurs sont directement adressées.

L'équipe reste engagée et motivée pour assurer cette mission auprès des plus démunis mais s'interroge sur les moyens de répondre à une demande qui augmente sans cesse.

# HEBERGEMENT : CHRS DELTOUR

## Présentation et objectifs

Le CHRS Deltour est autorisé pour l'accueil de 30 personnes (adultes seuls et/ou parents isolés avec enfants) au sein d'« appartements thérapeutiques d'insertion » : des appartements individuels équipés, du T1 au T4, situés à Toulouse. Le CHRS dispose de 34 places installées, dont 4 en service de suite.

Il est spécialisé dans l'accueil de personnes présentant des problématiques addictives, psychologiques ou psychiatriques et des personnes sous-main de justice.

L'équipe pluridisciplinaire propose un accompagnement global et individualisé reposant sur :

### - Un suivi éducatif :

L'accompagnement éducatif respecte la globalité nécessaire de la prise en charge, mais également la temporalité de la personne, sa demande, la particularité de ses difficultés. L'accompagnement s'inscrit dans la proximité et le quotidien articulé autour : des visites à domicile, un accompagnement (aux démarches administratives, à l'insertion professionnelle, à l'accès à la santé, à la vie culturelle, à la gestion du budget, à l'accès au logement), la participation à des ateliers collectifs (expression plastiques, sport, jardinage) et à des sorties, un soutien à la relation parentale, lorsque nous accueillons des parents isolés avec des enfants.

### - Un suivi psychologique et la psychothérapie individuelle :

Le suivi psychologique et les entretiens psychothérapeutiques assurés par un psychologue clinicien s'inscrivent dans la proximité (1 ou 2 rendez-vous hebdomadaire) et s'efforcent d'apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par :

- des entretiens psychologiques contractuels dès l'accueil permettant une évaluation approfondie avec chaque personne des difficultés qui font obstacle à son insertion, - l'obligation de soin,
- la coordination avec le soin psychiatrique.

## Données d'activités en 2024

### Admissions :

Nombre de personnes hébergées sur l'année :

38 personnes, dont 17 hommes, 9 femmes et 12 enfants (dont 2 majeurs).

### **Composition famille :**

- |                 |    |                  |    |
|-----------------|----|------------------|----|
| - majeurs Homme | 18 | - majeurs Femmes | 10 |
| - mineurs Homme | 5  | - mineurs Femmes | 5  |

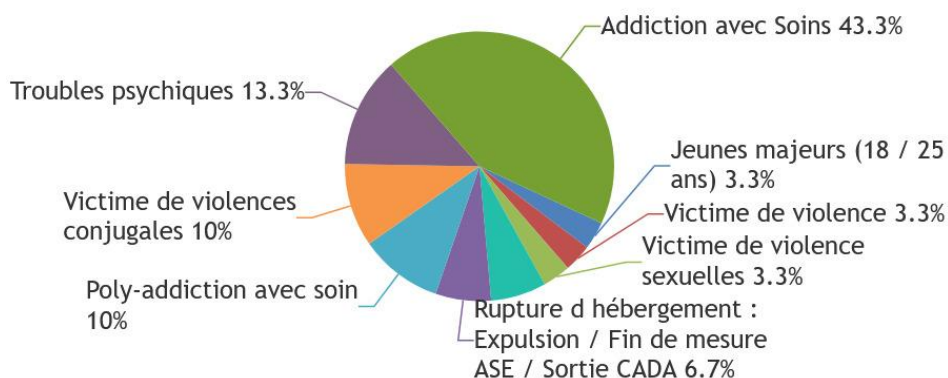
Nombre de personnes nouvelles admises sur l'année : **9 (dont 0 enfants)**

**Taux d'occupation CHRS (30 places)** : Le taux d'occupation global CHRS est de **102,2%**, ceci s'explique par l'accueil de famille ayant de nombreux enfants.

Suivi psychologique : 19 personnes pour 192 entretiens

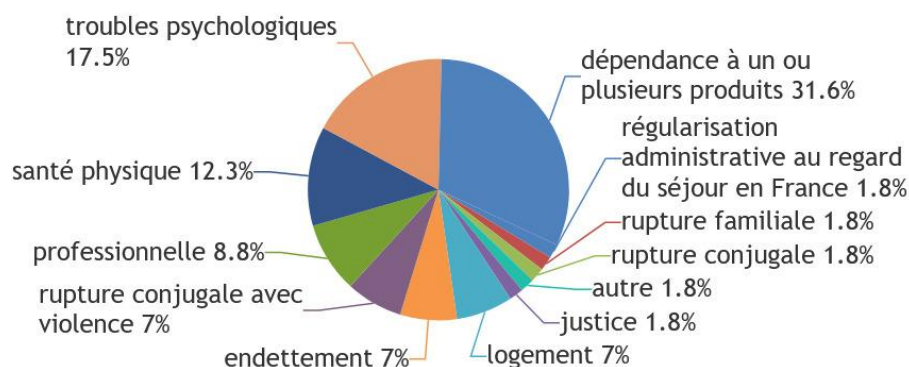
Analyse de la population accueillie :

## - Analyse Population Accueillie -



Difficultés constatées :

## - Difficultés constatées -

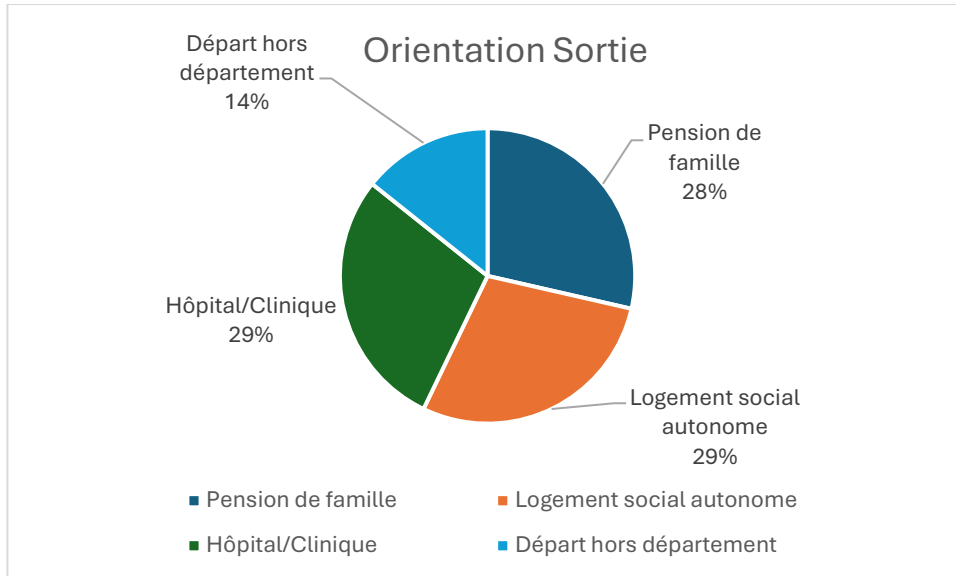


**Eléments statistiques des sortants :**

Nombre de personnes sorties dans l'année : **7 (dont 0 enfants)**

**Durée moyenne de séjour :** Elle est passée de 18,79 mois en 2021, à 11,25 mois en 2022, à 22, 5 mois en 2023 (cette durée s'explique par la sortie d'une famille longuement présente sur le dispositif faute de droit au séjour ) pour atteindre **14,5 mois en 2024.**

**Sorties logement, hébergement, santé :**



Nous voyons une évolution du public sur le CHRS Deltour, la psychiatrie est de plus en plus présente, mais nos récentes conventions nous permettent de tenter l'insertion avec un engagement des structures prescriptrices à réadmettre un public encore trop fragile.

Le mode d'admission du CHRS DELTOUR du fait de sa spécificité nous permet de repérer un public ne relevant pas de nos missions. Nous voyons une recrudescence d'orientations émanant d'assistante sociale qui face à la détresse du public tentent toutes les orientations possibles au détriment du projet de service. Ainsi nous avons des orientations de personnes en attente de post cure en psychiatrie, dans le déni des problématiques de soin, ou encore ne souhaitant qu'une mise à l'abris refusant tout accompagnement... Les structures doivent aujourd'hui être de plus en plus vigilante dans l'étude des orientations car grand nombre sont faites pour trouver une solution de mise à l'abris et non plus pour s'inscrire dans un projet d'insertion relatif à un CHRS.

Il est important de signaler que nos partenaires historiques et spécialisées (clinique psychiatrique, centre de post cure en addictologie, appartement thérapeutique...) nous orientent un public en capacité de nommer ses difficultés en termes de santé mentale et d'addictologie et donc d'adhérer au soin. Ainsi en s'appuyant sur nos partenariats de qualité avec les cliniques des Cédres et de Montberon nous arrivons à accompagner un public présentant des comorbidités importantes.

L'évaluation qualité a été réalisée en septembre 2023. Le travail d'amélioration continue de la qualité se poursuit en 2024 par l'intégration dans nos pratiques d'un outil de pilotage de la démarche. Des groupes de travail ont été initiés dès 2024 pour aboutir à la réécriture du projet d'établissement en 2025. La coopérative CISAME nous accompagner dans une démarche de co-construction qui inclut également les personnes hébergées.

Nous avons également initié en 2024 une formation à destination de tous les salariés sur le traitement des EIG. Dans la ligné de cette formation les cadres ont formé un groupe de travail afin d'améliorer les procédures de signalement et de traitement de celles-ci.

Nous maintenons l'objectif de déploiement au-delà de la couronne toulousaine, dans des territoires où l'accès au logement est facilité, favorisant ainsi dans le cadre de l'accompagnement éducatif, l'insertion sociale et/ou professionnelle de la personne.

Les professionnels du CHRS Deltour sont par ailleurs mobilisés :

- En interne : Dans la réflexion portée par l'association concernant les territoires ruraux où les besoins d'accompagnement sociaux sont conséquents et où le défaut de services accroît la complexité des situations de précarité, mais aussi d'addictions ;
- Sur le projet pension de famille porté par ARPADE rue Joly, ainsi que sur la réflexion autour du tiers lieu le « mille lieu » présent dans le collectif accueillant la future pension de famille
- En externe : sur la réforme de la tarification des CHRS au regard des conséquences sur l'avenir des CHRS et les personnes accueillies.
- Le développement d'une plateforme technique (sociale et médico-sociale) sur le nouveau site qui viendra soutenir l'accompagnement selon d'autres modalités : **CHRS hors les murs, répartition territoriale, logement d'abord.**

Le déploiement de notre dispositif notamment en territoire périphérique de Toulouse reste un axe de travail de l'association, qui n'a pu se déployer en 2020. Ce déploiement doit s'envisager comme une action globale visant à appuyer et soutenir les communes dans le champ de l'insertion. L'association ARPADE dispose de pôles de compétences complémentaires permettant d'aborder l'accompagnement des personnes tant sur le plan éducatif, que celui du soin ou de l'insertion. C'est dans ce sens que nous pensons l'action future de l'association, non contrainte par des logiques de dispositif, mais proche des besoins spécifiques des personnes. L'association veut pouvoir proposer un accompagnement global et personnalisé sur du logement pérenne (Logement d'Abord) ou de l'hébergement (CHRS / CHRS Hors les murs).

Le CHRS Deltour, du fait de sa spécificité et sa reconnaissance dans le secteur, reste fortement sollicité par les cliniques psychiatriques (SSR et autres), par les psychiatres eux-mêmes pour proposer un accompagnement à des personnes encore dans leur logement, ne relevant pas de structures hospitalières ou médicalisées ; cela reste un axe de travail. L'association envisage le développement d'une Pension de famille dédiée aux personnes ayant eu un parcours lié à l'addiction ou sous traitement de substitution.

De plus, afin de proposer une réponse complémentaire adaptée à la demande, ARPADE propose aux services de l'Etat d'augmenter la capacité d'accueil de ce public par l'augmentation du nombre de places en CHRS HORS LES MURS. Cette proposition sera présentée en 2025 à la DDETS.

## HEBERGEMENT : CHRS RIQUET

### Présentation et Objectifs

Le CHRS Riquet est une structure collective proposant 40 places en hébergement :

- 30 places dans l'hébergement collectif, réparti en chambres collectives (3, 4 ou 5 places) et en chambres doubles ou individuelles.
- 5 places dont une place couple dans l'appartement semi-collectif
- 5 places en studio relais dont deux « couples » et un pour personne à mobilité réduite.

### Les missions

Dans le cadre de la mission de service public qui lui est confiée, le CHRS Riquet répond aux orientations et aux priorités suivantes :

- Accueillir sans condition et rapidement une personne en détresse, en réponse à une demande d'hébergement d'urgence, sur orientation du 115
- Soutenir et accompagner la personne accueillie en tenant compte de ses ressources, de ces difficultés et problématiques,
- L'aider à accéder ou à recouvrer une autonomie personnelle et sociale,
- Coconstruire avec la personne une orientation, une suite de parcours dans le logement, ou toute autre solution adaptée à la personne.

### La population accueillie

Le CHRS Riquet est autorisé à accueillir, après orientation du SIAO 115 ou de la Boutique Solidarité (accord passé avec le SIAO) : des personnes isolées, des couples, possiblement accompagné-e-s de leur animal de compagnie.

L'équipe éducative du CHRS prend en charge et accompagne une population en situation de grande précarité, dont les parcours sont chaotiques et qui présente une ou plusieurs des problématiques suivantes :

- Des troubles liés à des addictions,
- Des troubles psychologiques et ou psychiatriques,
- Des traumatismes liés à des violences conjugales,
- Des traumatismes liés à un parcours d'exil,
- Des maladies chroniques.

Ces problématiques se cumulent fréquemment et la question de l'accompagnement et de la suite de parcours vers le logement doit s'articuler à la complexité de la situation du sujet.

Cela nécessite donc préalablement d'évaluer avec la personne ses difficultés, ses ressources et cela afin de fixer des objectifs et un accompagnement socio-éducatif adaptés, coconstruits.

L'action est développée en complémentarité avec les autres services d'ARPADE et les institutions et organismes partenaires.

Nous travaillons plus particulièrement avec le CSAPA afin de faire évoluer le cadre institutionnel et les pratiques professionnelles en intégrant une démarche de Réduction des Risques et des dommages.

L'équipe pluriprofessionnelle propose un accompagnement global et individualisé reposant sur un suivi socio-éducatif. Celui-ci respecte la temporalité de la personne, sa demande, la particularité de ses difficultés.

L'accompagnement s'inscrit dans la proximité et le quotidien articulé autour :

- D'un accompagnement individualisé qui vise à faciliter : l'accès aux soins, l'accès aux droits, la gestion d'un budget, l'autonomie dans les démarches administratives, la vie culturelle, l'insertion professionnelle.

Au-delà de la mise à l'abri, l'objectif est de travailler à une possible orientation vers :

- Le logement (autonome ou accompagné),
- L'hébergement (CHRS insertion, appartement de coordination thérapeutique, etc.)
- D'une dynamique collective par la participation à des ateliers, des animations, des médiations (jeux de société, tennis de table, atelier cuisine, atelier ciné/débat) et à des sorties (pétanque, Toulouse plage, La Ramée, etc.).

#### Données quantitatives :

Le CHRS RIQUET est ouvert 365 jours/an.

En 2024 **14 445 nuitées** ont été réalisées pour **14 640 nuitées** possibles.

Ce qui représente un **taux d'occupation de 98.7 %** pour **40 places**. **Celui-ci est en hausse constante depuis 2021**

#### Personnes accueillies :

- Nombre de personnes accueillies sur l'année 2023 : **76 personnes** différentes  
Dont **40 admissions**, (33 hommes – 7 femmes)
- Répartition : **81 hommes** soit 86%, **13 femmes** soit 14% dont **3 couples**.
- 5 hommes étaient accompagnés d'un animal soit **4 chiens** et **1 chat**.
- Durée moyenne des séjours : **7 mois**
- Répartition des âges :  
10,7 % entre 18 et 24 ans  
28 % entre 25 et 34 ans  
30,7 % entre 35 et 49 ans  
26,7 % entre 50 et 64 ans  
3,9 % + de 65 ans.

#### Données concernant les sorties

Nombre de personnes sorties : 39 personnes ont quitté l'établissement en 2024,

- 33 hommes seuls
- 6 femmes seules

#### Analyse de la population et des problématiques rencontrées

Dans le tableau ci-dessous nous trouvons sous l'intitulé « Autre » des problématiques aiguës entraînant des ruptures sociales et de la précarité. Il s'agit bien souvent d'accidents de la vie, d'évènements traumatisants engendrant assez couramment des problématiques d'addictions et une perte quasi systématique du logement. Dans notre évaluation des situations nous gardons une certaine prudence quant aux relations de causes à effets. Des problèmes de santé

somatique ou des difficultés psychiques peuvent assez souvent entraîner des difficultés sociales, d'insertion et donc financières et réciproquement. Nous n'avons pas toujours de visibilité claire sur la chronologie des événements. Nous pouvons cependant affirmer que les personnes hébergées au sein de notre CHRS sont couramment victimes d'un cumul de difficultés (santé, isolement, insertion, logement, ...).

Problématique des personnes accueillies	Nombre	%
Autre	32	41,10%
Pathologie psychiatrique avec soins	8	10,52%
Pathologie psychiatrique sans soins	7	9,21%
Addiction avec soins	4	5,26%
Addiction sans soins	16	21,05%
Pathologie médecine générale	14	18,42%
Errance	7	9,21%
Victime de violences	6	7,89%
Victime de violences sexuelles-sexistes	4	5,26%
Victime de violences conjugales	5	6,57%
Jeunes Majeurs	6	7,89%
Troubles Psychiques	11	14,47%
Rupture d'hébergement	5	6,57%
Troubles Alimentaires	2	2,63%
Auteur de violence	3	3,94%
Rupture familiale	7	9,21%
Judiciaires	3	3,94%

Nous relevons un nombre important de personnes souffrant de pathologies psychiatriques (environ 20% des personnes accueillies) ou manifestant des troubles psychiques (14%). Si on ajoute à ces chiffres les personnes souffrant d'addiction (26%) nous avons une possible nouvelle interprétation de l'allongement de la durée de séjour.

En effet, de nombreuses études montrent que les personnes souffrant de pathologies psychiatriques (paranoïa, sentiment de persécution, trouble de la communication, état de décompensation...), de troubles psychiques (dépression, troubles de l'humeur, ...) et d'addictions ; ont besoin de temps conséquent pour établir une relation de confiance. Ceci s'avère d'autant plus vrai avec des professionnels du secteur social ou médico-social ayant bien souvent besoin d'aborder des thèmes concernant l'intimité des personnes. Ce temps nécessaire à la sécurisation de la relation retarde d'autant le démarrage d'un travail de fond sur leur situation et la recherche de solution.

Au-delà du temps nécessaire à la relation, ces personnes mobilisent beaucoup les équipes notamment pour répondre à des angoisses, créer de l'apaisement ou pour canaliser les troubles et en limiter les impacts sur les autres hébergés. Notons que les problématiques rencontrées par les plus jeunes sont essentiellement dues à des ruptures familiales ou d'accompagnement liées à la majorité (sortant de l'ASE en particulier).

Au cours de l'année 2024 nous avons également constaté une augmentation significative des personnes nécessitant une prise en charge adaptée pour leur santé. N'ayant pas de personnel de santé au sein de l'équipe nous travaillons avec un cabinet d'infirmier, le cabinet SOFIA, dont le nombre de personne accompagnée ne cesse d'augmenter. La prise en compte des problématiques de santé est le résultat d'un travail de partenariat conséquent avec le secteur du sanitaire. Nous avons également eu un recours régulier aux urgences via des appels au 15.

### Difficultés constatées

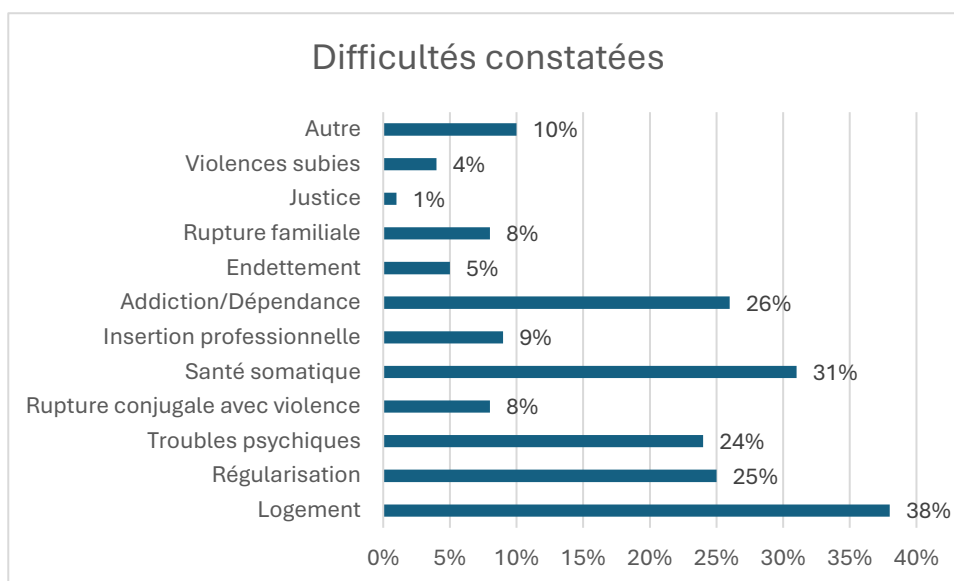
La relation d'accompagnement permet d'affiner notre perception des problématiques rencontrées par les personnes hébergées. Nous retrouvons sans surprise une prédominance des problèmes de logement. Nous confirmons notre évaluation des problématiques de santé somatique et psychiatrique.

Malgré notre disponibilité et notre écoute nous constatons que les problématiques de violence et d'agressions, notamment à caractère sexuel sont certes légèrement plus visibles (8% + 4% soit environ 12%) mais encore peu abordées. En effet, notre connaissance du public nous permet d'avancer l'hypothèse d'une sous déclaration de ces

violences par les victimes comme par les auteurs. En dépit d'une libéralisation de la parole sur ce thème, la stigmatisation demeure encore importante au point, pour certaines personnes, de vouloir en cacher les manifestations traumatiques.

Les addictions trônent encore en bonne place dans les difficultés rencontrées par le public accueilli avec 26% des situations concernées.

25% des personnes connaissent des difficultés de régularisation soit parce qu'elles viennent d'arriver sur le territoire national et sont en cours de demande soit parce qu'elle demeure non éligible à des droits.



## Déroulement de l'action

Le CHRS Riquet, du fait de son portage assuré par l'association ARPADÉ et de son effort consenti pour constituer une équipe de professionnels du médicosocial, met l'accent sur un principe de prise en charge globale et défend une articulation entre accompagnements individuels et accueil collectif. Il s'agit concrètement de proposer un accompagnement individualisé porté par une organisation sur un principe de références et de coréférences tout en permettant aux personnes accueillies de bénéficier d'une dynamique d'accueil en collectif promotrice de lien social. L'accompagnement individualisé permet d'évaluer finement les situations qui nous sont orientées par le 115 et d'agir en première intention sur des problématiques ; de santé (somatique, psychique, addiction, comorbidités...), d'insertion sociale et professionnelle et bien sûr de logement/hébergement.

En 2024 nous avons maintenu nos efforts pour participer et dynamiser un réseau de partenaires :

- Réseau inter CHRS,
- Rencontres inter équipes CHRS /SI-SIAO,
- Réseau précarité,
- Réseau addiction,
- Réseau santé mentale,
- Partenaires de droit commun (CCAS, CAF, CPAM, préfecture,...).

### *Des contraintes liées à la vétusté du bâtiment*

Le CHRS Riquet, malgré les travaux d'humanisation réalisés en 2012 et l'investissement continu dans l'entretien du bâti, présente une vétusté préoccupante et en aggravation constante. En effet, les installations et le bâtiment se dégradent et ne permettent plus de répondre aux exigences d'un accueil digne.

## L'ouverture H24 en discontinu

Cette année, nous avons mis en œuvre l'ouverture du service en H24 entre mi décembre et fin mars, Nous avons, cette année encore, choisi de produire un bilan écrit en collaboration avec le CHRS ANTIPOUL et le CHU JUNOD, proposant un argumentaire en faveur de la pérennité d'un fonctionnement en H 24. Nous avons présenté ce document à la DDETS pour décision.

## **Constats 2024 et perspectives 2025**

### Le projet d'établissement

Nous avons fait le choix en 2024 de consacrer une partie des réunions hebdomadaires au travail d'actualisation du projet d'établissement. En effet, le projet actuel arrivant à son terme cette année nous avons entamé un travail de réécriture. Accompagnée par la coopérative CISAME, nous avons réalisé différents ateliers de travail et d'écriture pour élaborer le nouveau projet 2025-2030. Les thèmes qui se dégagent aujourd'hui de ce travail d'équipe restent à valider mais donne une orientation au projet pour les cinq ans à venir à partir des points suivants :

- La participation des personnes hébergées,
- L'accueil des femmes en CHRS mixte,
- L'articulation accompagnement individuel/accueil collectif,
- La prise en compte de la santé en CHRS (santé mentale, RDRD, addictologie).

### La relocalisation du CHRS Riquet Collectif

Après plus de deux décennies passées au sein du bâtiment situé au 45 boulevard Pierre Paul RIQUET, le CHRS est sur le point d'être relocaliser dans de nouveaux locaux. En effet, malgré une surface importante permettant un accueil sous des modalités de vie et d'autonomie différentes (Cf. 1.2.1 Les modes d'hébergement au sein du collectif), une situation géographique en centre-ville idéale, le bâtiment est cependant devenu depuis plusieurs années la source de nombreux problèmes. La vétusté d'abord, occasionne très régulièrement des perturbations dans le bon fonctionnement du service :

- Infiltration d'eau et inondation des dortoirs avec des incidences sur l'électricité et la sécurité incendie,
- Panne de chaudière et de chauffe-eau entraînant des conditions d'accueil déplorable sans chauffage et sans eau chaude pour 40 personnes,
- Des fuites très régulières du réseau d'eau entraînant des coupures importantes,
- Des problèmes électriques importants venant mettant là encore la sécurité incendie en défaut,
- Une obsolescence du système de sécurité incendie dans son ensemble arrivant en vie de vie,...

Ceci met très régulièrement les personnes hébergées et les professionnels à l'épreuve pouvant, dans les moments de crise, organiser les conditions d'une solidarité remarquable mais créant aussi bien souvent l'émergences de très nombres tensions liées aux conditions de vie et de travail extrêmement dégradées.

Depuis plusieurs années déjà des projets de relocalisation ont été étudié aucun n'ayant atteint leur terme. Il semblerait que le projet actuel puisse déboucher sur la relocalisation du CHRS à l'horizon de l'été 2025. Ce déménagement va résoudre bon nombre de difficultés rencontrées mais va entraîner un travail conséquent d'adaptation et une nécessaire refonte des pratiques qui devront s'adapter au nouvel environnement d'accueil et de travail.

## TRANSITION - HEBERGEMENT DIFFUS STABILISATION

### Présentation et objectifs

L'unité opérationnelle d'hébergement diffus du CHRS RIQUET, appelée TRANSITION compte 14 places dont 10 en T1 et 4 en colocation de 2 personnes.

Depuis 2020 et la situation sanitaire, l'équipe de 2 professionnels dédiés à TRANSITION a été transférée sur le site du CHRS DELTOUR et de CEPHEE.

Le besoin de réaménagement du centre collectif (chambre d'isolement Covid notamment) a justifié ce changement. Cette situation est maintenue définitivement puisqu'elle a permis, en regroupant sur le même site les équipes dédiées à l'hébergement diffus, de créer une dynamique de travail cohérente et de favoriser la transversalité.

Ainsi, les ateliers collectifs sont mutualisés, partagés et permettent d'accueillir les publics des 3 dispositifs (CHRS Deltour, Transition et CEPHEE). Certaines réunions ou groupes de travail sont partagés et donc permettent l'enrichissement respectif.

Pour rappel, chaque personne hébergée est accompagnée dans la globalité vers l'accès aux droits et son autonomie. Les personnes sont en rdv avec l'éducateur référent au minimum une fois par semaine (alternance domicile / bureau).

### Données d'activités 2024 :

2024	Nuitées réalisées	Nuitées possibles	Taux occupation	21 Personnes
Total	4914	5124*	95,90%	

Nombre de personnes hébergées sur l'année : 21

Nombre de nouvelles admissions : 7

Taux d'occupation : **95,90% pour 4914 journées réalisées pour 14 places installées**

(91,10% pour 4655 journées réalisées en 2023, 94,56% pour 4 932 journées réalisées en 2022).

Nombre de sorties : 8

Durée moyenne de séjour : **18, 36 mois en 2024**, 11,51 mois en 2023 contre 24,54 mois en 2022.

La durée de séjour en 2024 est plus importante car nous avons pu orienter des hommes très abimés présent depuis longtemps sur le CHRS et qui n'était pas en capacité d'envisager un ailleurs jusqu'à lors.

**Les vignettes cliniques que nous avons choisie de mettre en lumière montre la temporalité des personnes accompagnées et la nécessité d'avoir une marge de manœuvre sur celle-ci pour accompagner au mieux. Une des vignettes présentées cette année concerne une de ces personnes. La DDETS Occitanie nous permet d'avoir cette flexibilité et d'ainsi accorder plus de temps à ceux qui en ont le plus besoin. Nous notons cependant un risque en terme d'occupation début 2025, deux propriétaires privés ont décidé de récupérer leurs logements et il est très difficile de capter des logements en bail associatif.**

### Profil du public :

Les problématiques des personnes sont souvent cumulées. L'addiction et la santé mentale restent les problématiques majeures pour notre public. Nous tenons à souligner une recrudescence d'orientation relevant de la psychiatrie. Ce public est considéré comme vulnérable et donc prioritaire sur les dispositifs d'hébergement par le 115, et nous est orienté.

Nous tenons à souligner que les hébergements en diffus ne permettent pas d'accompagner un grand nombre de personnes. Certaines personnes souffrent de pathologies lourdes, l'accompagnement en diffus met certes à l'abri la personne mais dans un même temps les travailleurs sociaux sont impactés par ces profils relevant du médical et non du social. La paranoïa excessive, l'agressivité, le délire quelques fois érotomane empêche les travailleurs sociaux dans leur travail. Faire des visites à domicile, seul dans ces conditions est impossible. Nous sommes souvent obligés de mettre en place des binômes pour vérifier si la personne est encore en vie, car elle ne donne aucun signe de vie, ne vient pas au rendez-vous.....la plupart du temps aucune adhésion au projet n'est possible

Nous sommes des structures sociales et notre plateau technique est trop limité pour l'accompagnement de certains profils. Il est nécessaire aujourd'hui d'envisager un étayage plus important en termes de soin psychiatrique et en addictologie dans les centres d'hébergement d'urgence

### **Commentaires sur l'activité 2024**

Les freins à l'accès à l'autonomie portent essentiellement sur l'accès au suivi psychothérapeutique ou psychiatrique dans le droit commun et à la disponibilité faible de logement pour personnes isolées à bas seuil de ressources. Les problématiques de santé physique se multiplient, les longues périodes d'errance ont souvent accentuées les troubles. En cohérence avec notre public cible. Sur 14 hommes, 3 peuvent exercer leurs droits de père grâce à l'hébergement individuel proposé sur Transition. ARPADÉ est une association très engagée sur l'égalité homme/femme. Nous apportons une attention particulière aux droits des pères. En effet de nombreux jugements actent un droit de visite et d'hébergement conditionné à un hébergement. Nous possédons des T2 sur lesquels sont priorisés les pères avec enfants afin de leur permettre d'exercer leurs droits. Nous adaptons également le mobilier si nécessaire (achat de lit parapluie...).

## CEPHEE - HEBERGEMENT D'URGENCE

ARPADE a choisi en décembre 2020 de répondre à l'ouverture de places d'hébergement d'urgence, justifié par la situation de crise exceptionnelle et parce qu'elle avait pu en mesurer les conséquences, notamment pour un public isolé d'hommes. Celui-ci demeure le cœur de l'action de notre association et nous étions, par notre connaissance fine et diversifiée des problématiques, légitimes pour y répondre.

Nous avons pu ouvrir 43 places entre décembre 2020 et février 2021.

Nous avons fait le choix de proposer des logements de différents types afin d'adapter la réponse à la demande et aux situations des personnes (du T1 au T5). La colocation est une expérience globalement réussie même si elle demande des adaptations en termes de profil des personnes et des personnalités. L'élément moteur de ce succès reste l'accompagnement (1 ES pour 11 hébergés) et le niveau de présence des travailleurs sociaux auprès des personnes. CEPHEE s'appuie sur le dispositif CHRS Deltour en transversalité et a donc investi les espaces collectifs (ateliers éducatifs) et a permis la création d'autres.

En 2023 a été mis en place une permanence avancée sur le quartier de Bellefontaine afin de palier à la problématique de la mobilité pour les personnes sans droit au séjour. L'investissement de ce lieu permet un travail de proximité différent et la mobilisation d'action collective. La psychologue recrutée en 2023 a pu soutenir l'accompagnement psychothérapeutique de certains hébergés de CEPHEE et soutenir l'équipe face à des profils en souffrance.

La majorité des personnes hébergées sur cette période souhaitent accéder au logement. Certaines n'ont pas de demandes particulières si ce n'est une demande de mise à l'abri temporaire.

### Données d'activité 2024

#### Nombre de personnes hébergées sur l'année : 71

Le dispositif CEPHEE a accueilli **71 personnes** en 2024 dont **43 présentes au 31/12/2023**.

Nombre de nouvelles admissions : 29 personnes

Les sorties inférieures à 5 mois sont liées pour la plupart à des personnes accueillies présentant des pathologies psychiatriques n'ayant pas la capacité de vivre en hébergement diffus. Le dispositif CEPHEE a accueilli 71 personnes sur l'année 2024, pour un **taux d'occupation de 97,70%**.

Nuitées réalisées	Nuitées possibles	Taux occupation	Présent sur l'année 71 pers		
15419	15738*	97,7%			

Il est à noter que des remises en état d'appartements sont souvent nécessaires lors des vacances. Cet élément associé à la nécessité de condamner temporairement des places pour effectuer des protocoles sanitaires liés aux punaises de lit influencent le taux d'occupation. Nous sommes la plupart du temps obligé de rechercher de nouveaux logements afin de protéger les personnes que nous accueillons. Cela provoque de la vacances et des besoins en logistiques important.

Nombre de sortie sur l'année : 28 personnes

**Durée moyenne de séjour : 13,12 mois.**

### Données spécifiques des personnes accueillies :

Un tiers des entrants à plus de 50 ans, le public de Céphée présente de lourdes pathologies sur le public vieillissant. La rue abime et les recours au soin sont peu nombreux

La question de l'addiction 16% et de la santé mentale 10% touchent plus d'un tiers des personnes entrées sur le dispositif en 2024. Il s'agit ici des problématiques évoquées, les problématiques repérées étant bien plus nombreuses. L'addiction et la santé mentale représentent à elles seules plus de la moitié des problématiques de santé (addiction, santé mentale, santé physique...)

Nous remarquons que malgré notre accompagnement 36% des personnes accompagnées quittent notre dispositif sur une sortie 115/Rue/Squat. Cet élément est significatif de la complexité des parcours. En effet la capacité à habiter en logement individuel reste inaccessible pour certains. Les pathologies psychiatriques, les années de rue, l'addiction ont un impact dévastateur pour les personnes. Nous tentons donc de faire des orientations sur des dispositifs mais peu de dispositifs sont réellement adaptés. Ce public nécessite un étayage quotidien renforcé en termes d'accompagnement social, éducatif, de santé mentale et de gestion du quotidien

L'accueil de personnes sans droit au séjour complexifie l'accompagnement. Il y a d'une part la question de la technicité relative au droit au séjour mais plus largement l'accès aux besoins fondamentaux. Ainsi la question de l'accès à l'alimentation, à la mobilité, aux outils de communication sont essentiels dans notre prise en charge. Nous avons cette année conventionné avec un Avocat qui forme les professionnels afin de permettre une montée en compétence en matière de droit au séjour mais également d'accompagner les situations les plus complexes.

La numérisation massive des démarches administratives met à mal notre public. Non accès aux outils (connexion internet, ordinateur, smartphone...), complexité des démarches, autant de freins que les travailleurs sociaux essaient de lever à travers les accompagnements individualisés. Nous réfléchissons à monter des ateliers afin de lutter contre l'illectronisme

## Conclusions et perspectives :

Nous souhaitons mettre en lumière les difficultés pour accéder aux services de droit commun. Les services sont saturés, le turn-over dans les structures entraîne des retards dans l'étude des droits. Cette problématique n'est pas limitée aux personnes sans droit au séjour.

**La saturation des services de droit commun nous impacte directement. Cela produit deux effets majeurs, le premier est notre incapacité à répondre aux besoins des personnes dans une temporalité convenable. L'exemple le plus criant concerne encore une fois le soin. Même pour nous association spécialisée en addictologie il est très difficile d'obtenir un rendez-vous en urgence en la matière et il est quasiment impossible d'obtenir une hospitalisation malgré les liens privilégiés que nous entretenons avec les partenaires du soin. Une hospitalisation en psychiatrie même en passant par les urgences est devenue quasi impossible avant un mois. Nous bénéficions de la convention signée par le CHRS Deltour avec les Cédres, les hospitalisations sont accélérées et nous nous engageons à reprendre les personnes orientées sur nos services en fin d'hospitalisation.**

Avec une incidence tout autre nous pouvons souligner l'impossibilité du droit commun à répondre dans des délais convenables à des sollicitations extérieures en matière d'accompagnement social. Cela impacte directement nos pratiques et nous pousse à faire évoluer notre projet en renforçant de plus en plus notre accompagnement, nous rapprochant ainsi d'un accompagnement en CHRS généraliste d'insertion. Nous sommes dans l'obligation de pallier aux manques du droit commun afin de soutenir l'avancement des démarches. Les CHU n'étant pas dotés à la manière des CHRS cela représente une surcharge pour les travailleurs sociaux déjà mis à mal par la complexité des situations.

**Nous souhaitons alerter sur notre incapacité à accompagner un public relevant de la psychiatrie dans les structures sociales. Nous avons pu assister à des manifestations délirantes qui mettent à mal les colocataires encore traumatisés aujourd'hui. Certains résidents ont commencé des suivis avec la psychologue du service à la suite d'épisodes de violence ou délirants d'autres résidents sur la colocation. Certains dispositifs pourraient répondre à quelques situations mais ils sont saturés ou inaccessibles du fait de la situation administrative des personnes accompagnées.**

Un dispositif comme « un chez soi d'abord » est outillé de médecins psychiatres, d'infirmiers ce qui permet une tout autre approche. Cependant leur public se limite à des personnes ayant des droits ouverts, en capacité d'investir un logement en diffus et pour lesquelles un diagnostic de pathologie psychiatrique est posé.

Nous sommes face à un public dans une précarité extrême dans l'incapacité de s'inscrire dans nos dispositifs. Il est nécessaire pour répondre à leurs besoins de réfléchir en décloisonnant nos pratiques. En effet le traitement psychosocial doit être jumelé à un accompagnement relevant du soin le plus souvent psychiatrique.

Le dispositif CEPHEE a dû faire face à un drame en septembre 2024, une personne accompagnée c'est immolé dans nos locaux pour crier son désespoir. Nous sommes des structures sociales outillées pour faire de l'accompagnement social et de la mise à l'abri nous sommes aujourd'hui sollicités pour accompagner un public relevant du soin faute de places dans les établissements sanitaires. Nous tenons à alerter sur cette tendance, les personnes sont considérées comme extrêmement vulnérables en sortant d'urgence psychiatrique et sont orientées sur nos dispositifs qui ne sont pas adaptés.

**La question des pathologies chroniques en hébergement diffus pour les personnes sans droits au séjour se pose également. Nous accompagnons des personnes avec problématiques neurologiques, ou vieillissante qui mettent à mal nos accompagnements. Les personnes sont en danger sur les logements car nous n'avons pas le plateau technique ni la présence nécessaire à leur prise en charge. L'absence de ressources et de droit au séjour nous interdisent de penser une orientation sur un dispositif adapté.**

Il n'existe aujourd'hui aucun dispositif sur la place toulousaine en capacité d'accompagner ce public. Nous observons en effet des besoins spécifiques, des hébergements individuels sur un espace regroupé permettant une présence continue d'une équipe éducative et soignante.

Enfin l'année 2024, nous a également permis de travailler sur les outils relatifs à la loi du 2 janvier 2002 afin de garantir un travail de qualité au plus près des préoccupations des personnes accueillies. Nous avons été accompagnés toute

l'année 2024 par CISAME pour la conception de nos projets d'établissements. Nous retravaillerons par la suite les différents outils d'accompagnement.

Une journée entière a été banalisée par l'équipe et la coordinatrice afin de travailler sur différentes thématiques telles que la pré admission, le nombre de suivi par référent qui représente une réelle problématique au vu de la saturation du droit commun, les durées de séjours et les différentes missions du service.

L'année 2025 sera une année importante pour l'association avec le déménagement de nos services rue Michel-Ange.

## MIRA - HEBERGEMENT D'URGENCE

La création du dispositif MIRA fait suite l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la DDETS Haute-Garonne, relatif à la création de places de substitution de nuitées hôtelières.

L'association ARPADÉ, forte d'une expérience dans la mise en œuvre de réponses multiples d'hébergement et notamment en diffus, a souhaité s'investir significativement dans ce projet en proposant l'ouverture de 43 places.

L'appel à manifestation d'intérêt s'inscrivait dans un cadre pluriannuel et expérimental, la création des premières places, fin 2022, étant plus particulièrement en direction des hommes et femmes isolés à l'hôtel. Cette typologie de ménage a été priorisée par l'Etat considérant la faible plus-value de ce type de mise à l'abris pour ce public, ainsi que son coût.

Notre technicité est plus particulièrement axée sur l'accompagnement des adultes isolés et des familles monoparentales (priorité sur les pères isolés avec enfants) nous avons donc fait le choix de répondre dès la première phase.

L'association a choisi de soutenir un projet qui s'organise autour de places en colocation ainsi que de places individuelles en appartement afin de permettre à des pères d'exercer leur droit de visite, ou encore de répondre à des besoins particuliers liés à diverses problématiques (dialyse, phobie sociale, anxiété massive...).

En 2023 a été mis en place une permanence avancée sur le quartier de Bellefontaine afin de palier à la problématique de la mobilité pour les personnes sans droit au séjour. L'investissement de ce lieu permet un travail de proximité différent et la mobilisation d'action collective.

La psychologue recrutée en mars 2023 a pu soutenir l'accompagnement psychothérapeutique de certains hébergés de MIRA et soutenir l'équipe face à des profils en souffrance.

La majorité des personnes hébergées sur cette période sont sans droit au séjour. Les demandes sont particulièrement centrées sur le droit au séjour et la mise à l'abris. Cela nous oblige à accompagner différemment en montant en compétences en matière de droit au séjour mais également en axant notre accompagnement sur le lien social

### Données d'activité 2024

**Nombre de personnes hébergées sur l'année : 52 Personnes**

Le dispositif MIRA a été créé le 1<sup>er</sup> novembre 2022, 13 personnes ont été accueillies en 2022, 46 en 2023, **52 personnes en 2024.**

2024	Nuitées réalisées	Nuitées possibles	Taux occupation	Présent sur l'année <b>52 pers</b>		
Total	15263	15738*	<b>96,98%</b>			

Nombre de sortie sur l'année : 8 personnes

Nous affichons en **2024 une durée de séjour de 9,96 Mois**

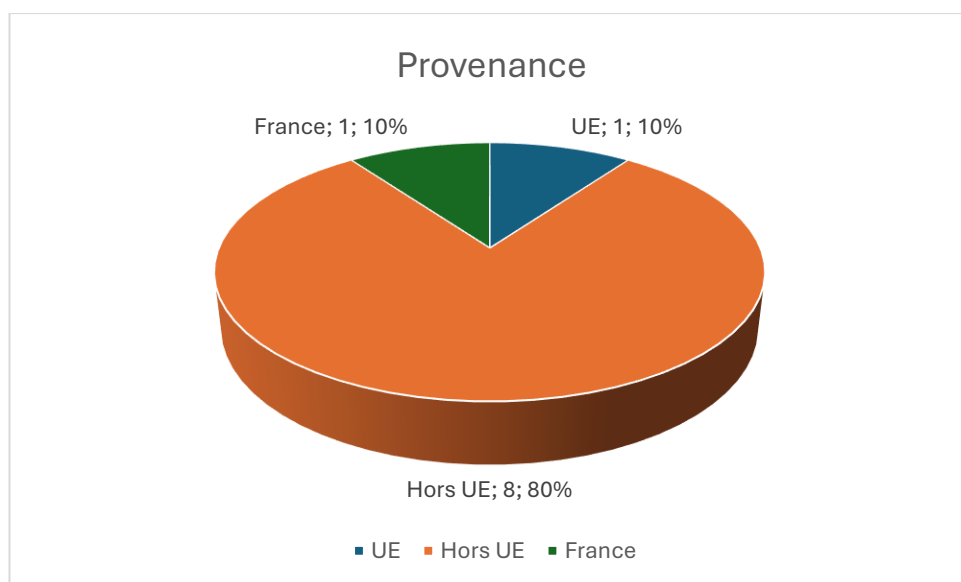
Les sorties de 2024 enregistrent 5 sorties de personnes présentant des pathologies psychiatriques, une personne nécessitant des soins liés à son âge, un décès relatif aux conséquences de la prise de toxique. Concernant les personnes ayant des pathologies psychiatriques les raisons des sorties sont diverses peurs de l'autre et incapacité d'être dans un logement partagé, changement de repère anxiogène et invalidant après 3 ans d'hôtel, angoisse liée à l'hébergement diffus : l'hôtel étant contenant grâce à la présence continue d'un professionnel et d'un espace individuel privé. Il y a également une sortie posée par l'établissement à la suite de menaces et des comportements agressifs. Concernant la personne décédée, cela a été très difficile, il s'agissait d'une très jeune femme et ce sont les éducateurs qui ont découvert le corps. L'année 2024 fut très éprouvante pour l'équipe avec le décès de deux personnes accompagnées.

**Données spécifiques des personnes accueillies :**

*Typologie familial à l'entrée*

Typologie familiale à l'entrée	Nombre	%
Femme isolée	2	20%
Homme isolé	6	60%
Homme avec enfant hébergé	1	10%
Femme avec enfant non hébergé		
Femme avec enfant hébergé		
Homme avec enfant non hébergé		
En couple		
Enfant	1	10%

**Les hommes avec enfant non hébergé sont majoritairement des hommes qui ont pu grâce à l'obtention d'un hébergement d'urgence individuel en diffus faire valoir leur droit de garde un week-end sur deux et la moitié des vacances. Cependant nous accueillons également trois hommes qui ont pu grâce à l'accompagnement et à l'hébergement sur MIRA exercer une garde exclusive de leurs enfants.**



Les personnes de nationalité étrangère représentent un fort pourcentage **80% soit 8 personnes sur 10** à l'entrée sur le dispositif en 2024 contre 91,30% en 2023

**Le droit au séjour nécessite une technicité particulière.** Nous avons signé une convention avec un cabinet d'avocat spécialisé en 2024. Elle a un double avantage. Ce cabinet nous propose des temps de formation permettant une montée en compétence de nos équipes en matière de droit au séjour. Dans un même temps ce conventionnement nous permet de répondre de façon précise et rapide à des questions extrêmement complexes relatives à la constitution de dossier. Ce conventionnement représente un coût important mais permet un accompagnement des situations complexes avec des réponses immédiates et sécurisée, ainsi qu'une montée en compétences des équipes en matière de droit au séjour. **Le nonaccès aux droits entraîne un grand nombre de problématique, particulièrement liées à l'absence de ressources. Une des plus importante est la question de la mobilité.** L'accompagnement est mis à mal par l'éloignement. La distance entre les appartements de Bellefontaine et nos bureaux représente 8,5km, le déplacement est donc relativement compliqué pour les personnes sans ressources. Nous louons 17 logements sur le quartier du Mirail dont une majorité de T3 T4 et T5 en colocation. Il était donc nécessaire de répondre à cette problématique. **Nous avons donc installé une permanence sur le quartier afin de proposer des activités de proximité (entretiens, temps collectifs...) et ainsi mieux répondre aux besoins d'accompagnement.**

La question de l'alimentation des personnes sans ressources reste également un sujet important sur lequel nous souhaitons réfléchir.

Nous souhaitons, à travers ce rapport d'activité, mettre en lumière les difficultés pour accéder aux services de droit commun. Les services sont saturés, le turn-over dans les structures entraîne des retards dans l'étude des droits. Cette problématique n'est pas limitée aux personnes sans droit au séjour.

La saturation des services de droit commun nous impacte directement. Cela produit deux effets majeurs, le premier est notre incapacité à répondre aux besoins des personnes dans une temporalité convenable. L'exemple le plus criant concerne encore une fois le soin. Même pour nous association spécialisée en addictologie il est très difficile d'obtenir un rendez-vous en urgence en la matière et il est quasiment impossible d'obtenir une hospitalisation malgré les liens privilégiés que nous entretenons avec les partenaires du soin. Une hospitalisation en psychiatrie même en passant par les urgences est devenue quasi impossible avant un mois. Nous sommes donc face à des personnes en souffrance abordant la question du passage à l'acte sans pouvoir apporter de réponse et sans avoir de relais.

Avec une incidence tout autre nous pouvons souligner l'impossibilité du droit commun à répondre dans des délais convenables à des sollicitations extérieures en matière d'accompagnement social. Cela impacte directement nos pratiques et nous pousse à faire évoluer notre projet en renforçant de plus en plus notre accompagnement, nous rapprochant ainsi d'un accompagnement en CHRS généraliste d'insertion. Nous sommes dans l'obligation de pallier aux manques du droit commun afin de soutenir l'avancement des démarches. Les CHU n'étant pas doté à la manière des CHRS cela représente une surcharge pour les travailleurs sociaux déjà mis à mal par la complexité des situations.

**Nous souhaitons alerter sur notre incapacité à accompagner un public relevant de la psychiatrie dans les structures sociales.** Nous avons pu assister à des manifestations délirantes qui mettent à mal les colocataires encore traumatisés aujourd'hui. Certains résidents ont commencé des suivis avec la psychologue du service à la suite d'épisodes de violence ou délirants d'autres résidents sur la colocation. Certains dispositifs pourraient répondre à quelques situations mais ils sont saturés ou inaccessibles du fait de la situation administrative des personnes accompagnées.

Un dispositif comme « un chez soi d'abord » est outillé de médecins psychiatres, d'infirmiers ce qui permet une tout autre approche. Cependant leur public se limite à des personnes ayant des droits ouverts, en capacité d'investir un logement en diffus et pour lesquelles un diagnostic de pathologie psychiatrique est posé.

Nous sommes face à un public dans une précarité extrême dans l'incapacité de s'inscrire dans nos dispositifs. Il est nécessaire pour répondre à leurs besoins de réfléchir en décloisonnant nos pratiques. En effet le traitement psychosocial doit être jumelé à un accompagnement relevant du soin le plus souvent psychiatrique.

**La question des pathologies chroniques en hébergement diffus pour les personnes sans droits au séjour se pose également. Nous accompagnons des personnes avec problématiques neurologiques, ou vieillissante qui mettent à mal nos accompagnements. Les personnes sont en danger sur les logements car nous n'avons pas le plateau technique ni la présence nécessaire à leur prise en charge. L'absence de ressources et de droit au séjour nous interdisent de penser une orientation sur un dispositif adapté.**

Il n'existe aujourd'hui aucun dispositif sur la place toulousaine en capacité d'accompagner ce public. Nous observons en effet des besoins spécifiques, des hébergements individuels sur un espace regroupé permettant une présence continue d'une équipe éducative et soignante.

Enfin l'année 2024, nous a également permis de travailler sur les outils relatifs à la loi du 2 janvier 2002 afin de garantir un travail de qualité au plus près des préoccupations des personnes accueillies. Nous avons été accompagnés toute

l'année 2024 par CISAME pour la conception de nos projets d'établissements. Nous retravaillerons par la suite les différents outils d'accompagnement.

Une journée entière a été banalisée par l'équipe et la coordinatrice afin de travailler sur différentes thématiques telles que la pré admission, le nombre de suivi par référent qui représente une réelle problématique au vu de la saturation du droit commun, les durées de séjours et les différentes missions du service.

L'année 2025 sera une année importante pour l'association avec le déménagement de nos services rue Michel-Ange.

## Présentation et objectifs

L'association ConfluenceS a pour objet l'insertion socioprofessionnelle par l'emploi. La direction et l'encadrement sont assurés par ARPADE dans le cadre de conventions de collaboration.

Ce dispositif permet d'accueillir des salariés éloignés du marché de l'emploi en contrat d'insertion sous la responsabilité d'encadrants techniques pour la mise en œuvre des activités de production.

L'**atelier de Limayrac-Toulouse** a pour support des activités de 2nd œuvre du bâtiment et l'**atelier d'Auterive** est spécialisé sur la restauration du patrimoine traditionnel en maçonnerie

Les salariés en insertion ont 2 heures hebdomadaires sur les 26h qu'il effectuent pour travailler sur leur projet socio-professionnel avec la Conseillère en Insertion Professionnelle.

L'Atelier de Limayrac / Toulouse accueille en moyenne **14 salariés** en insertion avec 2 encadrants techniques et l'atelier d'Auterive accueille en moyenne **7 salariés** en insertion avec 1 encadrant technique.

## Données d'activités en 2024

Les points saillants de ce rapport sont les suivantes :

- Une situation contrastée avec à la fois en termes de production des résultats satisfaisants mais une situation financière qui s'est fortement dégradée en raison de la perte de financement du FSE. Ce qui se traduit dans le résultat de l'année 2023 qui est fortement négatif.
- Recherche d'une nouvelle organisation pour faire face à cette perte de FSE qui est sans doute durable.
  - Rationaliser son organisation et baisser ses coûts de structure. Le poids le plus important est aujourd'hui celui du chef de service qui va partir à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2025. La solution de son remplacement par le directeur associatif qui passerait de à,1 ETP à 0,2 ETP sur Confluences, pour conséquence une économie d'environ 40 K€ /an
  - Rationaliser et développer ses activités de production. Le périmètre d'activité est de 3 chantiers, une Auterive et deux sur Toulouse (Limayrac).
    - Les deux derniers chantiers ont connu ces dernières années un développement leur permettant d'être dans les objectifs d'équilibre avec une production à 140 000 euros soit 70 000 par encadrant.
    - Celui de Auterive malgré une subvention de la CCBA de 39 KE euros n'a jamais été à l'équilibre même si la situation s'est améliorée en 2023. La perte du FSE a aggravé la situation et les perspectives de développement du site de Auterive ne sont pas apparues comme évidentes pour le CA .et la décision de fermeture Auterive a été prise fin 2023 pour un arrêt de l'activité en février 2024.
  - La fermeture d'un des trois chantiers a eu un effet mécanique sur les comptes car les coûts de structure de Confluences représentent 100 K€/ an équirépartis entre les 3 chantiers. Dans ces

conditions la possibilité de rester à deux chantiers n'était pas une possibilité économiquement possible ni souhaitable car cela nous aurait amener à renoncer à une partie des postes en CDDI que la DDETS nous autorise. Comme par ailleurs le petit entretien réalisé pour Arpade mobilisé une partie d'un chantier il a été décidé de rester avec 3 encadrants pour accompagner 15 salariés en insertion.

#### ○ Développement de l'activité

Dans la nouvelle configuration il va falloir développer l'activité d'un des deux chantiers qui était en partit dédié à Arpade et qui s'en trouve déchargé compte tenu de la création d'un chantier spécifique avec un 3eme encadrant. Des pistes pour ce développement excite auprès de nos clients actuels tel la SNCF et ... par ailleurs dans le cadre des discussions avec le CD 31 nous allons être accompagné par le service appel d'offre afin de pouvoir répondre à des appels sur le second œuvre avec une clause sociale.

#### Les situations des salariés

Sur 2024, un total de 40 salariés a été accompagné dont 33 à Toulouse et 7 à Auterive. Parmi ces effectifs, 10 sont bénéficiaires du PLIE (tous sur Toulouse) et 19 sont bénéficiaires du RSA dont 16 à Toulouse.

Nous avons effectué 18 nouvelle embauches en 2024, toutes sur le chantier de Toulouse.

Au total nous avons eu 23 sorties, dont nous vous présentons les détails :

**Nombre de sorties sur Toulouse** : 17 personnes sorties dont 8 embauches et 1 entrée en formation.

**Nombre de sorties sur Auterive** : 7 personnes sorties dont 1 embauche et 3 entrées en formation.

En février 2024, les ateliers de Auterive ont été définitivement fermés comme expliqué dans la partie précédente relative à l'activité.

Nous avons reçu 2 candidatures de femmes cette année et l'une d'entre elle, a été intéressée par l'activité et son organisation et a donc été embauchée. Nous continuons la sensibilisation des prescripteurs puisque l'adaptation des postes aux capacités physiques des salarié.e.s sont possibles. En outre, la mixité permet de travailler dans une ambiance de travail différente souvent bénéfique à toutes et tous. La jeune femme embauchée a souhaité renouveler son contrat avec l'association car elle s'y sent respectée et acceptée.

Les âges oscillent entre 24 et 69 ans.

**Les embauches** : leur importance est centrale pour permettre à l'association de bien fonctionner sur chantiers. Nous recevons les candidats au fur et à mesure des inscriptions sur la plateforme de l'inclusion. En entretien de pré-sélection, sont vérifiées l'appétence pour le bricolage et les travaux manuels, un minimum de compréhension des consignes, un état de santé compatible -a minima- avec le métier exercé, un savoir-être adapté au travail en équipe, l'adhésion au fonctionnement et la conformité des pièces administratives nécessaires. Il n'y a pas eu à déplorer d'absences sur les entretiens de recrutement. Un 2em entretien avec l'encadrant technique permet de confirmer la motivation.

#### Les sorties du chantier de Toulouse :

17 personnes sorties en 2024 :

8 personnes sont sorties sans situation d'emploi ou de formation. Parmi elles, 3 personnes étaient bénéficiaires de l'AAH et la santé a été un frein majeur pour définir un projet professionnel réaliste et réalisable. Les arrêts maladie de longue durée n'ont pas permis une projection.

6 personnes sont sorties en CDD/CDI : partenariat avec le GEIQ BTP, PMSMP, partenariat avec France Travail et accompagnement sur les TRE ont porté leurs fruits.

2 personnes sont sorties pour une création d'entreprise : l'une dans le tatouage, et l'autre dans le transport/nettoyage. Le parcours a été construit sereinement parallèlement à l'emploi.

1 personnes en formation (POEI)

#### Les sorties du chantier de Auterive

7 personnes sorties :

1 personne est sortie pour un CDD

- 2 personnes sont sorties pour la retraite
- 1 pour une formation en restauration avec un emploi à la clé.
- 1 personne est en sortie invalidité suite à un arrêt de travail de 3 mois
- 2 personnes sans solution emploi suite à la fermeture de l'atelier

### Les formations

Suite à notre rencontre avec l'OPCO qui a porté à notre connaissance le CIFA disponible, nous avons pu mettre en place sur le second semestre des formations bien acceptées par une partie des salariés.e.s.

**Les formations collectives** nécessaires aux postes voire obligatoires ont été proposées en 2024 ; ainsi pour les personnes en CDDI, nous leur avons proposé :

- **Travail en hauteur, 504 euros, 5 salariés sur 7h**
- **SST** pour une sensibilisation aux protections type EPI et les réflexes à avoir en cas d'accident du travail, **788 euros, 8 personnes** en début de formation et seulement 3 à la fin (un grave incident a secoué toute l'équipe qui s'est démobolisée : immolation d'un ancien bénéficiaire de l'association de ARPARE sur 2 jours (soit 14h)
- Gestes qui sauvent (« Initiation au secourisme » pour les personnes ne maîtrisant pas suffisamment le français pour passer le SST), **1080 euros**, 3 personnes sur 3h
- **Habilitation électrique manœuvre** pour la maintenance électrique et les travaux de peinture, **1262 euros /9 personnes sur 3 jours (21H) par l'OPCO**
- **Manipulation extincteur, 588 euros / 10 personnes sur 1,5h par Confluences**
- **Prévention des risques Troubles Musculo Squelettiques** : pour un port de charge en toute sécurité, **1125 euros/ 8 personnes sur 7h**

### Les PMSMP

En 2024 :

- 1 PMSMP dans un centre de tatouage
- 1 PMSMP dans le BTP
- 1 PMSMP annulée en raison de problèmes de santé

Elles sont difficiles à mettre en place pour plusieurs raisons :

- Les salariés ont du mal à envisager le changement et le stage est préjugé inconfortable : nouvelle équipe, nouvelle activité, nouveau lieu, etc.
- Les salariés sont très impliqués dans leur activité sur les chantiers et ont du mal à « lâcher » l'équipe et l'encadrant technique
- La maîtrise du français peut être insuffisante pour travailler dans une entreprise classique

Le suivi social et professionnel sur le chantier de Toulouse :

### Le suivi social :

Les personnes se présentent spontanément à la CIP pour leurs démarches sociales (CPAM et CAF principalement)

Pour des questions plus complexes, le travail en réseau avec les MDS est facilitant pour les démarches des salarié.e.s.

### Suivi professionnel :

Les RDV sont à la demande des salarié.e.s ou programmés par la CIP (toutes les 2 à 3 semaines) : il s'agit de :

- Faire un point sur les compétences antérieures et celles développées sur le chantier d'insertion
- Identifier les conditions de travail souhaitées et le secteur d'activités souhaité
- Valider le projet si nécessaire par une à deux immersions professionnelles
- Aider à la recherche d'un emploi : positionner sur des événements de France Travail, du CREPI, des MDO, mobiliser un réseau de professionnel.le.s de l'insertion
- Mettre en relation un salarié avec un organisme de formation pour des cours de FLE ou une qualification
- Coacher le salarié pour qu'il gagne en confiance en soi, le cadrer pour qu'il se recentre sur son projet
- Travailler en partenariat avec le SAS EMPLOI si nécessaire (1 suivi en 2024 en transition de vie)

### Analyse des freins à l'insertion en 2024 :

Sur les 40 salariés, 38 ont des freins à l'insertion et pour la très grande majorité d'entre eux ils en cumulent plusieurs.

Sur 21024, voici la proportion des salariés selon les freins identifiés :

- Logement : 30%
- Santé : 47,5%
- Mobilité : 17,5%
- Langue française : 35%
- Accès aux droits : 17,5%
- Contraintes judiciaires : 10%

Le constat est que les problématiques de santé représentent le premier frein à l'insertion.

### Les perspectives 2025

Plusieurs axes sont à l'étude puisque nous bénéficions de locaux plus grands pour février 2025.

Nous réfléchissons à :

- Investissement sur de l'équipement informatique pour limiter la fracture numérique en invitant les salariés à utiliser les sites institutionnels
- Organisation d'ateliers ciblés sur la communication avec l'entreprise en créant une image professionnelle en adéquation avec les attentes des entreprises classiques
- Développer un partenariat avec la plateforme PEE (parcours emploi entreprise) de l'UCRM
- Développer un partenariat avec Manpower BTP demandeur de relations de proximité avec les ACI et les EI

Compte tenu des éléments évoqués sur l'activité, Confluences devrait pouvoir retrouver un modèle équilibré en 2024. Les éléments d'activités sont bons, et seule la question de la perte du FSE pose un problème. Sur l'année 2024, le CD 31 nous a octroyé une subvention exceptionnelle de 50 K€ pour compenser la perte du FSE.

En 2025, Si l'on reste sur le même niveau qu'activité qu'en 2022 et 2023 soit autour de 140 à 150 000€ de production nette, la modification de la structure avec le départ du chef de service représentera 40 000 € d'économie, la baisse à 0,6 ETP de la CIP et l'augmentation des prix pratiqué permettront d'être à l'équilibre sans le FSE et la subvention exceptionnelle du CD 31.

L'objectif est de consolider notre carnet de commande en émergeant sur les marchés publics grâce au clauses sociales.

Un rapprochement du SPASER du CD31 a ainsi été amorcé dans ce sens.

Dans cette situation Confluences continuera d'accompagner 15 salariés en insertion en file active.

# PLIE (PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI)

## Présentation et objectifs

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) propose un accompagnement renforcé via un parcours individualisé vers l'emploi.

L'objectif est de faciliter l'accès et le maintien à l'emploi durable des personnes en insertion sociale et professionnelle, grâce à un programme d'actions pour lever les freins à l'emploi.

Nous collaborons depuis plusieurs années avec le PLIE géré par Toulouse Métropole. Deux salariés d'ARPADE sont détachés auprès de l'équipe du PLIE pour accueillir les personnes relevant plus spécifiquement accueillies dans les centres d'hébergement, les lieux d'accueil et les associations d'insertion.

Une particularité cette année : l'arrivée au sein d'ARPADE d'une nouvelle référente supplémentaire fin 2022 du fait de la création du SPIE, nous avons donc maintenant une année pleine de recul. Un temps de travail en doublon avait été initié, ce qui a permis de maintenir les liens avec les prescripteurs et les participants

## Activité des 2 référentes PLIE

### **Données quantitatives**

#### Personnes accueillies :

Les référentes PLIE ARPADE CPVA accompagnent chacune en moyenne 57 participants (contre 61 l'année précédente) en file active mensuelle.

Au 31 décembre 2024 nous comptabilisons en moyenne 114 participants en file active contre 1123 en 2023, nous avons intégré 59 nouvelles personnes (dont 66% de femmes).

#### Sorties réalisées :

En prenant en compte les critères de sortie positive au sens du PLIE, nous atteignons en 2024 **un taux de sortie positive de plus de 57,5%** contre 55% en 2023, nous dépassons donc comme l'an dernier l'objectif de 50% de sortie positive. Ce taux est plus qu'exceptionnel aux vues de la spécificité de notre public.

Si l'on rajoute les CDD de moins de 6 mois, l'IAE non validée, les temps partiels inférieur au mi-temps et les justificatifs non récupérés...nous arrivons à un taux de sortie positive proche de 65%.

Les sorties pour formations qualifiante représentent 10% des sorties positives et 6% des sorties totales. Ceci peut s'expliquer par le faible niveau scolaire mais aussi par les difficultés d'accès à celles-ci aux vues des critères de sélection. De plus, un grand nombre s'oriente davantage vers de la recherche d'emploi en raison du contexte social et financier

au détriment de la formation. Tout comme pour l'emploi les justificatifs sont difficiles à récupérer tant auprès des participants que des organismes de formation ou des agences d'intérim qui se montrent de plus en plus frileuses.

## **Données qualitatives**

Profil divers des personnes accompagnées : errance, prostitution, violences conjugales, addictions, santé mentale, handicap, migration, détention

Au 31/12/2023/4, nous avons intégré 59 nouveaux participants se répartissant de la façon suivante : 53% femmes et 47% hommes. Nous pouvons noter cette année une augmentation d'intégration d'hommes sur le dispositif.

Nous constatons une forte majorité des 26-44 ans qui représentent 112 participants (pour 111 en 2023), plus de la moitié des participants de nos portefeuilles.

Précisons à cet égard que le nombre de bénéficiaires de plus de 45 ans est stable avec 31 % de notre portefeuille, idem pour les moins de 26 ans 5% contre 8% en 2023.

Notre public cumulant les difficultés peut être associé au groupe des personnes dites défavorisées. Nos participants ont la double problématique emploi/ logement à laquelle nous pouvons rajouter des difficultés liées aux migrations, à la santé, à la mobilité, à la garde d'enfants, à la discrimination au travail, etc.

Sur notre portefeuille, 27 personnes soit environ 15 % ont un niveau supérieur à un bac+2 (contre 10% en 2023). A cela se rajoute celles avec un diplôme hors Union Européenne sans équivalence en France 52 participants. Pour ces dernières il s'agit de personnes étrangères dont les diplômes ne sont pas reconnus en France ou non valorisés (peu de réceptivité du marché de l'emploi aux diplômés étrangers). Les bas niveaux de qualification sont toujours majoritaires : les niveaux 1 et 2 représentent un peu moins de 60% des portefeuilles.

Aucun participant à l'entrée n'est bénéficiaire des minima sociaux, cependant nous avons un bon nombre de participants qui le devient en cours d'accompagnement du fait de l'octroi du RSA et des montages de dossier MDPH.

Au 31 décembre 2024 comme l'année précédente, nous avons atteint le nombre de contacts dont l'objectif est de 2600 contacts dont 870 physiques (dont visio) car ayant plus de 50% de sorties positives le nombre de 500 entretiens physique par référentes est minoré et 100 contacts entreprises pour les deux référentes du marché. En 2024, 2632 contacts dont 979 physiques pour la structure.

Nous avons réalisé 2904 contacts soit un nombre de contact moyen par référente de 1440 suivis dont 1093 physiques et visio soit un total de 1542 contacts avec autres confondus (téléphonique, mail...). Dans les 2904 contacts nous avons 126 contacts entreprises physiques et téléphoniques.

## **Activité de la référente SPIE :**

La spécificité de cet accompagnement repose sur la particularité d'un public qui est bénéficiaire du RSA. En effet avec le déploiement du SPIE en Haute-Garonne, le PLIE de Toulouse Métropole a pu intégrer un certain nombre de BRSA domiciliés sur le territoire de Toulouse Métropole et du Sicoval, public qui n'était éligible auparavant au dispositif.

Le Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) a pour ambition de renforcer l'efficacité de l'accompagnement vers l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail. Animé par le Conseil Départemental en lien avec Pôle Emploi et la DDETS et cofinancé par l'Etat pour 2022 et 2023, le projet implique plus de trente acteurs de l'entreprise, de l'insertion et de l'emploi dont le PLIE.

Nombre de personnes accompagnées :

**83 personnes ont été orientées vers le PLIE/SPIE en 2024.**

En prenant en compte les critères de sortie positive au sens du PLIE, nous atteignons en 2024 **un taux de sortie positive de plus de 64,29%**, nous dépassons donc l'objectif de 50% de sortie positive. Ce taux est plus qu'exceptionnel aux vues de la spécificité de notre public.

Les sorties pour formations qualifiantes représentent 11% des sorties positives. Ceci peut s'expliquer par le faible niveau scolaire mais aussi par les difficultés d'accès à celles-ci aux vues des critères de sélection. De plus, un grand nombre s'oriente davantage vers de la recherche d'emploi en raison du contexte social et financier au détriment de la formation. Tout comme pour l'emploi les justificatifs sont difficiles à récupérer tant auprès des participants que des organismes de formation ou des agences d'intérim qui se montrent de plus en plus frileuses.

La nature du public ciblé, avec ces difficultés cumulées, notamment en matière de santé et d'accès aux droits, provoque quelques sorties pour raison de santé nous en comptons 8% cette année. L'abandon constaté résulte de plusieurs facteurs il est souvent lié à la sortie de la structure prescriptrice, les participants confondent souvent l'accompagnement PLIE avec l'accompagnement global lié à la structure d'hébergement, mais aussi lié à la reprise d'une activité pérenne. En effet les participants sortent peu à peu du système social et souhaitent couper avec toutes les structures leurs rappelant leur passé. Aux vues des problématiques lourdes, il arrive aussi que les participants soient dans l'incapacité de se saisir des solutions proposées et se lassent de l'accompagnement, ce qui engendre une perte de sens et un abandon du dispositif.

Ce public est difficilement mobilisable long temps de trajet, organisation pour la garde des enfants, coût lié à la reprise du travail (transports, repas, garde d'enfants....). Ce choix est rarement assumé devant la référente PLIE et l'abandon est la porte de sortie choisie.

Nous enregistrons également très peu de sortie pour déménagement.

La référente PLIE ARPADE accompagne chacune en moyenne 61 bénéficiaires issus d'un grand nombre de structures prescriptrices où elle intervient.

Le public accueilli cumule diverses problématiques et la nécessité d'un accompagnement long tel que celui proposé par le PLIE est indispensable. Nous positionnons souvent sur les actions PLIE afin de palier à ces difficultés. Il est indispensable de souligner l'importance du plan d'action qui nous permet de travailler en amont de la recherche d'emploi (langue, redynamisation, préparation à l'entretien).

En parallèle de ces difficultés nous devons traiter des problématiques liées au parcours de vie des personnes. La prostitution, l'errance, les violences conjugales ont laissés des blessures profondes qui engendrent souvent des souffrances psychiques, ou encore de l'addiction. Notre formation et notre appartenance à ARPADE nous permet d'aborder plus facilement ces questions-là et d'orienter vers les structures adaptées. Les souffrances psychiques, l'addiction et l'errance sont les raisons de certains abandons.

Nous avons la chance de travailler en partenariat avec nos prescripteurs, dans l'idéal nous « tierçons » le premier entretien afin de rassurer la personne et de travailler dans la continuité du suivi éducatif. Notre partenariat nous permet également de les solliciter en fonction de leurs spécificités lorsque nous sommes confrontés à une difficulté particulière. Nous constatons qu'il est plus difficile aujourd'hui de faire admettre nos participants en centre d'hébergement du fait de l'engorgement de tous nos réseaux supplantés maintenant par une procédure administrative unique de présentation au SIAO. Il est important de souligner que nous devons sans cesse élargir notre réseau car nos bénéficiaires multiplient les problématiques et font de plus en plus appel à nos compétences en matière d'insertion sociale (surendettement, expulsion) et à nos compétences d'orientation dans le domaine de la santé mentale (orientation CMP, hospitalisation, demande RQTH, orientation en milieu protégé). De plus, nous observons toujours des besoins en matière juridique et plus particulièrement sur les questions du conflit au travail, du droit au travail des étrangers et du suivi justice.

Nous recevons le public dans nos bureaux ou au sein des structures partenaires lors de nos permanences ou sur tout autre lieu repéré par nos publics. Le lien constant avec la structure prescriptrice permet un travail de qualité et une plus grande mobilisation de la personne.

Nous n'avons pas toujours été en mesure de répondre à toutes les demandes du fait des personnes dont la présence en France n'est plus administrativement souhaitée ou des personnes réalisant déjà quelques heures de travail.

Malgré des prescriptions pertinentes et la réalisation d'un diagnostic approfondi, nous ne pouvons pas repérer l'ensemble des difficultés des participants aux vues de leurs complexités, cela nous conduit à la non-valorisation d'un grand nombre de sortie et des rendez-vous qui ne donnent pas suite à une intégration.

Au niveau des intégrations les principales difficultés repérées sont :

- L'incapacité de certains participants, malgré une forte motivation au départ, à franchir l'étape de l'engagement.
- Des profils de participants trop éloignés de l'emploi dont les freins n'ont pas pu être identifiés ou repérés par le prescripteur.
- Critères d'entrée non respectés (quelques heures de travail, situation administrative...)
- Raison de santé, nous avons rappelé à nos prescripteurs que certaines problématiques santé étaient incompatibles avec la mise à l'emploi, et donc avec les objectifs de l'accompagnement. Ainsi les problématiques psychiatriques et liées à l'addiction doivent être prises en charge par une structure compétente et le participant doit montrer une volonté d'adhérer au soin.
- Nous différons les entrées pour des personnes ne parlant pas et ne comprenant absolument pas le français. Car nous mettons en difficultés les participants qui ne se saisissent du dispositif que pour des cours d'alphabétisation, nous les privons ainsi d'un accompagnement de qualité sur l'emploi.
- La mobilité

Au niveau des abandons en cours d'accompagnement :

- L'accompagnement PLIE est assimilé pour certains au suivi social de la structure prescriptrice, par conséquent la sortie de celle-ci peut engendrer une rupture dans le suivi PLIE
- Nous devons malheureusement qualifier d'abandon certaines ruptures liées à la reprise d'une activité professionnelle. Une fois sa situation sociale et professionnelle améliorée, le participant a envie de couper avec sa vie passée qui lui est renvoyée par la continuité de l'accompagnement.
- Les sorties pour raisons de santé et de problématiques sociales sont importantes malgré la vigilance à l'entrée sur le dispositif.

Pour atteindre notre objectif nous avons continué nos actions de communication auprès de nos prescripteurs. L'objectif principal était de rappeler la plus-value du dispositif, mais aussi de nous faire connaître des nouveaux travailleurs sociaux présents dans les structures afin leur permettre de nous solliciter.

Nous en avons profité pour rappeler les critères et les conditions d'entrée à nos anciennes structures prescriptrices, pour plusieurs raisons essentielles :

- Que le dispositif soit vraiment bénéfique aux participants.
- Des orientations adaptées en ayant pris en compte les répercussions de certaines problématiques telles que l'addiction, ou de la maladie mentale, dans le cadre d'un accompagnement professionnel
- Pour permettre un investissement et une adhésion du participant en ayant connaissance des engagements relatifs au dispositif
- Pour limiter les entretiens qui ne permettent pas l'entrée sur le dispositif.

De plus, nous pouvons noter une très bonne collaboration avec le CCAS de Toulouse avec qui le partenariat est bien établi.

# PREMIERES HEURES CHANTIER

## A- La mise en œuvre des principes de Premières Heures à Toulouse

### Le public :

Le public que nous recevons est un public de la rue ou qui vient de rentrer en CHU orienté par les travailleurs sociaux et/ou maraudeurs, qui ne peuvent habituellement accéder aux SIAE. Le public de PHC a des difficultés bien spécifiques : accès aux droits la plupart du temps inexistants, souffrance psychique et physique ne permettant pas des capacités de production imposées traditionnellement (même en ACI), ignorance quasi-totale du monde de la culture, méfiance à l'égard du contexte relationnel, problématiques de santé associées....

Nous avons et nous continuons régulièrement à conforter le partenariat avec des structures nouvelles et différentes qui vont du camion douche qui circule dans Toulouse aux chantiers d'insertion et différentes structures d'hébergement à commencer par celle d'ARPADE mais aussi le 115.

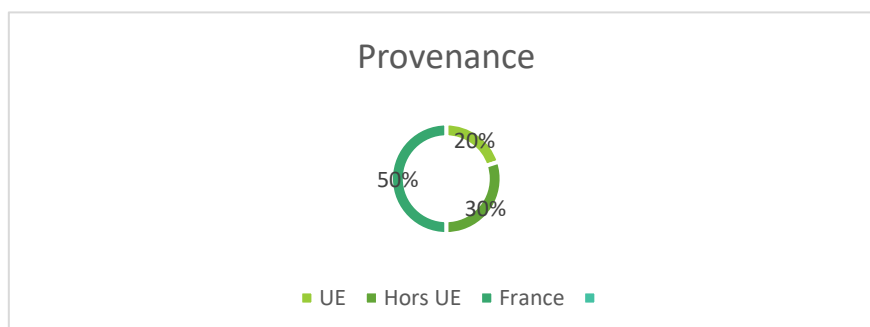
Le dispositif dispose de 2, 5 ETP sur lequel nous avons accueillis 10 personnes.

La moyenne d'âge s'établit à 45 ans en moyenne, allant de 27 ans à 66 ans.

Les problématiques majeures repérés à l'entrée sont la santé, la mobilité et l'hébergement.

La barrière de la langue constitue cependant un frein majeur à l'insertion de notre public.

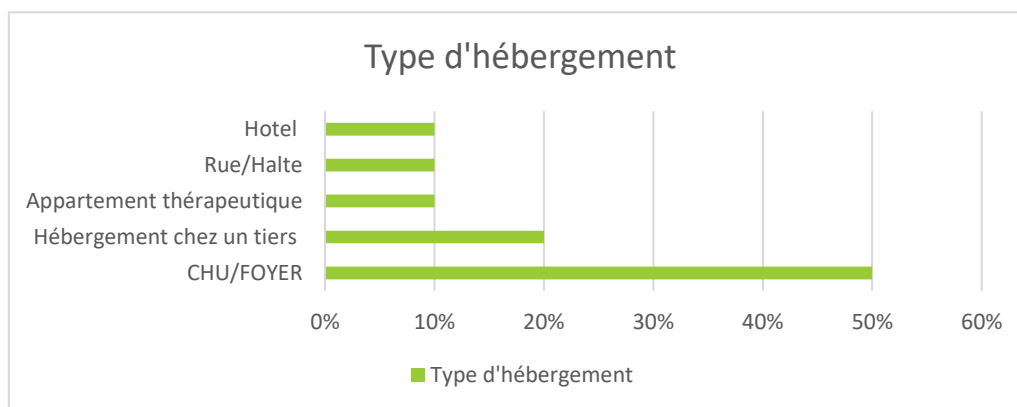
Les dispositifs IAE souhaitent améliorer leur productivité. Leurs besoins sont clairs, ils souhaitent accompagner des personnes en capacité de comprendre les consignes rapidement et qui soient relativement autonomes. Faisons un focus sur la « provenance » de notre public, élément éclairant la problématique de la langue.



La moitié de notre public a une langue maternelle autre que le français et pour la majorité d'entre eux les bases en

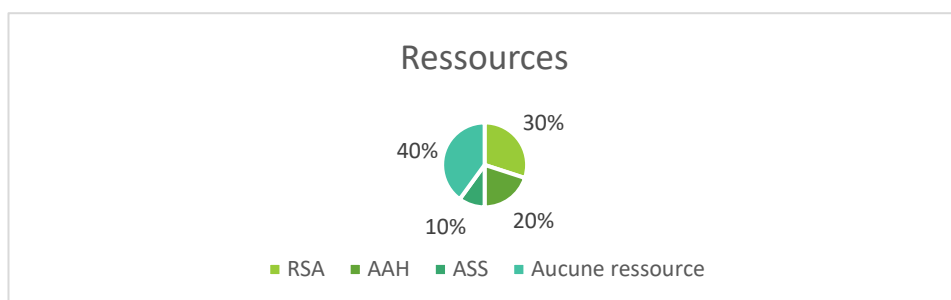
langue française ne sont pas maîtrisées.

La question de l'hébergement est essentielle. La totalité de notre public ne dispose pas d'un lieu d'hébergement stable. La totalité est en situation d'hébergement, pour la majorité en hébergement précaire, personne ne possède de logement individuel.

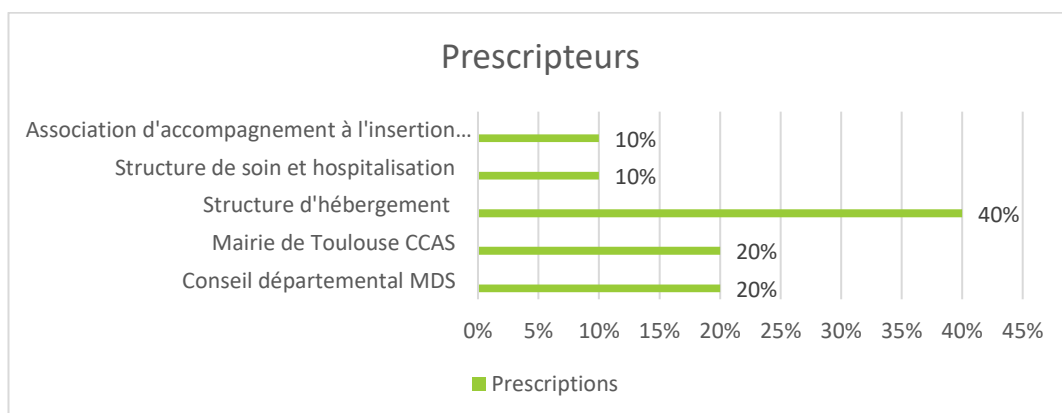


**Les besoins repérés en termes d'emploi et de formation sont de 100%.**

La majorité des personnes accompagnées en 2024 n'ont pas de ressources 40% ou sont allocataires du RSA.



### Les orientations :



**Il est intéressant de noter que nos principaux financeurs sur le territoire font également partis des trois premiers prescripteurs sur le dispositif.**

## **B- L'accompagnement Premières Heures à Toulouse**

Le programme Premières Heures est un lieu d'accompagnement qui s'appuie **sur la remobilisation par le travail, sans attente de productivité**. Il est normalement convenu qu'un suivi social est réalisé par la structure qui oriente. Cet accompagnement est complémentaire à l'accompagnement effectué en interne par l'éducatrice socio-professionnelle.

Les activités mises en place sont liées à la recherche du sens que l'on a voulu donnée à notre action, c'est-à-dire la recherche de situations inclusives différenciées et non statiques.

Sur l'année 2024, l'équipe pour partie ou en totalité est intervenue, en plus de notre atelier fixe, sur quatre autres lieux représentant autant de partenaires permanents. Cela permet et favorise la rencontre avec d'autres publics/habitants ou des liens qui peuvent durer sont ainsi établis. Nous tentons par ce biais d'éviter cette sensation d'être certes accueillis, mais à l'écart quand même. Tout un ensemble de possible sont alors ouverts.

Les activités découlent des demandes formulées par chaque lieu où nous sommes accueillies. Ainsi, dans notre atelier ce sont des objets du quotidien qui sont fabriqués à partir de bois de palette récupéré. Pour un partenaire d'une commune périphérique ce sont une scène, des chaises, tables ou canapés qui ont été fabriqués et pour une autre expérience sur un quartier de Toulouse ce sont des demandes spécifiques d'habitants pour meubles intérieurs.

### **Le suivi social premières heures**

Le partenariat autour du suivi social, comme en 2023, continue à se travailler au long cours.

Il est convenu qu'il soit partagé (utilisation de la charte/convention) afin de favoriser une dynamique d'accompagnement en commun, ce qui représente toujours un idéal.

Il arrive bien souvent que l'orienteur, le maraudeur, le travailleur social soit rattrapé par d'autres obligations ce qui entraîne une tendance à oublier la personne quand elle est « casée » ailleurs.

Il est important de souligner que l'objectif premier de PHC n'est pas l'accompagnement social et que celui-ci, même s'il est soutenu en interne, est censé être poursuivi par la structure prescriptrice. Ce manque de suivi impacte directement l'accompagnement proposé par l'éducatrice technique qui doit alors mener de front l'accompagnement social ainsi que le renforcement des capacités de retour à une activité professionnelle.

Heureusement certains partenaires maintiennent ces suivis, particulièrement sur les centres d'hébergement ce qui permet l'établissement de partenariats solides.

### L'accompagnement à l'insertion professionnelle

**Montée en charge progressive : le programme Premières Heures s'adapte aux besoins et capacités de la personne, de 4h à 20h par semaine**

Les temporalités varient en fonction de chaque personne. En effet certains auront plus de facilité à s'inscrire dans le dispositif avec une présence régulière alors que d'autres auront besoin de plus de modularité. L'adaptation est le maître mot du dispositif PHC, l'ajustement de la temporalité et l'augmentation progressive permet une mobilisation plus importante de la personne. Nous pourrions la lier avec une acquisition de savoir-faire stimulante qui favorise l'implication dans le dispositif.

Cependant il est difficile de parler de montée en compétence, le peu de moyen alloué au dispositif et le manque de relais type CVG sur le territoire, sont des freins remarquables.

Nous rencontrons également un problème spécifique lié au nombre de poste ETP accordé par l'Etat qui ne nous contraint dans la file active permanente. Nous devons ainsi évoluer avec deux contraintes une file active à ne pas dépasser et un nombre d'heure limité à assurer.

### Promesse de l'emploi et de l'accès à l'hébergement : mise en œuvre d'un parcours d'insertion progressif devant permettre d'être mis à l'abri et recruté à minima en CDDI.

Au début, PHC ne facilitait pas plus l'accès à l'hébergement mais il y contribuait. L'année 2024 montre que notre réseau, concernant la mise à l'abri, s'étoffe progressivement nous arrivons ainsi à mieux orienter.

Les centres d'hébergement sont conscients de l'importance d'un dispositif comme PHC et essayeront de favoriser l'accès à une place d'hébergement pour un public en démarche d'insertion professionnelle. Donc, oui on peut dire que PHC permet réellement de sortir des personnes de la rue.

Concernant plus globalement les sorties, notre partenariat avec les autres ACI c'est considérablement amélioré et nous avons pu co-construire de l'accueil commun.

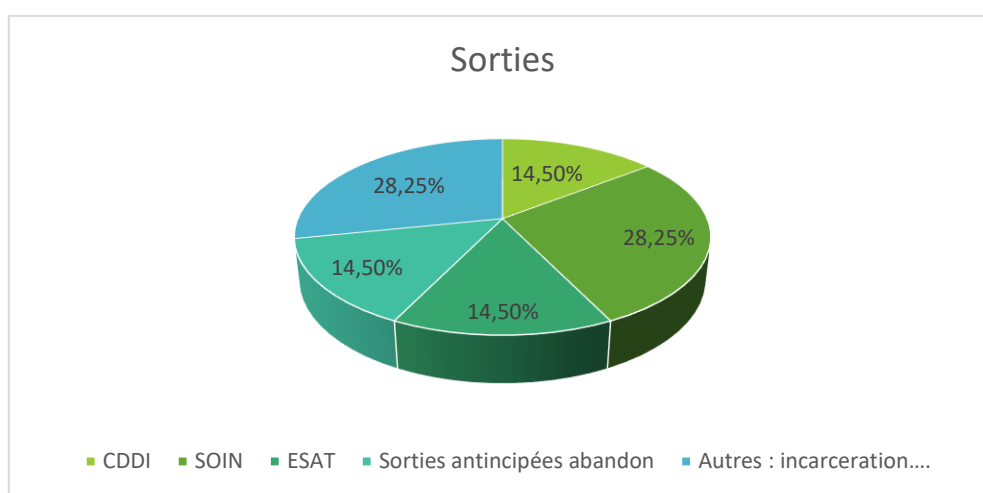
Les PMSMP dont nous reconnaissons le bien-fondé ne sont pas toujours les meilleurs outils pour les publics accueillis. En effet, le monde de l'entreprise reste encore difficilement accessible pour nos publics.

Ce qui n'empêche pas des suites de parcours essentiellement sur d'autres SIAE. Les sorties n'étant pas nombreuses et pas aux mêmes périodes, les accueils sur les SIAE de Toulouse peuvent être envisagés. Nous remarquons cependant

que les conditions et facilités d'accueils sont impactées par l'absence de CVG sur le territoire.

Le partenariat au sein de l'IAE s'enrichit régulièrement et surtout se consolide avec certains partenaires. Les suites de parcours commencent à changer d'allure, certaines personnes sorties en 2023 sur des chantiers en suite de parcours continuent leur deuxième année au sein de ces structures. La PMSMP devient un outil dont l'utilité fait progressivement ses preuves.

Sur les sorties identifiées sur 2024, soit 7 personnes nous voyons une majorité de sorties sur des dispositifs santé. Il est intéressant de noter que si nous cumulons les sorties emplois (emplois aidés et emplois protégés) cela représente un taux de sorties identique au sorties santé.



### Conclusion :

La loi de 1998 relative à la lutte contre les exclusions met en avant le caractère multidimensionnel de l'exclusion. Nous nous reposons sur cette loi pour proposer un accompagnement global et souhaitons donc permettre un meilleur accès à la culture. Nous avons donc en 2024 mis en place un partenariat avec l'association Affaire à suivre qui propose un accompagnement culturel.

D'autre part nous continuons à travailler et à développer notre partenariat afin de mieux répondre aux besoins fondamentaux :

- L'équilibre alimentaire
- L'alphabétisation
- L'apparence vestimentaire et hygiène
- L'estime de soi

Ces différents points travaillés depuis 2022 par la mise en place d'ateliers sur ces thèmes sous forme ludique et abordable par tous, continuent d'apporter aux personnes accompagnées dans ces domaines. Nous avons également un partenariat avec la banque alimentaire.

Le but de notre dispositif est bien l'insertion professionnelle mais pour permettre celle-ci. Il est nécessaire de travailler sur les différents freins liés à l'accès et au maintien dans l'emploi. Nous ne disposons pas de plan d'action relatif à cette mission, nous devons donc innover et nous appuyer sur des partenaires de qualité.

L'éducatrice est aujourd'hui secondée par une stagiaire gratifiée éducatrice spécialisée Zoé, en stage long d'un an. Nous tenons à souligner le travail de qualité et l'implication de notre stagiaire dans le dispositif.

Une nouvelle cheffe de service est arrivée en novembre afin de remplacer Patrick San José parti à la retraite. Cette cheffe de service étant également responsable des hébergements diffus, a à cœur de multiplier les passerelles afin de permettre une meilleure interconnaissance mais aussi permettre à l'éducatrice du dispositif de mieux connaître et profiter du réseau partenarial des dispositifs d'hébergements. Pour cela une mailing liste commune a été créé, et l'éducatrice de PHC sera conviée aux rencontres partenaires organisées par les dispositifs d'hébergements.

Nous souhaitons dans l'avenir développer le dispositif, nous pourrions ainsi répondre à un besoin toujours grandissant en termes d'accompagnement à l'emploi des grands exclus mais aussi renforcer la qualité de notre accompagnement en proposant une meilleure disponibilité en nous appuyant sur deux professionnels.

Nous alertons également sur les difficultés que nous rencontrons du fait de l'absence du dispositif CVG sur le territoire. Il nous semble donc essentiel que soit réfléchi nationalement des dispositifs de soutien dans ces cas précis, tels qu'une enveloppe financière en direction des ACI partenaires qui pourraient dédiés des places au public PHC.

